

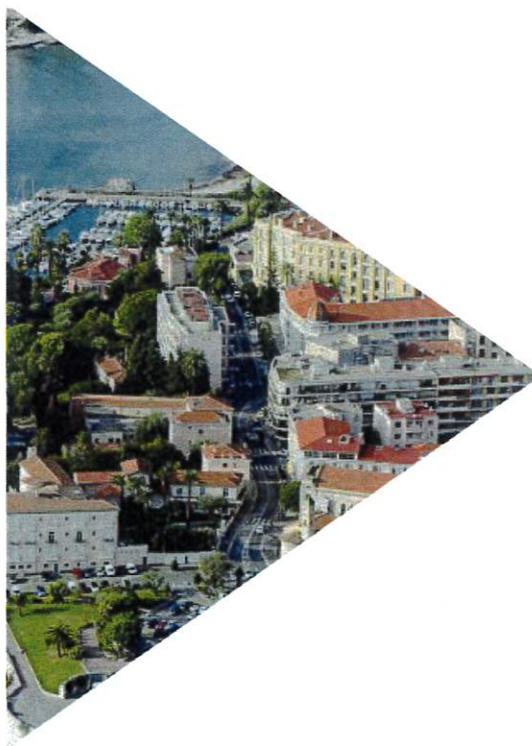
AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

BEAULIEU 
L'ESPRIT CÔTE D'AZUR SUR MER

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC LOCAL

EXERCICE 2021 - 2022




CASINO
BEAULIEU

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1 - DONNEES COMPTABLES	4
1-1 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT	5
1-2 Présentation des méthodes et des éléments de calcul et engagement à incidence financière	6
1-3 NOUVELLES IMMOBILISATIONS IMMOBILIERES 2022	7
1-4 inventaire immobilisations	8
1-5 LISTE SORTIES IMMOS 2022	9
2 – COPIES DES PROCES VERBAUX	10
3 – ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE	11
3-1 LE CONTEXTE CONCURRENTIEL	12
3-2 Historique	13
3-3 INFORMATIONS SPECIFIQUES A L' ACTIVITÉ DU CASINO	13
3-3-1 REPARTITION ENTRE LES PRODUITS BRUTS DES JEUX DE TABLE ET MACHINES A SOUS	13
3-3-2 LES ENTREES AU CASINO	14
3-3-3 notre lutte contre l'abus de jeux	16
3-3-4 ETAT DES MESURES PRISES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ABUS DE JEUX	18
3-3-5 COPIE DES OBSERVATIONS PORTEES AU REGISTRE SPECIAL D'OBSERVATIONS	18
3-3-6 MESURES PRISES DANS la LUTTE tracfin	20
3-3-6-1 COMITE TRACFIN	20
3-3-6-2 Chronologie des actions anti-blanchiment	20
4-L'EXPLOITATION	22
4-1 COMPTE RENDU TECHNIQUE	22
4-1-1 Informations spécifiques à l'activité Casino	22
4.1.2 Restauration	22
4-1-2-1 Le Baccara :	22
4-1-2-2 LA SALLE BELLE EPOQUE :	23
4-1-2-3 LE GARDEN SKY BEACH :	23
4-1-2-4 LES OFFERTS SECTEUR RESTAURATION:	25
4-1-2-5 Le Restaurant "Les Voisins"	23

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2022

4-2 LE POËE JEUX

4-2-1 Les Machines à sous

4-2.2 Les Jeux Traditionnels

4-3 animation – Les Spectacles – Les expositions – jeux – mécénat – communication

4-3-1 (A) Le Sky Beach saison 2022 (B) The Game saison hivernale (C) Nos Spectacles

4-3-2 Co/organisation pour manifestation culturelle (prêt de salle et logistique) sans perception de recette

4-3-3-2 Co/organisation d'expositions

4-3-3-2 Tournoi international de Backgammon

4-3-4 Organisation 100% Casino d'animations/jeux, ect...

4-3-5 Le Mécénat et le sponsoring

4-3-6 La communication

4-4 La Carte Ambassadeur

4-4-1 Pourquoi la Carte Ambassadeur

4-4-2 Les Avantages de la Carte Ambassadeur

4-4-3 STATISTIQUES SUR la Carte Ambassadeur

4-5 Le personnel

4-5-1 Affectation par secteur

4-5-2 Affectation par catégorie

4-6 Liste des contrats de sous-traitance

5 ATTESTATIONS OU POLICES D'ASSURANCE

6 PROGRAMMES SAISON 2021-2022

24

27

28

29

30

35

36

36

37

38

38

39

39

39

40

41

41

41

42

43

44

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1 - DONNEES COMPTABLES

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1-1 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

ACTIF	Valeurs au 31/10/22			% de l'actif	Valeurs au 31/10/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				0,45		0,39
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	82 581	56 581	26 000		26 115	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	1 368	1 095	274		410	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				52,41		52,81
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	3 040 807	2 798 352	242 455		322 605	
Autres immobilisations corporelles	6 410 581	3 577 024	2 833 557		3 271 587	
Immobilisations corporelles en cours					1 485	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				7,16		6,17
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	420 000		420 000		420 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 955 337	6 433 051	3 522 286	60,02	4 042 202	59,37
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				2,15		2,00
Matières premières et autres appro	125 128		125 128		132 428	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 076		1 076		3 725	
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	0,09		
Créances				3,51		3,10
Clients (3)					400	
Clients douteux, litigieux (3)	484 529	484 529			14 740	
Clients factures à établir (3)					1	
Personnel et comptes rattachés (3)	119		119		154 327	
Créances fiscales et sociales (3)	136 980		136 980		41 278	
Débiteurs divers (3)	68 794		68 794			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 896 104		1 896 104	32,31	2 316 248	34,02
Charges constatées d'avance (3)	113 156		113 156	1,93	103 416	1,52
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 830 884	484 529	2 346 355	39,98	2 766 563	40,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	12 786 222	6 917 580	5 868 641	100	6 808 765	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS SECB

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

PASSIF	Valeurs au 31/10/22	% du passif	Valeurs au 31/10/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	17.04	1 000 000	14.69
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		13.51		5.25
Réserve légale	100 000		100 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	692 805		257 670	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 431 182	24.39	435 135	6.39
SITUATION NETTE	3 223 987	54.94	1 792 805	26.33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 223 987	54.94	1 792 805	26.33
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	50 889		70 153	
TOTAL PROVISIONS	50 889	0.87	70 153	1.03
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	360 106	6.14	459 051	6.74
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 000	0.34	20 000	0.29
Groupe et associés	1 105 220	18.83	2 971 545	43.64
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 338	0.18	7 480	0.11
Fournisseurs	151 796	2.59	318 059	4.67
Fournisseurs, factures non parvenues	140 112	2.39	60 544	0.89
Dettes fiscales et sociales	681 746	11.62	669 745	9.84
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	105 371	1.80	105 371	1.55
Autres dettes	19 077	0.33	334 013	4.91
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 593 765	44.20	4 945 808	72.64
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 868 641	100	6 808 765	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

260 143

2 323 285

3 331 347

1 606 981

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Du 01/11/20 Au 31/10/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	56 891	0.72	55 349	1.88	1 542	2.79
Production vendue (biens et services)	7 825 549	99.28	2 885 395	98.12	4 940 154	171.21
Montant net du chiffre d'affaires	7 882 440	100.00	2 940 744	100.00	4 941 696	168.04
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	10 350	0.13	602 853	20.50	-592 502	-98.28
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	224 294	2.85	163 558	5.56	60 736	37.13
Autres produits	26		27		-1	-3.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	8 117 111	102.98	3 707 183	126.06	4 409 928	118.96
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	31 724	0.40	22 545	0.77	9 179	40.71
Variation de stocks	2 649	0.03	-1 690	-0.06	4 339	256.77
Achats de matières premières et autres approvisionnements	529 077	6.71	386 059	13.13	143 018	37.05
Variation de stocks	7 300	0.09	-49 701	-1.69	57 002	114.69
Autres achats et charges externes	2 893 657	36.71	1 279 919	43.52	1 613 737	126.08
Impôts, taxes et versements assimilés	210 708	2.67	111 139	3.78	99 569	89.59
Salaires et traitements	1 384 652	17.57	670 594	22.80	714 058	106.48
Charges sociales	475 996	6.04	159 426	5.42	316 571	198.57
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	604 886	7.67	616 655	20.97	-11 769	-1.91
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	484 529	6.15	1 210	0.04	483 319	
Dotations aux provisions	50 889	0.65	70 153	2.39	-19 264	-27.46
Autres charges	53 437	0.68	20 157	0.69	33 281	165.11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 729 506	85.37	3 286 465	111.76	3 443 041	104.76
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 387 605	17.60	420 718	14.31	966 888	229.82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Du 01/11/20 Au 31/10/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	10 905	0.14	1 584	0.05	9 321	588.53
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	10 905	0.14	1 584	0.05	9 321	588.53
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	27 477	0.35	48 807	1.66	-21 330	-43.70
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	27 477	0.35	48 807	1.66	-21 330	-43.70
RÉSULTAT FINANCIER	-16 573	-0.21	-47 224	-1.61	30 651	64.91
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 371 033	17.39	373 494	12.70	997 539	267.08
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	83 581	1.06	70 288	2.39	13 292	18.91
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			17 437	0.59	-17 437	-100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 581	1.06	87 725	2.98	-4 145	-4.72
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	23 328	0.30	26 084	0.89	-2 756	-10.57
Sur opérations en capital	103				103	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 431	0.30	26 084	0.89	-2 653	-10.17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	60 149	0.76	61 641	2.10	-1 492	-2.42
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	8 211 596	104.18	3 796 492	129.10	4 415 105	116.29
TOTAL DES CHARGES	6 780 414	86.02	3 361 357	114.30	3 419 057	101.72
Bénéfice ou Perte	1 431 182	18.16	435 135	14.80	996 047	228.91

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1-2 PRÉSENTATION DES MÉTHODES ET DES ÉLÉMENTS DE CALCUL ET ENGAGEMENT À INCIDENCE FINANCIÈRE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022 dont le total est de 5 868 641.20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 431 181.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La comparabilité est complexe en raison des périodes de fermeture liées à la crise sanitaire COVID 19 sur l'exercice précédent.

Les comptes annuels au 31/10/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle n'est pas prise en compte car elle est estimée comme négligeable.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 15 ans
- Logiciel & licences	3 à 10 ans
- Mat. Informatique & Mobilier	3 à 8 ans

L'amortissement dégressif, s'il est pratiqué est considéré comme dérogatoire pour la fraction excédent la dotation linéaire. Les durées d'utilisation des différents matériels ayant été considérées comme proches des durées d'usage, ces dernières ont été conservées pour le calcul des amortissements, la valeur résiduelle des différents biens étant estimée négligeable.

Pour le matériel d'occasion, ayant fait l'objet d'une location préalable, la durée retenue est égale à la durée d'utilisation estimée du matériel analogue neuf, réduite de la durée de location.

La durée d'amortissement la plus commune sur le matériel et notamment les machines à sous est de 5 ans.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Le dépôt de garantie selon la convention d'occupation signée avec la Mairie de Beaulieu sur Mer est de : 420 000 euros.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Aucune provision n'est nécessaire au 31 octobre 2022.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision a été dotée sur l'exercice pour la somme de 484 529 euros et une reprise de 1 210 € a été constatée sur l'exercice.

Une perte irrécouvrable de 1 210 € a été constatée sur l'exercice.

AUTRES CREANCES

Il s'agit principalement de créances sur :

- les redevances de la mise à disposition du restaurant pour 6 900 euros et les redevances liées à l'autorisation de mise en vente dans le casino de la chicha pour 5 840 euros ainsi qu'un remboursement d'assurance en attente d'encaissement pour 6 759 euros.

- les fournisseurs pour avoirs à recevoir pour 49 073 euros.

AUTRES DETTES

Il s'agit pour l'essentiel de la dette pour "points fidélité" calculée en fonction des points non utilisés. Chaque point est valorisé 0.03€ soit un total de 13 956 €.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.
Aucune provision n'est nécessaire au 31 octobre 2022.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Pour les concessions, il s'agit de la licence IV, non amortissable et pour les logiciels, il s'agit des logiciels nécessaires :

- au jeux (tables, boules, machines à sous....);
- à l'activité restauration;
- et enfin à la gestion administrative (comptabilité).

La durée d'amortissement principale est 3 ans.

Désignation	VALEUR NETTE
Concessions	26 000
Logiciels jeux, Resto & Admin	
Autres Immo. incorporelles	274
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTE	26 274

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1-3 NOUVELLES IMMOBILISATIONS IMMOBILIERES 2021/2022

Les principaux postes de nouvelles immobilisations pour cette saison sont :

- Deuxième Roulette Anglaise Electronique de 6 postes.
- Achat de matériel de jeux supplémentaires (Mélangeur de cartes)
- Distributeur de boissons Premix pour nos différents bars.

N° F.	Rd.	Libellé	N°cpte	Date entrée	Base C.	Durée C.	L/D	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	V.N.C.	Date sortie	Valeur brute sortie	Prix Cess HT	Amortis sorts	*-/- Value
630	F2205139	NOVOMATIC-MELANDEUR CARTE JE JHUI 94	2154300	25-mars-22	13 134,00	5	linéaire		1 151,47	1 151,47	11 982,53					
634	F2207050	SECO-RAE LOTUS 6 X MAS 701 A 706	2154300	6-juil.-22	15 000,00	5	linéaire		969,86	969,86	14 030,14					
635	F2207029	APPOLONA-MAT-ONLINE RAE JEUX X 6	2154300	7-juil.-22	7 343,63	5	linéaire		470,80	470,80	6 872,83					
636	F2207085	ERREQUATIRO-FAUTEUILS RAE JEUX X 4	2154300	18-juil.-22	3 806,40	5	linéaire		221,08	221,08	3 585,32					
639	F2208134	NOVOMATIC-MISE A JOUR RAE LOTUS	2154300	31-aout-22	3 666,00	5	linéaire		124,54	124,54	3 541,46					
			Total 2154300		42 990,03				2 937,75	2 937,75	40 012,28					
618	F2112030	CASH DEV-ALIM, KOSK MAS TERRASSE	2154400	8-déc.-21	845,40	3	linéaire		253,23	253,23	592,17					
622	F2202023	APPOLONA-EQUIPEMENT ONLINE MAS X 1	2154400	15-fév.-22	1 292,40	5	linéaire		183,41	183,41	1 108,99					
623	F2202040	LUDI-CLAVIER POKER MAS N°23	2154400	16-fév.-22	669,00	5	linéaire		94,58	94,58	574,42					
624	F2202040	LUDI-CLAVIER POKER MAS N°25	2154400	16-fév.-22	669,00	5	linéaire		94,58	94,58	574,42					
625	F2202040	LUDI-CLAVIER POKER MAS N°26	2154400	16-fév.-22	669,00	5	linéaire		94,58	94,58	574,42					
626	F2202040	LUDI-CLAVIER POKER MAS N°27	2154400	16-fév.-22	669,00	5	linéaire		94,58	94,58	574,42					
631	F2206081	BALLY-CLAVIER V2222 IDECK MAS 70	2154400	30-juin-22	1 812,00	5	linéaire		123,12	123,12	1 688,88					
637	F2207140	LM CONTROL-TIREUSE BILLET MAS	2154400	27-juil.-22	1 728,00	5	linéaire		91,84	91,84	1 636,16					
			Total 2154400		8 353,80				1 029,92	1 029,92	7 323,88					
638	F2208085	BOUL-PAT-CONSERVATEUR GLACE BACCARA	2154500	1-aout-22	650,00	3	linéaire		54,61	54,61	595,39					
642	F2210026	METRO-TIREUSE BIÈRE	2154500	6-oct.-22	2 902,28	3	linéaire		68,91	68,91	2 833,37					
			Total 2154500		3 552,28				123,52	123,52	3 428,76					
614	F2112027	ILD-ENSEIGNES SKY	2154800	3-déc.-21	885,00	5	linéaire		161,48	161,48	723,52					
615	F2112027	ILD-LECTEUR CD DU SKY	2154800	3-déc.-21	1 990,00	5	linéaire		363,11	363,11	1 626,89					
616	F2112027	ILD-CANNON CO2 SKY	2154800	3-déc.-21	3 086,00	5	linéaire		563,09	563,09	2 522,91					
629	F2205126	FACTORY DRINK-TOURELLE BOISSONS SKY	2154800	18-mai-22	9 690,00	5	linéaire		886,70	886,70	8 803,30					
			Total 2154800		15 651,00				1 974,38	1 974,38	19 676,62					
610	F2209013	FOURNRESTO-CONGELATEUR 600 CUISINE	2154850	5-sept.-22	545,45	3	linéaire		28,39	28,39	517,06					
			Total 2154850		545,45				28,39	28,39	517,06					
617	F2111111	ALPOHEMINE-EXTRACTION CUISINE	2181040	1-nov.-21	2 970,00	8	linéaire		371,25	371,25	2 598,75					
628	F2203050	KOMIL-FO-STORES FAÇADES CASINO	2181040	1-mars-22	3 419,66	8	linéaire		286,92	286,92	3 132,74					
			Total 2181040		6 389,66				658,17	658,17	5 731,49					
613	F2112027	ILD-AGENCEMENT SKY	2181800	3-déc.-21	5 813,00	3	linéaire		1 767,79	1 767,79	4 045,21					
633	F2206156	ILLUSION LED-CREATION TOILETTES SKY	2181800	30-juin-22	3 303,00	5	linéaire		224,42	224,42	3 078,58					
			Total 2181800		9 116,00				1 992,21	1 992,21	7 123,79					

AR Prefecture

006-210600110-20230613-1306233_08-DE
Reçu le 16/06/2023

86 558,22

8 744,34

8 744,34

77 813,88

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1-4 INVENTAIRE IMMOBILISATIONS

Type de bien	Intitulé	N°cpte	Base C.	Cumul N-1	Dotaton	Cumul N	V.N.C.	Date sortie	Valeur brute sortie	Prix Cess./HT	Amortis sortie	*-+ Value
Biens propres	CONCESS./BREVETS/LICENCES	2050000	26 000,00	5 955,87		5 955,87	26 000,00					
Biens propres	LOGICIELS JEUX	2053300	5 955,87	15 945,87		15 945,87						
Biens propres	LOGICIELS M.A.S	2053400	15 945,87	3 976,48		3 976,48						
Biens propres	LOGICIELS RESTAURATION	2053900	3 976,48	30 597,76		30 597,76						
Biens propres	LOGICIELS ADMINISTRATIFS	2053900	30 702,80	957,74	115,04	30 702,80						
Biens propres	AUTRES IMMOCS./INCORPOREL.	2080000	1 368,15	132 967,97	136,82	1 094,56	273,59					
Biens propres	MAT./TECHN.SECTEURS COMMUNS	2154100	132 967,97	124 487,19	1 709,91	126 197,10	6 770,87					
Biens propres	MAT./TECHN. JEUX	2154300	446 177,60	353 434,40	38 310,25	391 744,65	54 432,95					
Biens propres	MAT./TECHN. M.A.S	2154400	2 092 069,02	1 869 842,37	88 628,25	1 958 470,62	123 598,40		18 732,12		18 732,12	
Biens propres	MAT./TECHN.BACCARA	2154500	4 972,99	766,87	297,94	1 064,81	3 908,18					
Biens propres	MAT./TECHN.TERRAZZA	2154600	35 222,13	35 074,18	147,95	35 222,13			540,01		540,01	
Biens propres	MAT./TECHN.SALLE SPECTACLE	2154700	12 271,65	10 916,05	964,43	11 880,48	391,17		206,66		206,66	
Biens propres	MAT./TECHN.SALLE SPECTACLE	2154800	126 110,84	65 768,29	13 953,87	79 722,16	46 388,68		1 128,40		1 128,40	
Biens propres	MAT./TECHN.F&B	2154850	172 972,41	167 121,29	1 545,89	168 667,18	4 305,23					
Biens propres	MAT./TECHN. ADMINISTRATION	2154900	3 493,78	3 493,78		3 493,78						
Biens propres	JETONS JEUX	2155300	43 671,52	35 576,69	5 458,94	41 035,63	2 635,89					
Biens propres	JETONS M.A.S.	2155400	1 484,00	1 275,12	185,50	1 460,62	23,38					
Biens de retour	AGENCEMENTS REHABILITATION CASINO	2181040	5 826 929,13	2 693 065,24	391 458,50	3 074 523,74	2 752 405,39					
Biens de reprise	AGENCEMENT SECTEUR COMMUNS	2181100	48 544,56	38 101,56	3 348,17	41 449,73	7 094,65					
Biens de reprise	AGENCEMENT M.A.S.	2181400	900,00	19,23	180,00	159,23	700,77					
Biens de reprise	AGENCEMENT TERRAZZA	2181600	8 374,98	6 644,71	551,30	6 596,01	1 778,97		3 310,00		3 206,51	(103,49)
Biens de reprise	AGENCEMENT SALLE SPECTACLE	2181700	4 288,90	2 814,76	428,89	3 243,65	1 045,25					
Biens de reprise	AGENCEMENT LE GARDEN	2181800	116 206,92	51 272,77	18 939,99	70 286,76	45 940,16		22 082,00		22 082,00	
Biens de reprise	AGENCEMENT F&B	2181850	37 261,77	26 489,82	4 288,59	30 778,41	6 483,36					
Biens propres	MAT./BUR. & INFO. JEUX	2183300	2 497,20	2 497,20		2 497,20						
Biens propres	MAT./BUR. & INFO. M.A.S	2183400	25 223,05	25 223,05		25 223,05						
Biens propres	MAT./BUR./INFO LE SKY	2183800	3 187,90	2 377,96	475,67	2 853,63	334,27					
Biens propres	MAT./BUR./INFO FB	2183850	7 389,65	7 389,65		7 389,65						
Biens propres	MAT./BUR. & INFO. ADMINISTRATION	2183900	90 539,47	89 375,00	1 164,47	90 539,47			668,92		668,92	
Biens propres	MOBILIER SECTEURS COMMUNS	2184100	8 356,47	7 559,43	688,88	8 243,31	113,16					
Biens propres	MOBILIER JEUX	2184300	44 356,97	30 814,03	5 288,37	36 102,40	8 254,57		5 499,00		5 499,00	
Biens propres	MOBILIER M.A.S	2184400	36 673,80	32 852,12	3 295,23	36 108,35	565,45					
Biens propres	MOBILIER BACCARA	2184500	20 302,32	17 444,69	2 537,79	19 982,48	319,84					
Biens propres	MOBILIER TERRAZZA	2184600	56 708,96	46 538,50	7 088,62	53 627,12	3 081,84					
Biens propres	MOBILIER SALLE SPECTACLE	2184700	31 016,73	26 690,21	3 842,30	30 532,51	484,22					
Biens propres	MOBILIER LE GARDEN	2184800	55 270,00	42 699,98	7 580,37	50 280,35	4 989,65					
Biens propres	MOBILIER ADMINISTRATION	2184900	18 112,49	15 779,22	2 284,08	18 043,30	69,19					

9 587 504,37

5 980 229,08

604 886,01

6 485 115,09

3 102 389,28

52 167,11

52 063,62

(103,49)

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

1-5 LISTE SORTIES IMMOS 2021/2022

52 167,11

51 999,57

64,05

52 063,62

103,49

52 167,11

52 063,62

(103,49)

N° F.	Réf.	Libellé	N°cpte	Date entrée	Base C.	Durée C.	LD	Cumul N-1	Detention	Cumul N	V.N.C.	Date sortie	Valeur brute sortie	Prix Cess.HT	Amortis sortis	+- Value
403	F1601136	BALLY FRANCE-KITS MAS 1-2-3-4-5-6	2154400	29-janv-16	10 296,00	3	linéaire	10 296,00	10 296,00	10 296,00	30-sept-22	10 296,00	10 296,00	10 296,00		
474	F1609980	BALLY FRANCE-KIT TAIUX MAS N°1 A N°6	2154400	28-sept-16	1 956,12	3	linéaire	1 956,12	1 956,12	1 956,12	30-sept-22	1 956,12	1 956,12	1 956,12		
483	F1612147	MEDIAS MONICA-CABINE BILLETS MAS	2154400	15-déc-16	6 480,00	3	linéaire	6 480,00	6 480,00	6 480,00	30-sept-22	6 480,00	6 480,00	6 480,00		
			Total 2154400		18 732,12			18 732,12		18 732,12		18 732,12	18 732,12	18 732,12		
420	F1604001	METRO-PORTE MENU TERRAZZA	2154600	5-avr-16	540,01	3	linéaire	540,01	540,01	540,01	30-sept-22	540,01	540,01	540,01		
			Total 2154600		540,01			540,01		540,01		540,01	540,01	540,01		
475	F1610054	DISQUET LUEUX-SONO PORTABLE SPECT.	2154700	20-oct-16	206,66	3	linéaire	206,66	206,66	206,66	30-sept-22	206,66	206,66	206,66		
			Total 2154700		206,66			206,66		206,66		206,66	206,66	206,66		
464	F1607115	AU PEROU-FONTAINE LUMIN.GARDEN	2154800	28-jul-16	282,10	3	linéaire	282,10	282,10	282,10	30-sept-22	282,10	282,10	282,10		
465	F1608011	AU PEROU-FONTAINE LUMIN.GARDEN	2154800	4-août-16	282,10	3	linéaire	282,10	282,10	282,10	30-sept-22	282,10	282,10	282,10		
476	F1608093	AU PEROU-FONTAINE LUMIN.GARDEN	2154800	25-août-16	564,20	3	linéaire	564,20	564,20	564,20	30-sept-22	564,20	564,20	564,20		
			Total 2154800		1 128,40			1 128,40		1 128,40		1 128,40	1 128,40	1 128,40		
236	F1412198	HEMME FREZAL-DECORATION BRASSERIE LE 4	2181600	19-déc-14	2 750,00	5	linéaire	2 750,00	2 750,00	2 750,00	30-sept-22	2 750,00	2 750,00	2 750,00		
431	F1603135	REFLEX-ENSEIGNE TERRAZZA	2181600	24-mars-16	560,00	8	linéaire	392,46	64,05	456,51	103,49	30-sept-22	560,00	560,00	456,51	(103,49)
			Total 2181600		3 310,00			3 142,46	64,05	3 206,51	103,49	3 310,00	3 310,00	3 206,51	(103,49)	
313	F1506009	ILLUSION LED-MOQUETTE GARDEN	2181800	11-jun-15	5 317,00	3	linéaire	5 317,00	5 317,00	5 317,00	30-sept-22	5 317,00	5 317,00	5 317,00		
451	F1606117	ILLUSION LED-MOQUETTE GARDEN	2181800	1-jul-16	8 300,00	3	linéaire	8 300,00	8 300,00	8 300,00	30-sept-22	8 300,00	8 300,00	8 300,00		
500	F1707015	ILLUSION LED-MOQUETTE TERRASSE SKY	2181800	3-jul-17	8 465,00	3	linéaire	8 465,00	8 465,00	8 465,00	30-sept-22	8 465,00	8 465,00	8 465,00		
			Total 2181800		22 082,00			22 082,00		22 082,00		22 082,00	22 082,00	22 082,00		
504	F1711014	AUCHAN-ORDONNATEUR PORTABLE DIRECTION	2183900	11-nov-17	668,92	3	linéaire	668,92	668,92	668,92	30-sept-22	668,92	668,92	668,92		
			Total 2183900		668,92			668,92		668,92		668,92	668,92	668,92		
290	F1412242	MASH-ESTRADE SALLE MAS	2184400	11-déc-14	5 499,00	5	linéaire	5 499,00	5 499,00	5 499,00	30-sept-22	5 499,00	5 499,00	5 499,00		
			Total 2184400		5 499,00			5 499,00		5 499,00		5 499,00	5 499,00	5 499,00		

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

2 – COPIES DES PROCES VERBAUX

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à 14 heures trente, les Actionnaires de la Société par Actions Simplifiée du CASINO DE BEAULIEU SUR MER, au capital de UN MILLION d'Euros divisé en 50 000 actions de vingt Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège à BEAULIEU SUR MER (06 310), 4 Avenue Fernand Dunan, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations sociales concernant l'exercice clos le 31 Octobre 2022 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes concernant le même exercice ;
- Rapport spécial et compte-rendu du Commissaire aux Comptes en application des dispositions de l'article 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes de l'exercice. Quitus au Conseil d'administration ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des Membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance. Le Commissaire aux Comptes, dûment convoqué est présent.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Olivier RAINEAU** en sa qualité de Président de la SAS. Monsieur **Alain CADI**, en sa qualité de représentant légal de la SAS Casino du Golfe qui est l'actionnaire majoritaire de notre société et seul autre actionnaire physiquement présent et représentant le plus grand nombre d'actions, est appelé comme scrutateur et Madame **Sophie ROGER** est désignée comme Secrétaire.

Le Bureau, ainsi constitué, le Président constate d'après la feuille de présence certifiée exacte par les Membres du Bureau, que les Actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble la majorité au moins des actions ayant le droit de vote et que l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut valablement délibérer tant en Assemblée Ordinaire.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- un exemplaire des statuts;
- la copie des lettres de convocation à la présente Assemblée envoyées aux Actionnaires;
- la feuille de présence revêtue de la signature des Membres du Bureau;
- le texte des résolutions;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 Octobre 2022 ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes.

Monsieur le Président déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe et généralement tous les documents devant, d'après la législation sur les Sociétés commerciales, être communiqués aux Actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social dans un délai de quinze jours francs au moins avant la réunion de la présente Assemblée.

Lecture est donnée des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, puis le Président offre la parole aux actionnaires.

Après échanges de vues, le Président ayant fourni toutes les précisions complémentaires qui lui sont demandées et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, ainsi que les explications fournies verbalement, **approuve** dans toutes leurs parties et sans aucune réserve le rapport du Conseil, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Octobre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Elle **donne quitus** aux Administrateurs pour tous les actes de leur gestion au cours de ce même exercice.

Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 1 431 181.87 euros au compte des « Autres Réserves » pour le porter à hauteur de 2 123 986.87 euros.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, ainsi que les explications fournies par le Président, approuve les conventions visées à l'Article L 227-10 du Code du commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

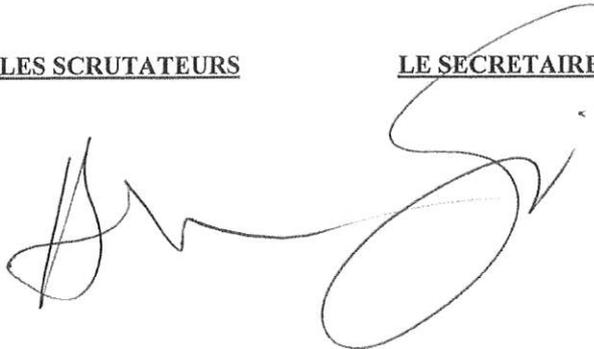
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération aux fins d'accomplir toutes formalités généralement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 Heures.

De tout ce que dessus a été dressé le procès-verbal, constatant la présente délibération, qui a été signé après lecture par les Membres du Bureau.

LE PRESIDENTLES SCRUTATEURSLE SECRETAIRE

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

3 - ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

INTRODUCTION

Situé à égales distance (9km) de Nice et Monaco, le Casino de Beaulieu a ouvert ses portes, après une fermeture de plus de 4 ans, le 17 DECEMBRE 2014.

A fin 2022, 203 Casinos se partagent le territoire Français dans les stations regroupées sous une appellation unique de « stations touristiques ».

En France, Une saison de Casino part le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre suivant.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

3-1 LE CONTEXTE CONCURRENTIEL

Du côté Ouest (et à proximité) de Beaulieu, on trouve respectivement les casinos de Nice (Barrière Et Partouche), Cagnes (Tranchant), Antibes (Joa). A l'Est, se trouvent les Casinos Monégasques et Menton. De nombreux Casinos jalonnent la Cote d'Azur, de Menton à Bandol, on en dénombre 18.

CASINO	CLASSEMENT	CLASSEMENT	Évolution PBJ
	2020/2021	2021/2022	
	France	France	N/N-1
BEAULIEUSUR MER	126 ^{ième}	79 ^{ième}	+ 338,38 %
NICE RUHL	23 ^{ième}	18 ^{ième}	+ 144 %
NICE PALAIS	60 ^{ième}	56 ^{ième}	+ 137,87 %
ANTIBES	29 ^{ième}	28 ^{ième}	+ 120,49 %
CAGNES	32 ^{ième}	29 ^{ième}	+ 127,26 %

LES PARTS DE MARCHÉ DE NOTRE SECTEUR (produit brut des jeux) :

	2019	%	2020	%	2021	%
Nice Ruhl	21 726 583	16.30%	11 207 734	14%	27 347 666	14.47 %
Cannes Crois	20 905 959	15.68%	12 655 522	16%	28 843 812	15.26 %
Antibes	15 428 970	11.58%	9 370 158	12%	20 660 236	10.93 %
Cannes 3.14	6 616 484	4.96%	3 518 984	4%	7 492 679	3.96 %
Cagnes	15 200 561	11.40%	8 966 619	11%	20 377 628	10.78 %
Menton	12 485 425	9.37%	6 410 173	8%	15 181 541	8.03 %
Les Princes	3 450 649	2.59%	5 978 693	8%	13 967 459	7.39 %
Mandelieu	13 243 892	9.94%	8 069 182	10%	19 570 520	10.35 %
Nice palais	11 111 760	8.34%	6 268 288	8%	14 910 544	7.89 %
Grasse	614 339	0.46%	330 529	0.4%	676 033	0.36 %
Juan	6 639 947	4.98%	4 491 515	6%	9 336 202	4.94 %
Beaulieu	5 863 672	4.40%	2 438 238	3%	10 688 861	5.65 %
Totaux	133 288 241	100.00%	79 705 635	100 %	189 053 181	100 %

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

3-2 HISTORIQUE

Suite à un appel d'offre de la municipalité de Beaulieu Sur Mer, la SAS Casino de Beaulieu obtient le cahier des charges en 2012.

2012 : Début des travaux de rénovation.

2013 : Autorisation d'exploitation des jeux obtenue pour 5 ans.

2014 : Ouverture du Casino (le 17 décembre),

2015 : Inauguration officielle du Casino (6 mars)

2018 : PREMIER AUDIT COMPLET police des Jeux Paris

2018 : Renouvellement AUTORISATION DE JEUX POUR 5 ANS

2019 : Subdélégation du restaurant « les Voisins »

2020 : Lancement de notre nouveau concept pour la saison hivernale, « Marquis Club »

2021 : Concept hivernale « The Game » avec restauration.

2022 : Mise en place d'un Jackpot progressif sur nos tables d'Ultimate Poker et d'une deuxième Roulette Anglaise Electronique de 6 postes.

✓ Composition du casino :

Surface du bâtiment : 3200 m2

- Rez de chaussé : Accueil, restauration, Locaux back office, Lounge bar extérieur

- Premier étage : Salle Gala, Salle des Jeux trads et machines à sous, Bar et restauration, Locaux back office

- Deuxième étage : Locaux back office et loges

3-3 INFORMATIONS SPECIFIQUES A L' ACTIVITÉ DU CASINO

3-3-1 REPARTITION ENTRE LES PRODUITS BRUTS DES JEUX DE TABLE ET MACHINES A SOUS

Le secteur de revenu principal du casino est le Parc des Machines à Sous. Sur l'exercice 2021/2022, nous pouvons constater que le produit brut des jeux de tables représente **53,37%** (pour 19,86 % en 2020/2021) du produit brut des jeux global. Nous pouvons souligner que la salle de Jeux Traditionnels du Casino offre un choix de jeux beaucoup plus éclectique que nos concurrents : punto banco, roulettes anglaises, black jack, et table d'Ultimate holdem (Le Stud Poker a été remplacé par une table d'Ultimate supplémentaire avec Jackpot progressif, en cours d'exercice). Nous souhaitons garder cette particularité de maintenir une salle de jeux traditionnels et une équipe importante (Jusqu'à 20 personnes en saison) pour que le Casino de Beaulieu reste un point d'attrait pour une clientèle variée.

AR Prefecture

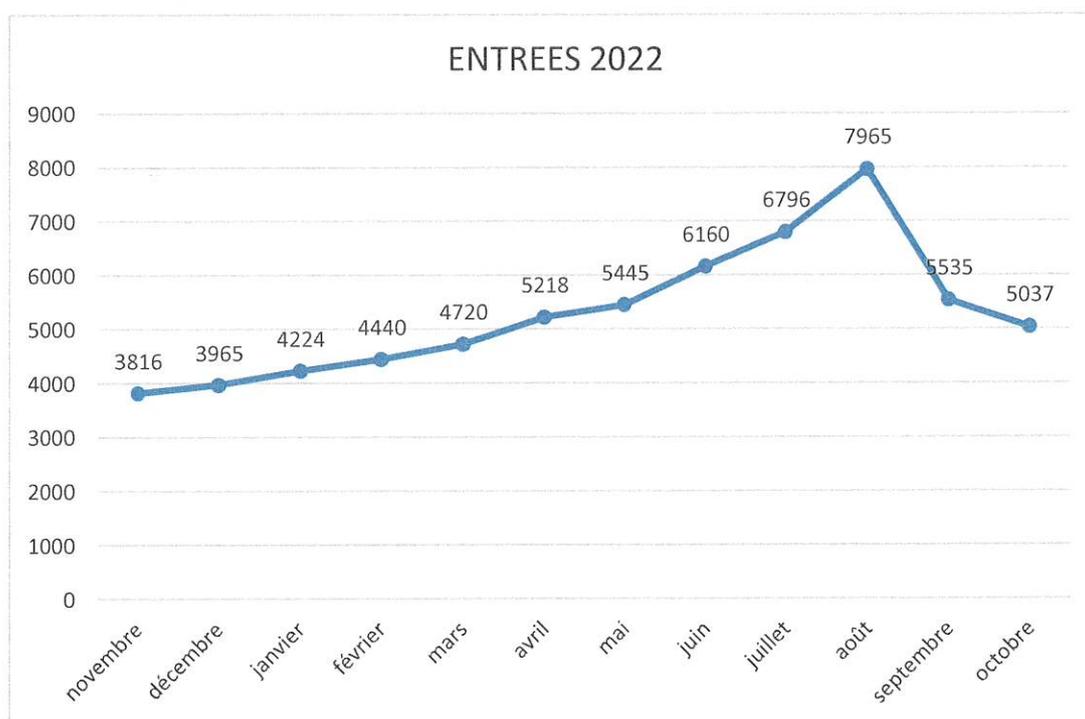
006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

Répartition produit brut des jeux

Jeux pratiqués	PDT	%
Roulette Anglaise	2 249 241,00 €	21,04%
Punto Banco	7 140,00 €	0,07%
Black Jack	588 285,00 €	5,50%
Stud Poker	3 069,00 €	2,87%
Ultimate Texas	496 507,50 €	4,65%
Roulette Electronique	2 360 262,00 €	22,08%
Total Jeux Traditionnels	3 344 242,50 €	31,29%
Machines à sous	4 984 356,68 €	46,63%
Total Produit Brut	10 688 861,18 €	100,00%

3-3-2 LES ENTREES AU CASINO



Evolution constante des entrées tout au long de l'exercice avec un total de 63 321 entrées sur l'année.

AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**Classement Casino / Panier moyen**

Classement	Casino	Panier Moyen
1	Beaulieu sur Mer	168,80 €
2	Cannes Les princes	125,14 €
3	Cannes 3.14	117,76 €
4	Antibes La Siesta	115,59 €
5	Mandelieu	111,75 €
6	Cagnes sur Mer	91,98 €
7	Nice le Ruhl	84,88 €
8	Cannes croisette	78,85 €
9	Antibes Juan les Pins	77,85 €
10	Menton	76,76 €
11	Nice Palais	61,32 €
12	Grasse	45,14 €

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

3-3-3 NOTRE LUTTE CONTRE L'ABUS DE JEUX

Conscients des risques d'addiction que peuvent provoquer les jeux, le Casino de Beaulieu et les organisations professionnelles telles que Casinos de France ont engagés une démarche volontariste auprès de la clientèle et proposent des solutions concrètes destinées à anticiper le phénomène de dépendance au jeu.



Depuis le début de l'année 2020, les problématiques liées à l'abus de jeux sont régis par l'ANJ (L'Autorité Nationale des Jeux). L'ANJ est une autorité administrative indépendante au périmètre étendu à l'ensemble du secteur des jeux d'argent. Elle présente chaque année le bilan de son activité et son président peut être auditionné par la commission compétente de chacune des deux assemblées (Assemblée nationale et Sénat).

Les Casinos procèdent désormais par Groupe au rapport d'un dossier annuel concernant les procédures mises en place pour assurer une meilleure protection des joueurs. Ci-dessous le rapport du groupe Raineau pour l'exercice 2021/2022.

Notre programme

- ✓ Garantir des conditions d'accès "responsables" aux espaces de jeu.

Des dispositifs de filtrage à l'entrée du casino permettent de vérifier l'identité des visiteurs afin d'empêcher l'entrée des mineurs et des interdits de jeu lesquels figurent dans un fichier établi et mis à jour par le Ministère de l'Intérieur

- ✓ Un référent Jeu Responsable au Casino de Beaulieu

"Le référent Jeu Responsable" est une personne spécialement formée pour écouter, aider et orienter la personne qui pense être en situation d'abus de jeu. Le référent au Casino de Beaulieu est un membre du comité de direction : Betty VAN MAELLAERTS

- ✓ Proposer des outils de limitation du jeu.

Le logiciel informatique en vigueur au Casino de Beaulieu permet de limiter le montant des transactions bancaires (cartes bancaires et chèques) dans nos salles de jeux.

Sur cet exercice nous avons également souhaité accentuer notre lutte contre l'abus de jeux. Nous offrons désormais la possibilité à un client qui se sentirait dans une situation de dépendance vis-à-vis du jeu, un système de limitation volontaire sur les moyens de paiements. Un client peut désormais nous demander de ne plus accepter ses cartes bleues ou ses chèques.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/05/2023

✓ Former l'ensemble de nos équipes au Jeu Responsable.

La réglementation des jeux impose aux Casinos d'assurer une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu, à tout employé nouvellement agréé, dans un délai de 90 jours après sa prise de fonction dans l'entreprise.

✓ Aider les clients à mieux comprendre l'offre de jeux.

Le personnel des salles de jeux est formé pour être en mesure d'expliquer le fonctionnement des jeux traditionnels et des machines à sous aux clients qui le désirent.

✓ Interdiction de casinos

Au-delà de ces mesures destinées à prévenir les phénomènes de dépendance, il y a l'interdiction.

On distingue deux types d'interdiction de jeux

- L'interdiction au sein du Casino : ANPR (à ne pas recevoir)

Le référent jeu responsable, après un entretien avec le joueur dépendant, peut lui proposer une interdiction temporaire au sein du casino.

C'est la solution préconisée par le Casino de Beaulieu car cette mesure temporaire permet de faire un point à une date déterminée avec le joueur sur son addiction.

- L'interdiction nationale

Si toutes les mesures prises ne suffisent pas, le référent jeu responsable proposera au client une interdiction nationale.

Cette démarche volontaire est personnelle et confidentielle.

✓ Service d'autorégulation

Avec le service d'autorégulation, le Casino de Beaulieu souhaite donner à tous les joueurs la possibilité de limiter ses accès et ses temps de jeux.

La Limitation Volontaire d'Accès (LVA) permet de déterminer un nombre fixe de visites dans le mois. Une exclusion volontaire peut également être demandée par le joueur pour une durée fixée –

La limitation de fréquentation est donc un contrat établi entre le joueur et le casino de Beaulieu aucune nouvelle limite cette année, par contre une personne en suivie permanent avec rendez-vous « informel » régulier et une personne, qui après discussion, s'est interdite de notre établissement.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

3-3-4 ETAT DES MESURES PRISES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ABUS DE JEUX

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



SOMMAIRE

I / INTRODUCTION

II / PRESENTATION DU GROUPE

1. Organigrammes
2. Organisation commission par établissement

III / MESURES DE PREVENTION

1. Formation du personnel initiale
2. Formation du personnel continue
3. Organisation commission par établissement
4. Convention concernant la prise en charge thérapeutique
5. Actions et moyens en termes de prévention
6. La prévention, Pourquoi ?

IV / DISPOSITIF DE PROTECTION

1. Limitation volontaire d'accès
2. Limitation volontaire de paiement
3. Protection des mineurs
4. Documents administratifs

V / ACTIONS ENGAGEES

1. Brochure
2. Campagne de sensibilisation
3. Support vidéo
4. Affiches

VI / ANNEXES

INTRODUCTION

Afin d'établir ce rapport 2023, je me suis appuyé sur le cadre de référence tel qu'expliqué dans la notice à destination des opérateurs de jeu.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe Raineau est un groupe familial qui œuvre depuis plusieurs générations maintenant dans le monde du jeu et qui dispose de 3 opérations sur le territoire National. Le groupe est implanté dans les stations de (par ordre de création) Cavalaire sur mer dans le Var, Beaulieu sur mer dans les Alpes Maritimes. Le Groupe a ouvert un club de jeux l'Impérial Club à Paris 13ème.

Le Casino de Noiretable ne fait plus parti du groupe Raineau. Il a été cédé au groupe Golden Palace en novembre 2022.

Réal professionnel des jeux de Casino, le groupe a su se forger une image respectée de tous. Aujourd'hui encore et malgré les différentes crises, le groupe continue de proposer dans ses lieux d'implantation une des offres de jeux traditionnels les plus variées et toujours plus de plaisir. Parce que jeu et jeu excessif sont très proches, le groupe met tout en œuvre pour garantir dans ses unités un jeu plaisir et responsable et ce en permanence.

Le plan d'action mené dans le cadre du jeu responsable est en application dans l'ensemble des casinos du groupe et de son club de jeux.



CASINO DE CAVALAIRE SUR MER

305,rue du port
83240 Cavalaire sur mer
www.casinodecavalaire.com
CREATION EN 1996
56 COLLABORATEURS
10H00/03H00 (04h00WE)
PAS DE DROIT

IMPERIAL CLUB PARIS

23 AVENUE D'IVRY
75013 PARIS
www.imperialclubparis.com
CREATION EN 2019
113 COLLABORATEURS
14H00/06H00 tous les jours
15 € DE DROIT D'ENTREE

CASINO DE BEAULIEU

4 AVENUE FERNAUD
DUNAN
06310 BEAULIEU SUR
MER
www.casinodebeaulieu.com
CREATION EN 2014
58 COLLABORATEURS
10H00/03H00 (04h00WE)
PAS DE DROIT D'ENTREE

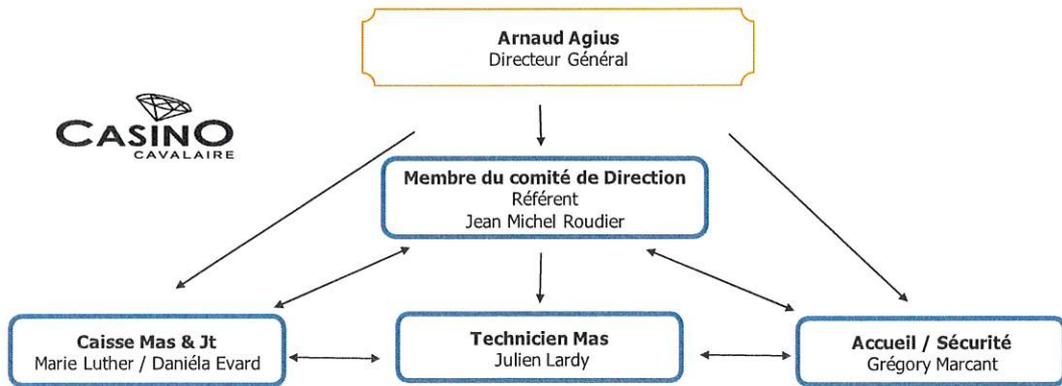
AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

ORGANIGRAMME GROUPE

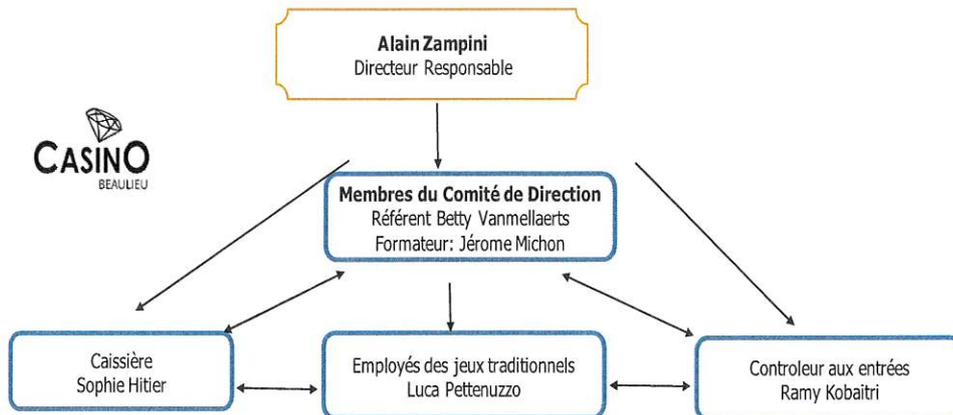
❖ **CASINO DE CAVALAIRE**

ORGANIGRAMME



❖ **CASINO DE BEAULIEU SUR MER**

ORGANIGRAMME

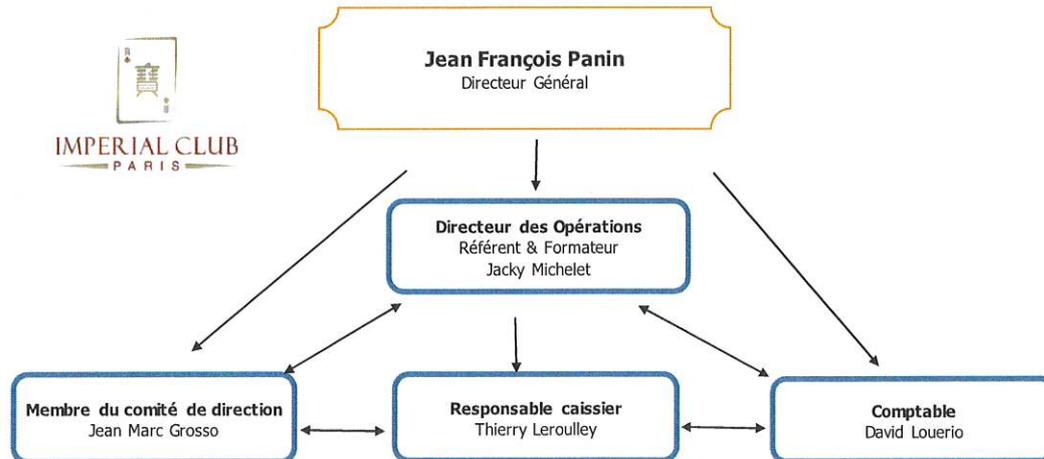


AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

IMPERIAL CLUB PARIS

ORGANIGRAMME



FORMATION INITIALE DU PERSONNEL

Lors de chaque intégration dans les effectifs des casinos ou du club de jeux, le référent ou le comité responsable de l'abus dispense à chaque nouvel employé de jeu, (employé soumis à un agrément) une formation liée à l'abus de jeu et au jeu excessif afin de prévenir les différents comportements à risques liés aux jeux d'argent.

Cette formation doit être dispensée dans les 90 jours de la signature du contrat. (Support et contenus de la formation en annexe 1).

A l'issue de cette formation le guide ainsi que son livret sont transmis à chaque collaborateur formé.

Une attestation de formation leur est également transmise et un double de cette attestation est porté dans un dossier abus de jeu disponible aux services administratifs et RH de nos établissements. (cf annexe 2).

FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

Des rappels sont régulièrement faits à nos équipes sur les possibilités que nos établissements offrent à nos clients dans le cadre de la prévention du jeu excessif lors de nos briefings.

Les employés qui semblent être en difficultés sur ce sujet participeront au module formation en continue. (Support et contenus de cette formation en annexe 1 bis)

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

ORGANISATION COMMISSION PAR ETABLISSEMENT.

Le référent est une personne spécialement formée pour écouter, aider, et orienter nos clients qui pensent être en situation d'abus de jeu.

Pour le Casino de Cavalaire le référent / formateur est Jean Michel Roudier.

Pour le Casino de Beaulieu sur mer le référent est Betty Vanmellaerts et le formateur est Jérôme Michon.

Pour l'Impérial club Paris le référent / formateur est Jacky Michelet.

Leur mission est d'appliquer les recommandations établies par le référent groupe, d'animer le jeu responsable sur place, le suivi des joueurs et la formation du personnel.

Le référent Groupe établit une stratégie afin d'inclure les recommandations ANJ dans les protocoles commerciaux. Il établit un référentiel groupe.

Ils animent les commissions et sont en lien direct avec le directeur responsable de chaque établissement.

Ils sont en mesure de proposer des solutions en lien avec le besoin de nos joueurs en difficulté.

Ils s'assurent que les guides « s'amuser c'est bien jouer » sont toujours à la disposition de nos clients.

Les référents sont chargés de former les collaborateurs.

Cette formation permet un échange sur les bonnes pratiques et de sensibiliser nos nouveaux collaborateurs aux futures situations de jeu responsable.

CONVENTION DE PARTENARIAT MODE DE FONCTIONNEMENT CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE.

Une convention de partenariat avec Mme Desbans Hellner Florence a été signée le 01 Décembre 2021.

Ce contrat est conclu pour une période d'un an, renouvelable par simple reconduction.

Ce partenariat est conclu sur deux axes principaux.

- Mise à disposition d'un temps de consultation au bénéfice des clients du Groupe Raineau France.
- Mise à disposition d'un temps de consulting au bénéfice de Jacky Michelet référent jeu responsable au sein du groupe Raineau France.

Temps de consultation

- Les consultations auront lieu au cabinet situé au 16 rue d'Ouessant 75015 Paris ou en visio ou au téléphone.
- Florence Desbans dédie un temps de consultation réservé au sein de son cabinet, nommé « temps de consultation »

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

- Florence Desbans réservera systématiquement une permanence de 9h/12H chaque premier mardi du mois (hors mois d'Août), aux clients du Groupe Raineau France qui en auraient besoin. Le Groupe Raineau sera facturé que la permanence soit utilisée ou non par les clients du groupe.
- Il est par ailleurs possible de prendre rdv en dehors de la permanence, en fonction des possibilités du planning. La prise en charge sera facturée à l'établissement concerné.
- Facturation : A la charge de l'établissement.
- *Ce temps de consultation sera réservé nominativement au téléphone par l'établissement, ou en direct par le client en accord avec le référent local.*
- *En cas de nécessité de suivi thérapeutique, la participation financière sera à établir avec l'établissement concerné.*

***Bilan 2022** : aucun client n'a ressenti le besoin de consulter le référent addictologie Florence Desbans lors de la permanence.*

Les sessions de travail de la missions consulting :

- Les outils d'information et de communication concernant la prévention du jeu excessif.
- La modération de la pratique du jeu et la communication interne et externe autour de la modération.
- Les modalités d'accès, les limitations d'accès, communication interne et externe.
- Les actions de communication envers les joueurs en matière de sensibilisation.
- Modalités et communication de réintégration du jeu en LVA ou suite à son interdiction.
- Les outils de suivi du joueur.
- Les outils d'évaluation pour le joueur lui-même.
- Les prise de contacts avec le joueur en difficulté.
- Le contenu, la localisation et la visibilité des messages.

Bilan 2022 : 4 sessions de consulting ont été effectués en 2022

Ces séances de travail nous ont permis de mettre en place les points suivants :

- Création du logo « jouez l'équilibre » pour intégration systématique pour toute communication événementielle.
- Réflexion et création de la brochure « jouez l'équilibre ».
- Réflexion et création des affiches.
- Mise à disposition d'un PowerPoint « jouez l'équilibre » à diffuser dans chaque établissement
- Mise à disposition du nouveau reporting trimestriel de suivi ANJ.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

Mise à disposition d'un référentiel gradué des actions à mettre en place en fonction de chaque situation.

Vous trouverez le parcours de Mme Desbans Hellner Florence via son Curriculum Vitae ainsi que la signature du protocole en annexe 3 et 4.

ACTIONS ET MOYENS EN TERMES DE PREVENTION

L'amour du client, l'esprit d'équipe et le plaisir sont des valeurs importantes pour notre groupe. Ces devoirs vis-à-vis de nos clients font l'objet d'un accompagnement quotidien de la part de tous nos collaborateurs.

Nous avons mis en place une organisation très concrète avec un réseau d'experts sur le terrain, des outils pratiques et des équipes dédiées.

Le support utilisé est un document élaboré par Casinos de France et ce en étroite collaboration avec des professionnels du secteur de l'addiction et notamment du jeu excessif et dit "pathologique "

Des messages sur l'addiction et la protection des joueurs sont régulièrement diffusés sur nos écrans de télévision. (Voir plan de chaque établissement en annexe).

Des guides "s'amuser c'est bien jouer" sont à la disposition des clients et sont situés au sein de zones bien visibles et dans des présentoirs prévus à cet effet. (Accueil, bar, restaurant et caisse)
Ce guide est disponible en annexe.

A quoi sert ce guide ?

- *Un simple rappel sur ce qui nous paraît important que nos clients sachent.
- *A donner des informations sur les risques que peut engendrer le jeu.
- *Des informations utiles en matière d'aide que nous pouvons fournir à notre clientèle.

**Il nous faut véhiculer auprès de nos clients que nous faisons de la prévention.
C'est vraiment important qu'ils le sachent**

Des affiches réglementaires et obligatoires sont également disponibles à l'entrée de nos établissements indiquant que l'accès à la salle de jeux est interdit pour les mineurs.
Un message sur l'information sur les risques d'abus de jeu y fait également figure.

Des numéros de help-line en cas de besoin sont également disponible à l'accueil de nos établissements afin que nos clients en difficulté puissent se faire aider. (cf Annexe 3)

JOUER COMPORTE DES RISQUES **18+**

- DÉPENDANCE
- ISOLEMENT

 Appelez le
09 74 75 13 13
(appel non surtaxé)

www.joueurs-info-service.fr

La préoccupation du jeu responsable est constante et repose sur un principe : le jeu est un plaisir et il doit le rester.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

LA PREVENTION, POURQUOI ?

La réglementation des jeux oblige la mise en place du contrôle systématique aux entrées depuis le 1er novembre 2006 afin de s'assurer qu'aucun mineur ou interdit de jeu ne pénètre dans une salle de jeu. Cette notion amène déjà nos unités à un niveau de protection en la matière très élevé.

Dire cela c'est reconnaître que pour certains joueurs les choses peuvent basculer : le plaisir, le jeu peuvent devenir une dépendance. Cette réalité est très faible mais bien réelle. Le jeu pathologique existe mais il n'est pas une fatalité.

Le jeu peut présenter des risques s'il est mal utilisé. Nous sommes là pour encadrer ce loisir.

L'objectif principal de nos établissements est bien entendu de conserver nos clients et de faire en sorte qu'ils prennent du plaisir en jouant tout en se sentant en sécurité.

Les démarches de la prévention s'articulent en trois phases :

- Détecter
- Analyser
- Intervenir

Ces trois phases sont expliquées et détaillées lors des formations afin que nos collaborateurs prennent conscience du rôle de chacun.

LIMITATION VOLONTAIRE D'ACCES

La L.V.A. est au cœur du dispositif de jeu responsable et de la protection des joueurs. C'est un service mis à disposition des clients demandant à réduire leur nombre de visites. Ce service est possible lors d'une création d'une carte de fidélité. Cette carte nous permettra d'avoir un suivi exhaustif du nombre de visites pour nos clients en LVA. Les détenteurs de cette carte de fidélité ne recevront aucune sollicitation commerciale.

La LVA se met en place suite à la prise de rendez-vous avec le client et le référent local ou le membre du comité de direction.

Cette LVA est un système de crédits de visites qui est mis en place en accord avec le client pour une durée minimum de 3 mois à 3 ans maximum.

L'établissement peut mettre en place une limitation volontaire d'accès d'une durée minimale de 3 mois (1 visite minimum à 8 visites maximum par mois).

Lorsque ce crédit est épuisé, l'entrée dans nos établissements lui sera refusée, afin d'être en lien avec le contrat conclu et signé entre le client et le club ou les casinos du groupe.

Il n'y a aucune possibilité de report de visites non consommées sur le mois en cours.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

LIMITATION VOLONTAIRE DE PAIEMENT

Dans la LVA, nous proposons également au client de pouvoir limiter ses dépenses de jeu par visite en accord avec ce dernier.

Limitation sur ses cartes bleues ou les chèques pour les établissements du groupe qui les acceptes.

Ci-dessous, en page 13 le document fournis et à remplir par le référent et le joueur.

BILAN SUR LES LIMITATIONS VOLONTAIRES D'ACCES

Voir tableau en annexe 5 pour chaque établissement du groupe.

PROCEDURES SUR UNE FIN DE LVA

A la fin de limitation d'accès, le joueur peut demander la levée de cette mesure ou la renouveler.

Un point sera fait avec le client et le référent et ou notre addictologue avant sa réintégration afin de connaître le bénéfice de cette LVA.

Vous trouverez ci-dessous le document de demande de levée de limitation

PROTECTION DES MINEURS.

Sur l'année aucun mineur ne s'est présenté à l'accueil de nos établissements.

L'accès à nos établissements est soumis à un contrôle d'identité obligatoire et des affichages réglementaires sont situés à l'entrée de nos établissements.

Le logo interdit au moins de 18 ans est également visible à l'entrée de nos établissements ainsi qu'à l'accueil.



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



LETTRE DU DIRECTEUR

Votre casino et votre club s'engagent dans un programme de prévention : « Pour que le jeu demeure un plaisir ».

Ce programme a pour objectif d'informer et de sensibiliser nos clients aux risques pouvant résulter de pratiques excessives du jeu. Il est accompagné d'actions individuelles concrètes de prévention parmi lesquelles des recommandations de soins spécialisés et /ou une procédure de limitation temporaire d'accès.

Cette mesure est facultative, respectueuse de vos choix de votre vie privée. Elle est complémentaire des dispositions gérées par le ministère de l'intérieur.

Si vous estimez nécessaire d'engager la démarche individuelle de prévention que je vous propose, je vous invite en premier lieu à compléter le questionnaire ci-joint dénommé Demande de limitation volontaire d'accès. Les questions obligatoires permettront de procéder à la vérification de votre identité. Les questions facultatives nous permettront de mieux vous accompagner dans la compréhension de votre démarche.

Muni de la Demande de limitation volontaire d'accès, vous devez vous présenter à l'accueil de votre casino où un interlocuteur habilité prendra acte de votre décision.

A réception de votre demande de limitation d'accès, pendant une période minimale de 6 mois, nous mettrons tout en œuvre dans le cadre des contrôles obligatoires d'identité, pour que l'accès aux espaces de jeux vous soit refusé. Nous vous demandons de faciliter cette démarche. Vous pourrez continuer à profiter librement des autres prestations du casino : salon de réception, bars, restaurants, galeries marchandes et espaces de spectacles.

Tout au long de cette durée de six mois, mes collaborateurs et moi-même demeureront bien entendu à votre écoute pour échanger avec vous sur l'évolution de vos besoins ainsi que sur l'opportunité ou non de maintenir à l'avenir la limitation volontaire d'accès à l'issue de cette période.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations distinguées.

M. le Directeur Général.



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



DEMANDE DE LIMITATION VOLONTAIRE D'ACCES

(A compléter et remettre à l'accueil du casino)

IDENTITÉ

Nom :

Prénom :

Né (e) le :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

RÉFÉRENCE DU DOCUMENT JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ PRESENTE

Carte nationale d'identité n° :

Passeport :

Permis de séjour :

MOTIF DE LA DEMANDE

A titre préventif []

Engage des sommes sans rapport avec mes revenus ou ma fortune []

Difficultés professionnelles []

Difficultés familiales []

Demande de proches ou de tiers []

Autre motif [] : (Préciser)

SITUATION PERSONNELLE

Situation familiale :

Situation professionnelle :

ATTENTES COMPLEMENTAIRES

Demande de coordonnées d'une association de prévention []

Demande de rendez-vous avec notre addictologue []

Aucun

COCHER LE MOTIF



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



OBJET DE LA DEMANDE DE LIMITATION DE FREQUENTATION

*Sur la base des éléments précisés dans le cadre de la présente demande, je demande au.....
de me limiter à visite (s) par mois l'accès à l'établissement pendant une durée minimale de
mois à compter de la signature du présent document.*

*Cette limitation d'accès pourra être renouvelée après entretien avec la personne habilitée du Casino
(M.c.d ou au référent jeu responsable).*

*Parallèlement à la présente demande, je peux également à tout moment demander une
Interdiction nationale en sollicitant les services de l'Autorité Nationale des jeux.*

*Les informations demandées font l'objet d'un traitement informatisé afin de prendre en compte votre
demande de limitation volontaire d'accès au casino. Elles sont uniquement destinées à notre
établissement et feront l'objet d'un traitement confidentiel. Les informations indiquées par un
astérisque sont obligatoires. Conformément à la loi informatique et libertés de janvier 1978 vous
disposez d'un droit de rectification et d'accès aux informations, ainsi que du droit d'opposition pour
des raisons légitimes au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits ainsi que
pour toute demande, veuillez-vous rapprocher du casino.*

Signature du référent

Signature du client

Fait à

Le :



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



DEMANDE DE LIMITATION VOLONTAIRE DE MOYEN DE PAIEMENT

(À compléter et remettre à un membre du comité de direction)

IDENTITE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

REFERENCE DU DOCUMENT DE JUSTIFICATION D'IDENTITE

Carte nationale d'identité n° :

Passeport :

Permis de séjour :

MOYENS DE PAIEMENTS SOUMIS A UNE LIMITATION

Carte Bancaire

Chèque

DUREE DE LIMITATION

Par la présente, je demande à ce que ma limitation volontaire de moyen de paiement entre en

vigueur à partir du :/...../.....

Pour une durée de

Fait à :

Le :

Signature du référent ou MCD

Signature du client :



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



DEMANDE DE LEVEE DE LIMITATION

À LA DEMANDE DU CLIENT / DECISION DE LA DIRECTION

Je soussigné(e)

M/Mme :

Né(e) le : à demande par la présente à

ce que Ma limitation de fréquentation au

en date du :

soit levée à compter de ce jour.....ou arrivé a terme.....

Motif ayant motivé la limitation de fréquentation :

Si toutefois cette limitation de fréquentation relève d'une décision de la direction du Casino, la levée

Se fera à son appréciation.

Motif ayant motivé l'interdiction :

Toute réintégration d'un joueur se fera au préalable après un entretien avec un membre du comité de direction.

Nom du membre du comité de direction :

*Avis du membre du comité de direction : **oui non***

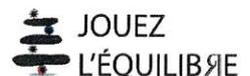
Fait à

Le :

*Avis de la direction : **oui non***

Signature

Validation de la direction :



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Dans le cadre de la prévention contre l'abus de jeu, les établissements du groupe Raineau disposent de moyens adaptés à chaque cas précis ; leur permettant ainsi d'adapter les mesures à chaque joueur et par conséquent de pouvoir assumer pleinement son rôle d'acteur de la prévention.

Pour se faire, ils disposent d'outils tels que l'accompagnement personnalisé, la limitation d'accès, les mises en ANPR temporaires (locales) puis nationales.

La première étape avant la mise en place de mesures plus drastiques est l'accompagnement du joueur vers un jeu plus responsable. Cela passe par la prise de rendez-vous avec l'un des référents de l'établissement (Membre du comité de direction). Ce rendez-vous permet de faire une analyse verbale de la situation du joueur et de son jeu. Ici, le rôle du référent est de rendre compte de l'aspect néfaste et des dérives qui peuvent résulter d'un jeu excessif. Par ailleurs, cela permet par la même occasion de mettre en place différentes mesures afin d'accompagner le joueur et ainsi le protéger et le sensibiliser.

Les mesures de « A ne pas recevoir » locales ne peuvent être que locales. Par cette mesure, l'établissement engage le joueur à ne pas fréquenter l'établissement pendant une durée comprise entre 6 mois et 3 ans maximum (renouvelable à la demande du joueur).

Là encore, le client qui souhaite se mettre en interdiction locale ne recevra plus aucun message commercial.

LES SIGNAUX D'ALERTE

- ◆ Stress, énervement
- ◆ Agressivité envers le personnel, les clients, les tables de jeux, les machines
- ◆ Plus de joie quand il y a gain
- ◆ Augmentation ou diminution significative des mises
- ◆ Augmentation des visites et du temps passé dans le casino
- ◆ Négligence vestimentaire et corporelle
- ◆ Isolement, distance, sautes d'humeur,
- ◆ Rejet de la faute sur le personnel, mauvaises mains,
- ◆ Demande de crédit
- ◆ Vol au sein du casino
- ◆ Augmentation significative de la consommation de tabac, alcool
- ◆ Triche sur les tables de jeu.

Tous ces signaux d'alertes sont à l'affichage dans la salle de repos des employés (cf annexe 6)
A la date butoir de la mise en ANPR, le joueur sera automatiquement réintégré à la liste des joueurs pouvant accéder aux espaces de jeux.

Dans le cas où le joueur souhaiterait lever sa mise en ANPR avant la date butoir, ce dernier devra alors remplir un document prévu à cet effet. Document qui sera soumis à validation du Directeur général de l'établissement.

Ci-dessous, les documents à remplir par le référent ou membre du comité de direction et le joueur sur la demande de mise en ANPR ainsi que la demande de levée d'interdiction.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



DEMANDE DE MISE EN ANPR

Je soussigné(e)

M/Mme

Né(e) le à demande par la présente à ce que l'accès à votre établissement me soit refusé.

Dans le cas où cette demande est à mon initiative, la durée de l'interdiction est à fixer avec Le directeur pour une durée de mois/année(s).

MOTIF DE LA DEMANDE

A titre préventif ()

Engage des sommes sans rapport avec mes revenus ou ma fortune ()

Difficultés professionnelles ()

Difficultés familiales ()

Trop proche de mon domicile ()

Demande de proches ou de tiers ()

Autre motif () :(Préciser)

Toute réintégration d'un joueur se fera au préalable après un entretien avec un membre du comité de direction.

TYPE DE PIECE D'IDENTITE : CNI PP PC TDJ AUTRE

NUMERO DE DELIVRANCE :

Fait le/...../.....

A

Signature du client

Entretien effectué par

COCHER LE MOTIF

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



**DEMANDE DE LEVEE D'INTERDICTION
A LA DEMANDE DU CLIENT / DECISION DE LA DIRECTION**

Je soussigné(e)

M/Mme :

Né(e) le : à demande par la présente à

Ce que mon interdiction en date du :

Soit levée à compter de ce jour.

Motif ayant motivé l'interdiction :

*Si toutefois cette interdiction relève d'une décision de la direction du Casino, la levée de
L'interdiction se fera à son appréciation.*

Motif ayant motivé l'interdiction :

***Toute réintégration d'un joueur se fera au préalable après un entretien avec un membre
Du comité de direction.***

Nom du comité de direction :

*Avis du membre du comité de direction : **oui non***

Fait à

Le :

*Avis de la direction : **oui non***

Signature

Dans le cadre des jeux d'argent et de la dépendance que ces derniers peuvent faire naître, on reconnaît un certain nombre de critères d'alerte ; qu'ils soient liés directement au jeu ou à la personne et à son entourage.

Dès l'arrivée du joueur, il est dans notre rôle et devoir de prévenir en cas d'apparition des premiers « symptômes » tels que :

- Fréquentation excessive de l'établissement
- Drop excessif en caisse
- Plainte d'un joueur tiers sur le comportement d'un autre joueur

Par ailleurs, l'abus de jeu peut aussi avoir des conséquences néfastes sur la personne et son entourage qui peuvent à court ou moyen terme présenter de nouveaux critères d'alertes :

Des problèmes de santé : dépression, anxiété, solitude. La moitié des joueurs pathologiques présentent des troubles de l'humeur.

Des problèmes de comportements addictifs : les joueurs pathologiques souffrent, dans une grande proportion, d'autres problèmes addictifs. Plus de 60% présentent une dépendance au tabac et près de 50% une dépendance à l'alcool. Concernant les prises de drogues illicites, elles sont le plus souvent antérieures au début du jeu pathologique.

Des problèmes financiers : Selon SOS Joueurs, les joueurs en situation de dépendance présentent des signes d'endettement et de perte de revenu...

Pertes de repères : éloignement de la famille, des amis, perte du travail.

Mensonge, vol, tromperie, délits. Toujours selon l'association SOS Joueurs, certains joueurs peuvent être enclins à commettre des délits (abus de confiance, vol, contrefaçon de chèques...).

De nombreux termes sont utilisés pour parler du joueur pathologique :

- Joueur excessif
- Joueur problématique
- Joueur compulsif
- Joueur dépendant

Nos équipes sont toujours très vigilantes et remontent les informations au référent ou mcd s'ils rencontrent des joueurs problématiques dans les espaces de jeux.

Le client peut être mis sous surveillance avant une intervention du référent local en cas de nécessité.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

La encore, à des fins de prévention envers les clients, une liste de numéros et d'adresses utiles sont mis à disposition à l'accueil de nos établissements. Des contacts que ces derniers peuvent transmettre en direct aux joueurs.

SOS Joueurs : 7 rue de Castellane – 75008 Paris / sosjoueurs.org / 09 69 39 55 12

Joueurs info services : joueurs-info-service.fr / 04 74 75 13 13

SOS Addiction : 06 01 43 31 94 / sos-addictions.org

Nous pouvons également proposer grâce à notre récente signature d'un protocole de partenariat avec Mme Desbans Hellner Florence de prendre contact avec elle en cas de détresse profonde.

Le suicide est insidieux et sournois, surtout dans les environnements festifs comme les Clubs et Casinos, il n'est pas toujours facilement détectable mais des signes peuvent alerter.

Psychiquement, le suicide se décompose de la manière suivante et en se dégradant, chaque étape passée consolide la précédente, d'où l'importance d'une action ciblée rapide efficace et idéalement curative.

Le suicide est un phénomène multifactoriel et complexe, pour lequel une cause précise ne peut être définie, les différents facteurs interagissant les uns avec les autres.

On peut un jour être tenté par la mort, face à des événements qui nous dépassent.

Le suicide est rarement motivé par une recherche de la mort en soi. Il vise d'abord à mettre fin à la souffrance.

Le suicide reste, à bien des égards, et dans tous les milieux, un sujet tabou dans notre société.

Le suicide est un phénomène majeur de santé publique, révélateur d'un mal être social.

- Apparition du problème, en l'occurrence pour nos activités, le jeu excessif, nos équipes sont formées pour détecter en amont le phénomène, privilégier la LVA, l'ANPR est une rupture brute de contact qui tend à dire à la personne « débrouillez-vous ».
- Persistance du problème malgré la LVA, dans le discours de la personne naît une idée de douleur morale. Il faut alors créer un lien par l'écoute et le dialogue, les cadres de la structure doivent avoir une attention particulière pour la personne.
- Aucun signe d'amélioration de l'état psychique ne se remarque, une dégradation se constate, la mise en relation avec un professionnel est inévitable avant que ne s'installe l'idée suivante : « mettre fin à mes jours est PEUT-ÊTRE la bonne solution pour en sortir ». CF Convention partenariat psychologique.
- La situation devient insupportable pour l'intéressé, perte de cohérence, de rationalité, le « PEUT ÊTRE » ci-dessus devient « SANS AUCUN DOUTE ». Le passage à l'acte est imminent, les forces de l'ordre doivent être prévenues ainsi que les pompiers qui orienteront alors vers un pôle hospitalier qui lui-même orientera vers une structure adaptée.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

L'ASSOCIATION DE PLUSIEURS SIGNAUX DOIVENT NOUS METTRE EN ATTENTION

L'expression d'idées ou d'intentions suicidaires.

Je vais me foutre en l'air.

Je ne vous embêterai plus.

Vous allez avoir la paix.

Je n'en peux plus, je voudrais disparaître.

Les propos dévalorisants.

Ma vie n'a plus de sens.

Il n'y a plus d'espoir, plus d'issue.

Je suis dans l'impasse.

Je ne compte plus pour personne.

Je suis un raté.

J'échoue partout.

Je déçois tout le monde.

Ma vie est un échec total.

Des manifestations de crise psychique.

Tristesse, anxiété, fatigue.

Troubles du sommeil, troubles alimentaires.

Perte du goût des choses.

Sentiment d'échec et d'inutilité.

Repli sur soi, mise en retrait.

Consommation excessive d'alcool, de tabac, de drogue(s), de médicaments.

Prises de risque excessives.

Agressivité inhabituelle.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

A PROSCRIRE

Perdre votre calme et paniquer, cela l'empêcherait de se confier à vous.

Porter un jugement moral sur son envie d'en finir.

Le culpabiliser.

Lui dire qu'il faut arrêter d'y penser ou d'en parler, et la priver ainsi d'une possibilité de prendre du recul par rapport à ce qu'elle ressent.

Lui donner des solutions toutes faites ou des recettes de bonheur : il n'y pas de solution universelle, et chacun à sa manière d'être heureux.

Faire les choses à sa place, cela renforcerait son sentiment d'inutilité.

Quoi qu'il en soit, faites-vous aider, vous aussi ; ne restez pas seul(e) face à cette situation, même si la personne vous demande de garder le secret.

SOS Amitié :

Service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7.

Tél. 09 72 39 40 50

Tchat du lundi au dimanche de 13h à 3h du matin.

Service gratuit d'écoute par messagerie électronique

Suicide Écoute :

Écoute anonyme des personnes confrontées au suicide.

Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7.

Tél. 01 45 39 40 00

SOS Suicide Phénix :

Accueil et écoute anonyme de toute personne confrontée à la problématique du suicide.

Permanence d'écoute téléphonique de 13h à 23h. Tél. 01 40 44 46 45

Permanence d'écoute par messagerie sur le site de l'association.

Prendre également les coordonnées de ce client et prendre immédiatement contact avec notre addictologue.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

CONCEPTION DE L'OFFRE DE JEUX

Concernant les machines à sous nos établissements travaillent en collaboration avec les SFM suivantes :

- LUDI
- BALLY FRANCE
- NOVOMATIC FRANCE
- CAT
- MASCOT
- SFC2A

Concernant les tables de jeux, nos fournisseurs sont :

- PROCED
- LGS GAMING
- CAT

PLAN D'ACTION PRÉVU ET EFFECTUÉ EN 2022

- ♣ REFONTE DE NOTRE GUIDE : S'AMUSER C'EST BIEN JOUER.
- ♦ CREATION D'AFFICHES SUR LE JEU RESPONSABLE.
- ♠ MISE EN PLACE D'UN AUDIT GROUPE.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

♣ **REFONTE DE NOTRE GUIDE : S'AMUSER C'EST BIEN JOUER.**

Notre guide “s’amuser c’est bien jouer” a été entièrement repensé afin de le rendre plus agréable et plus explicite pour nos clients.

On retrouve à l’intérieur de ce guide nos affiches dématérialisées. Un QR code qui donne la possibilité à nos joueurs de se diriger sur le site de l’ANJ ainsi qu’un autre sur le site Evalujeu

En dernière page nous proposons à nos clients de pouvoir faire instantanément le test ICJE et de se renseigner à l’accueil de nos établissements afin de rencontrer notre référent local si les réponses démontrent la probabilité d’être un joueur pathologique.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



Raineau Group

S'amuser c'est bien jouer !

Le jeu est une question d'équilibre,
mieux vaut comprendre ces bonnes
règles tout en gardant la main sur le jeu.



JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

ÇA RESTE UN JEU, PARLONS-NOUS

Le groupe Raineau

vous propose de vous accompagner dans votre démarche de jeu responsable.

Le «réfèrent Jeu Responsable» est une personne spécialement formée pour vous écouter, vous aider et vous orienter si vous pensez être en situation d'abus de jeu.

La Limitation Volontaire d'Accès (LVA)

Elle vous permet de réduire de façon volontaire votre fréquence de visites sur une période définie, dans l'ensemble des établissements du Groupe Raineau France. Un service conçu pour prévenir le jeu problématique. Adressez-vous à l'accueil de nos établissements.

L'Interdiction Volontaire de Jeu

Cela vous permet de faire une pause. Décidons ensemble de la durée pendant laquelle vous ne pourrez plus entrer dans notre établissement. Cette interdiction varie suivant vos besoins de 3 mois à 3 ans. Adressez-vous à l'accueil de nos établissements.

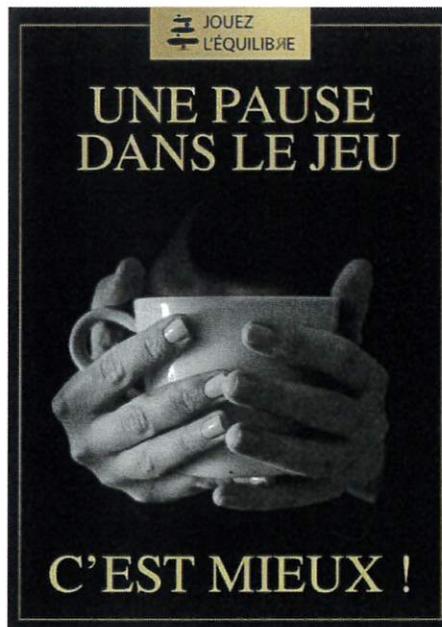


L'Interdiction Ministérielle

Vous avez la possibilité de vous faire interdire au niveau national pendant trois ans.



Consultez le site suivant :
<https://anj.fr/>



Pour profiter du jeu

Une Bulle d'Oxygène

Jouer est une récréation nécessaire face au sérieux de la réalité. Le jeu a bien été conçu pour sortir des contraintes et des règles de la vie quotidienne. En jouant, on sort de la pression de la société, on se redécouvre libre.

Un Terrain d'Aventures

Non seulement le joueur accepte le risque, mais il l'assume et parfois le recherche même. Et si le joueur accepte de perdre, c'est bien parce qu'il sait qu'il a des chances de gagner.

**Le joueur n'aime pas l'argent,
il aime la conquête.**

De l'Adrénaline

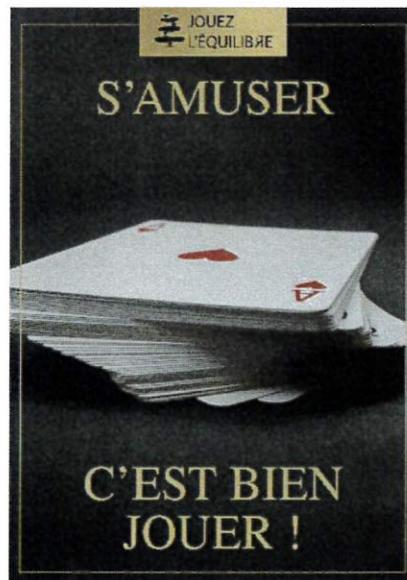
Jouer, c'est comme piloter un avion.... Mais sans avoir la licence ! La confrontation aux risques, à l'incertitude, voire au danger du jeu fournit au joueur des sensations qu'il ne rencontre pas vraiment dans la vie ordinaire. Les jeux ont toujours existé et existeront toujours.

Les Codes de Bonne Conduite

- ✓ Je fais des pauses de temps en temps.
- ✓ Je ne m'isole pas.
- ✓ Je ne tente pas de me « renfermer ».
- ✓ Je respecte mon budget.
- ✓ Je joue pour me distraire.



Faites le point sur vos pratiques de jeu :
<http://www.evalujeu.fr>



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Test ICJE

Cet autoquestionnaire permet d'évaluer votre degré de dépendance.

1. Au cours des douze derniers mois, avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
2. Au cours des douze derniers mois, avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
3. Au cours des douze derniers mois, avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu en jouant ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
4. Au cours des douze derniers mois, avez-vous vendu ou emprunté quelque chose pour obtenir de l'argent pour jouer ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
5. Au cours des douze derniers mois, avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
6. Au cours des douze derniers mois, le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'angoisse ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
7. Au cours des douze derniers mois, des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
8. Au cours des douze derniers mois, vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
9. Au cours des douze derniers mois, vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours

Au-delà de 4 réponses positives => probabilité d'être joueur pathologique

[Besoin d'aide ?](#) Nous pouvons vous accompagner.

Renseignez-vous à l'accueil de l'établissement !



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

◆ **CREATION D’AFFICHES SUR LE JEU RESPONSABLE.**

Nous avons totalement revu la communication avec de nouvelles affiches de prévention, élaborées avec notre référente addictologie.

Les messages permettent d’alerter les clients sur :

- La nécessité de prendre des pauses dans le jeu.
- Que le jeu doit rester un loisir.
- Qu’il est nécessaire de ne pas jouer trop fréquemment.
- Qu’il est important de parler à nos équipes s’il y a un problème.

Ces affiches sont disposées dans nos établissements à l’entrée, dans le fumoir, ainsi que dans les toilettes.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 15/06/2023



JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

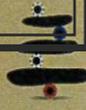
UNE PAUSE DANS LE JEU



C'EST MIEUX !

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

S'AMUSER



C'EST BIEN
JOUER !

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

JOUER MOINS
SOUVENT

JOUER PLUS
LONGTEMPS !

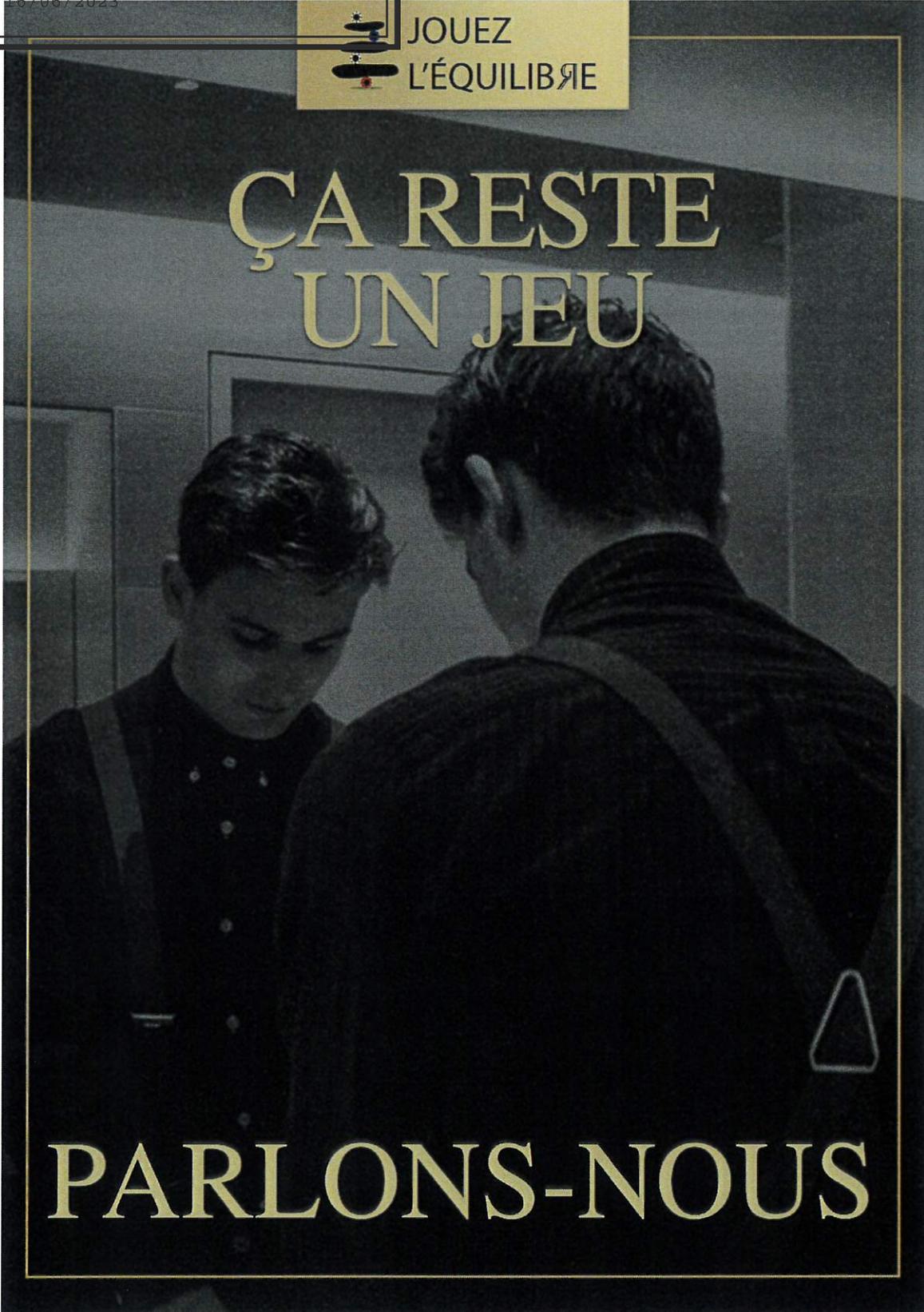
AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

ÇA RESTE
UN JEU



PARLONS-NOUS

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

♠ MISE EN PLACE D'UN AUDIT GROUPE.

Un audit interne à usage d'auto-évaluation afin de déterminer nos axes de progrès.

Cet audit a été effectué par Mme Desbans Hellner Florence sur les établissements de Beaulieu de Cavalaire et l'Impérial Club Paris.

- Audit effectué au Casino Beaulieu le 27 Septembre 2022.
- Audit effectué au Casino de Cavalaire le 28 Septembre 2022.
- Enfin celui de l'Impérial Club Paris le 09 Novembre 2022.

Les points audités :

- **Actions et moyens en termes d'organisation interne**
- Y a-t-il un référent local ?
- Est-il un opérationnel ou un administratif ?
- Le référent local dispose-t-il d'une équipe dédiée ?
- L'équipe est constituée de personnels occupant des postes différents les uns des autres permettant de couvrir un large spectre de clients ?
- Proportion nombre d'employés, personnel dédié
- Modèle de l'organisation interne
- **Formation du personnel à la prévention du jeu excessif**
- Existe-t-il des formations ?
- Y a-t-il des piquûres de rappel ?
- Existe-t-il des formateurs internes ?
- Fréquence des formations ?
- Qui sont les personnes formées ?
- Dans le cadre de la journée d'accueil, existe-t-il une présentation sur le jeu responsable ?
- **Actions et moyens en termes de prévention du jeu excessif au contrôle aux entrées**
- Existe-t-il des messages de mise en garde sur le jeu excessif ou pathologique ?
- Existe-t-il des messages sur l'interdiction du jeu aux mineurs ?
- Existe-t-il des messages sur la procédure d'interdiction volontaire de jeu ?
- **Actions et moyens en termes de prévention du jeu excessif sur un document que le client peut emporter avec lui**
- Existe-t-il une brochure spécifique sur les risques du jeu ?
- La brochure est-elle mise à disposition en caisse ?
- La brochure est-elle mise à disposition aux DAB ?
- La brochure est-elle mise à disposition au contrôle aux entrées ?
- La brochure est-elle mise à disposition aux toilettes ?
- **Actions et moyens en termes de prévention du jeu excessif en salle**
- Existe-t-il des affiches de méthode de contrôle du jeu en salle ?
- Existe-t-il des écrans en salle diffusant les messages de prévention ?
- Existe-t-il des brochures aux caisses ?
- Le personnel présent est-il formé à être un relais du discours de prévention ?

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

- **Dispositif d'identification et d'accompagnement des joueurs excessifs ou pathologiques**
- Procédure interne mise en œuvre
- Accompagnement et suivi des joueurs
- Description des actions menées auprès du joueur à partir de l'identification, délais de prise de contact et suivi d'impact de l'intervention.
- Description des modalités de prise de contact avec les joueurs ou l'entourage
- Les outils mis en place permettent des statistiques ?
- **Présence de messages de prévention dans les communications commerciales**
- Messages sur les écrans ?
- Messages sur les réseaux sociaux ?
- Lien vers Evalujeu ?
- Onglet de prévention identique aux autres sur le site internet ?

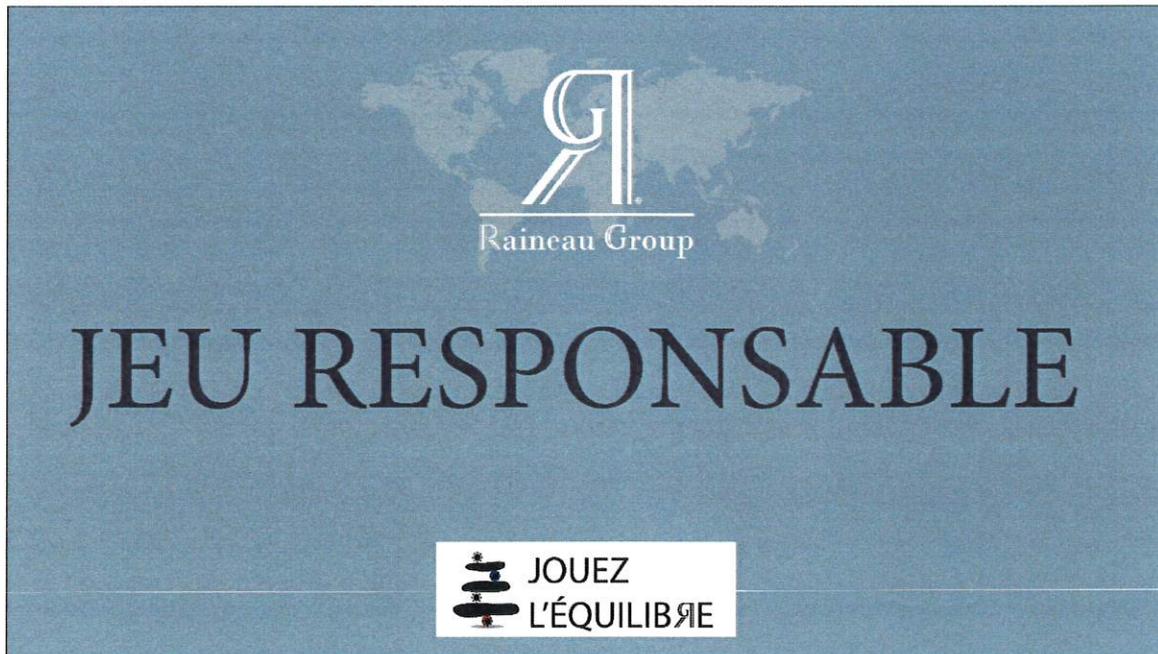
AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

PLAN D'ACTION SUPPLÉMENTAIRE EFFECTUÉ EN 2022

✚ SUPPORT VIDEO

- ✓ Création d'un nouveau support vidéo diffusé à l'entrée de nos établissements rappelant les risques liés aux jeux et surtout les possibilités que nous proposons à nos joueurs.

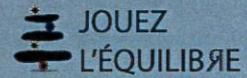


AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

La protection du joueur

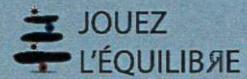
Le groupe met en place plusieurs possibilités.



JOUEZ L'ÉQUILIBRE

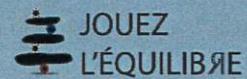
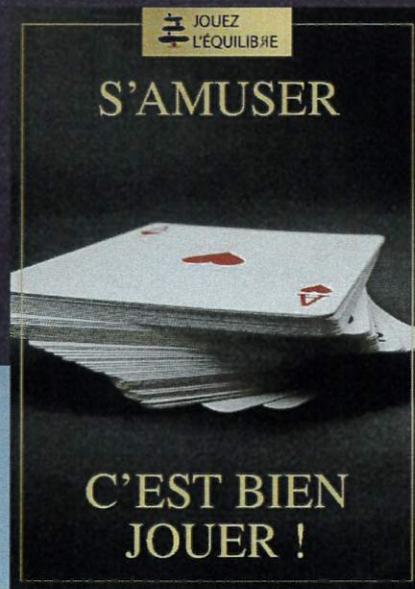
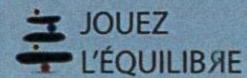
UNE PAUSE
DANS LE JEU

C'EST MIEUX !



La limitation volontaire d'accès

C'est un service mis à disposition des clients qui demandent à réduire leur nombre de visites. Le client bénéficie d'un quota de 1 à 8 visites par mois maximum. Nous pouvons également proposer au client une limitation sur ses moyens de paiements et ses dépenses dans le jeu.



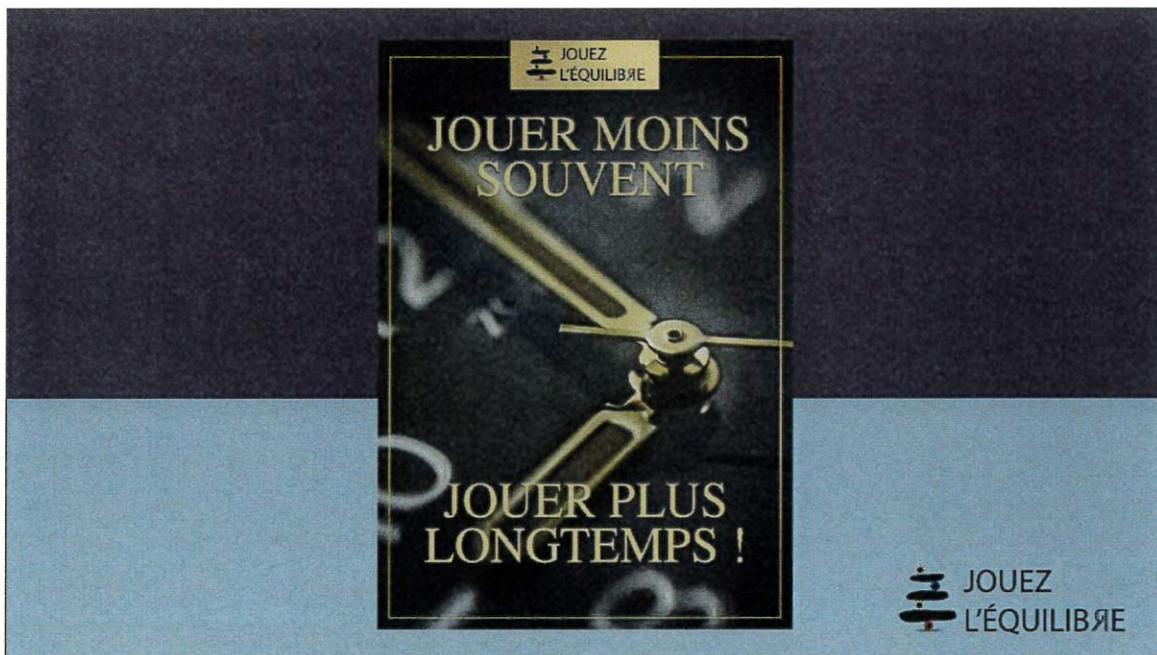
AR Prefecture

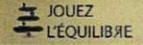
006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

L'auto exclusion volontaire

A sa demande, le joueur ne peut plus avoir accès au casino ou au club concerné mais peut continuer de fréquenter les autres établissements.
La durée de l'exclusion peut varier de 3 mois à 3 ans.

 JOUEZ
L'ÉQUILIBRE



 JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

JOUER MOINS
SOUVENT

JOUER PLUS
LONGTEMPS !

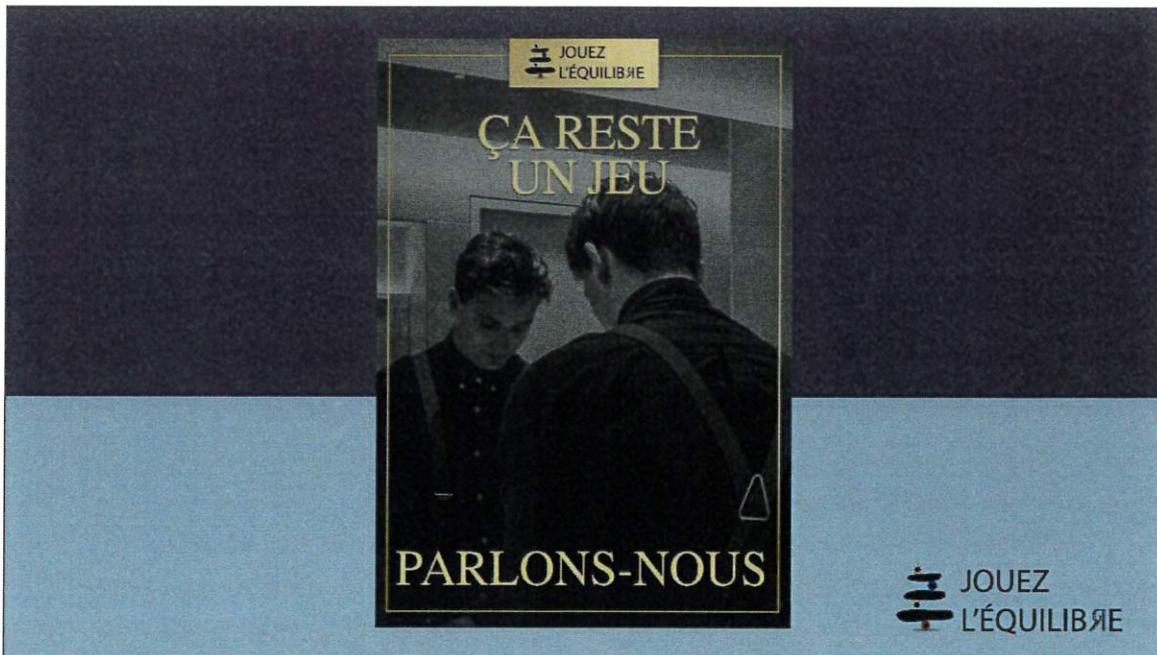
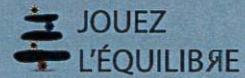
 JOUEZ
L'ÉQUILIBRE

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

L'interdiction volontaire de jeux

Toute personne peut demander à être interdite de jeux.
L'interdiction dure 3 ans. Si le joueur souhaite être réintégré, il doit en faire la demande
après la durée des 3 ans qui elle, est incompressible. C'est l'Autorité Nationale des Jeux
(ANJ) qui est en charge des interdictions volontaires.
Consultez le site : <https://anj.fr/>



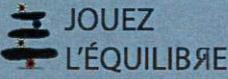
AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Test ICJE
Cet autoquestionnaire permet d'évaluer votre degré de dépendance.

1. Au cours des douze derniers mois, avez-vous misé plus d'argent que vous pourriez vous permettre de perdre ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
2. Au cours des douze derniers mois, avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir le même plaisir ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
3. Au cours des douze derniers mois, avez-vous regretté une autre journée pour récupérer l'argent que vous avez perdu en jouant ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
4. Au cours des douze derniers mois, avez-vous vendu ou emprunté quelque chose pour obtenir de l'argent pour jouer ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
5. Au cours des douze derniers mois, avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
6. Au cours des douze derniers mois, le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'angoisse ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
7. Au cours des douze derniers mois, des personnes considèrent-elles vos habitudes de jeu ou dit que vous avez un problème avec le jeu ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
8. Au cours des douze derniers mois, vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
9. Au cours des douze derniers mois, vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?
 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours

Au-delà de 4 réponses positives => probabilité d'être joueur pathologique
Besoin d'aide ? Nous pouvons vous accompagner.
Renseignez-vous à l'accueil de l'établissement !



♣ MISE EN PLACE D'UN REPORTING

Afin de faciliter les remontées d'informations des référents locaux vers le référent groupe un reporting trimestriel a été mis en place.

Le but de ce reporting étant d'améliorer l'aspect quantitatif et qualitatif de nos actions sur le terrain et son suivi.

♦ CREATION DE NOTRE LOGO « JOUER L'EQUILIBRE ».



Ce logo est inséré sur tous nos supports de communication.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

♠ NOUVELLE FICHE DE MISE EN ATTENTION .



FICHE DE MISE EN ATTENTION

Nom du Collaborateur : _____

Date & Heure de l'alerte : _____

Nom & Prénom du Client : _____

Date de naissance :

- Stress, énervement. ()
- Agressivité envers le personnel, les clients. ()
- Plus de joie quand il y a gain. ()
- Augmentation ou diminution significative des mises. ()
- Augmentation des visites et du temps passé dans le casino. ()
- Négligence vestimentaire et corporelle. ()
- Isolement, distance, sautes d'humeur. ()
- Rejet de la faute sur le personnel, mauvaises mains. ()
- Demande de crédit. ()
- Vol au sein du casino. ()
- Augmentation significative de la consommation de tabac, alcool. ()
- Tente de tricher. ()

COCHER LE MOTIF

 **JOUEZ
L'ÉQUILIBRE**

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

Un espace sur la prévention est à la disposition de nos collaborateurs dans leur salle de repos.

On y retrouve le plan de formation continue, les fiches de mise en attention avec une boîte aux lettres spécialement dédiée afin de récupérer les fiches de mise en attention.

Ces fiches seront traitées lors de nos réunions abus de jeu.

Le guide « s'amuser c'est bien jouer » y figure également.

OUTILS DE COMMUNICATIONS COMMERCIALES

CASINO CAVALAIRE

1ER OCTOBRE

20H30
PLACE DU CASINO

GRATUIT

PANACH' CABARET S'HABILLE DE ROSE

ANIMATION GRATUITE ORGANISÉE AU PROFIT D' *Octobre Rose*
RENDEZ-VOUS PLACE DU CASINO DÈS 20H30

ÉVÈNEMENT GRATUIT, GRAND PUBLIC
PLUS D'INFORMATIONS PAR TÉLÉPHONE AU : 04 94 01 92 40

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX :
PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION.
TROUVEZ CONSEILS SUR AVOISER-INFO-RECEPTION DU 14 19 10 10 - APPEL NON SURTAXÉ

CAVALAIRE

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



LE GOÛTER AU CASINO VOTRE NOUVELLE PAUSE

OFFERT

**TOUS LES JOURS
DÈS 16H00***

*EXCEPTÉ LE DIMANCHE (REPLACÉ PAR LES BULLES ET MACARONS)

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION.
TROUVEZ CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



CASINO CAVALAIRE

2
TABLES DE POKER
(CASHGAME)

6
TABLES DE JEUX
TRADITIONNELS

12
POSTES DE ROULETTE
ANGLAISE ÉLECTRONIQUE

MISES DÈS 0.20€

6
POSTES DE ROULETTE
ANGLAISE ÉLECTRONIQUE

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION.
TROUVEZ CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



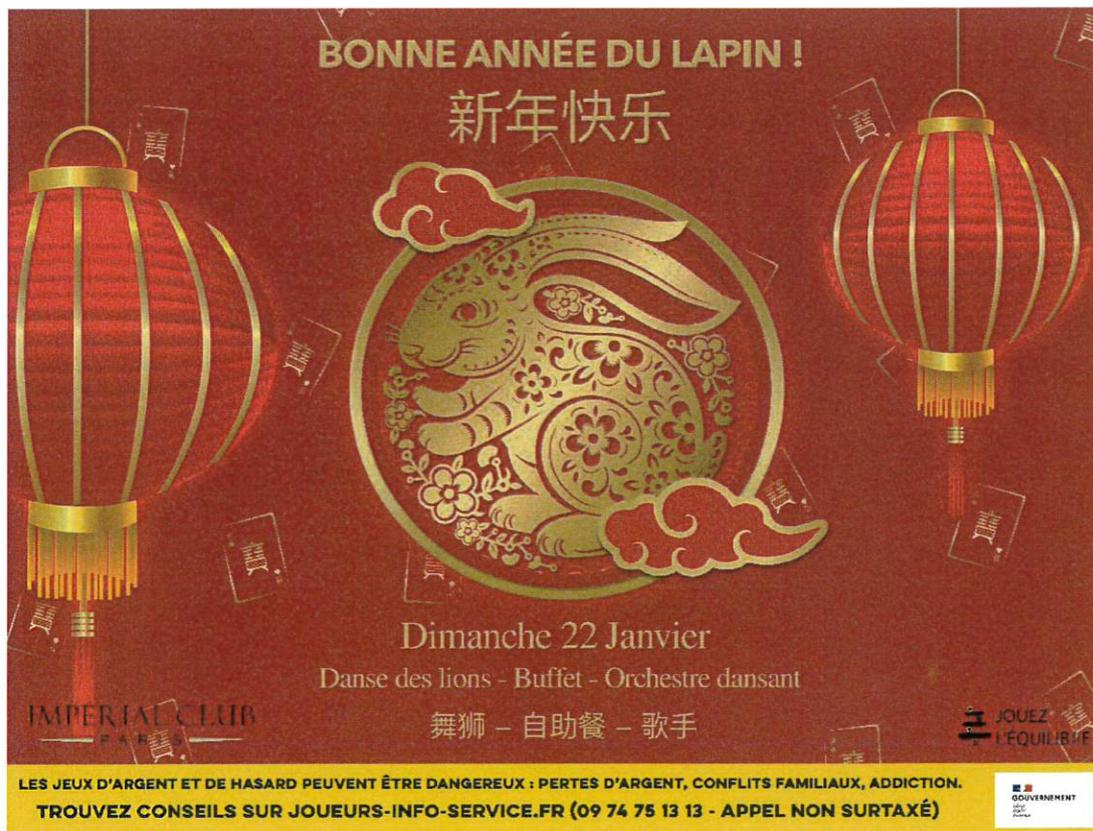
DISCO PARTY

**DISCO GIRLS
DJ SET
BUFFET**

**IMPERIAL CLUB
PARIS**

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION.
TROUVEZ CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

GOUVERNEMENT



BONNE ANNÉE DU LAPIN !
新年快乐

Dimanche 22 Janvier
Danse des lions - Buffet - Orchestre dansant
舞狮 - 自助餐 - 歌手

**IMPERIAL CLUB
PARIS**

**JOUEZ
L'EQUILIBRE**

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION.
TROUVEZ CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

GOUVERNEMENT

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

IMPERIAL CLUB
PARIS

2
5
8
10
13
17
21
24

BALENCIAGA
GIVENCHY
Dior
HERMÈS
GUCCI
PRADA
Chloé

CALENDRIER DE L'AVENT
25 cadeaux d'exception à gagner !
1 CADEAU PAR JOUR JUSQU'AU 25 DÉCEMBRE

JOUER L'ÉQUILIBRE

**LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX :
PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION..**

TROUVEZ CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

LE GOUVERNEMENT
Égalité
Républicain
Progrès

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



JEUDI 24 NOVEMBRE
MIDI & SOIR

BUFFET À VOLONTÉ

NIÇOIS
AU BACCARA !

20 € DONT 10 € REMBOURSÉS* POUR JOUER AUX MACHINES À SOUS !

** pour les détenteurs de la carte Ambassadeur*



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

 **GOUVERNEMENT**
Ministère
de l'Intérieur

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 13/06/2023

TOUS LES JOURS
DE 10H00 A 11H00



TOUS LES JOURS
À 18H30



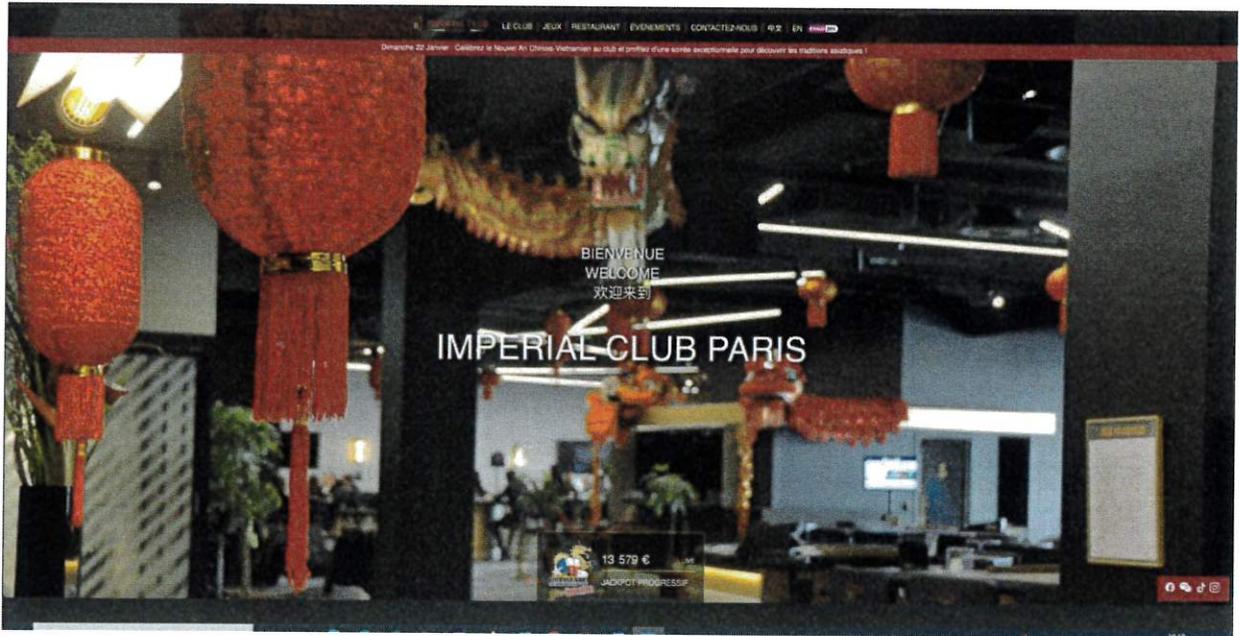
LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

SUPPORT COMMUNICATION SITE INTERNET



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

PLAN D'ACTION PRÉVU EN 2023

- ♦ La mise en place du reporting fin 2022 permettra d'obtenir des éléments exploitables dès le deuxième trimestre 2023.

DOCUMENT EN ANNEXE

Le support de formation initiale et continue (Annexe 1 et 1 bis)

Attestation de formation remise à l'issue de la formation. (Annexe 2)

Parcours et signature de notre protocole avec notre addictologue (Annexe 3 et 4)

Les tableaux sur les limitations volontaires d'accès et sur les interdictions pour chaque établissement. (Annexe 5)

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

**3-3-5 COPIE DES OBSERVATIONS PORTEES AU REGISTRE SPECIAL
D'OBSERVATIONS**

AR Prefecture DATE 006-21060401010120230613-130623087 Reçu le 16/06/2023	1) NATURE DES OPÉRATIONS DE VÉRIFICATIONS EFFECTUÉES 2) OBSERVATIONS, INSTRUCTIONS OU INJONCTIONS	SIGNATURE DES AGENTS DE CONTRÔLE et du Directeur responsable ou du membre du Comité de direction qui le remplace momentanément
12/02/2020	Passage du service des courses et jeux. Ouverture de registre.	Thouault 
04/03/21	Passage du service des courses et jeux. Inventaire réalisé sur les cartes, cylindres et sabots.	Thouault 
17/05/2021	Passage du service des courses et jeux. Vérification du système de vidéo protection. Il est demandé au directeur responsable d'affiner la vidéo qui couvre le poste n°1 et 6 de la BAE. De même, il est demandé d'affiner l'angle de la vidéo de la salle de compteur afin que l'ensemble de la salle de compteur puisse être couvert sans qu'il demeure d'angle mort.	Thouault 
27/08/21	Passage du service des courses et jeux. Commande de cartes effectuée.	Thouault 
14/10/21	Passage du service des courses et jeux. Sortie de 19 sixains et intégration de 24 sixains de la marque DAL NEGRO.	
02/06/22	Passage du service des courses et jeux. Intégration d'un mélangeur automatique APEX modèle Shuffle King 6 + ouvertures Registres.	Thouault 

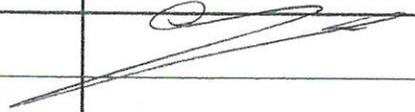
AR **Prefecture**

SUITE RÉSERVÉE AUX OBSERVATIONS,
INSTRUCTIONS ET INJONCTIONS FORMULÉES

DATE 006-210600110-20230613-130623 par les Agents chargés du contrôle
Reçu le 16/06/2023

SIGNATURE
DU DIRECTEUR RESPONSABLE
ou du membre du Comité de direction
qui le remplace momentanément

13/02/2020 Vu.



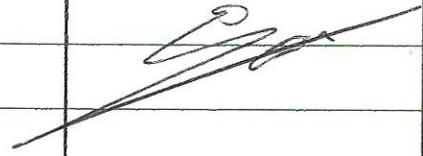
04/03/2021 Vu



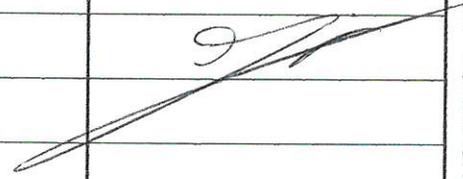
18/05/2021 Modification des angles des caméras de vidéosurveillance effectués comme prévu.



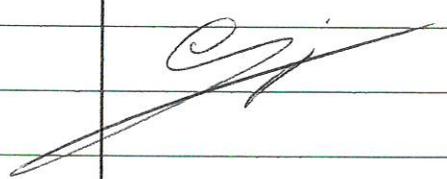
30/08/21 Vu.



14/10/21 Vu.



02/06/2022 Vu.



AR Prefecture DATE 006-210606116 Reçu le 16/06/2023	NATURE DES OPÉRATIONS DE VÉRIFICATIONS EFFECTUÉES OBSERVATIONS, INSTRUCTIONS OU INJONCTIONS	SIGNATURE DES AGENTS DE CONTRÔLE et du Directeur responsable ou du membre du Comité de direction qui le remplace momentanément
08/07/2022	Passage service courses et jeux. Intégration cylindre RAC Navemarie, modèle Lotus à 6 postes.	Thocault
08/08/2022	Passage service courses et jeux. Intégration et sortie de service. Récupération d'extraction vidéo ANPE.	Thocault

**CONTRÔLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE
DU CASINO DE BEAULIEU-SUR-MER
EFFECTUE DU 16 AU 19 JANVIER 2023**



Au terme de ce contrôle, il a été notifié le 19 janvier 2023 à M. **Alain ZAMPINI**, directeur responsable du casino, les observations suivantes :

Concernant la vidéo protection (article 21 de l'arrêté du 14 mai 2007 modifié) :

Los de la revue vidéo, il a été constaté un déficit sur l'enregistrement du son aux tables de jeux du fait d'un mauvais positionnement des micros derrière les réceptacles des cartes, rendant les propos du croupier inaudibles.

Cette situation a été immédiatement prise en compte et les emplacements des micros modifiés permettant d'obtenir une meilleure qualité d'enregistrement du son.

De même, il a été constaté que, sur certaines machines à sous (n° 46, 47, 49, 25 et 97), bien que couvertes par le système de vidéo-surveillance, l'angle de vue des caméras ne permettrait pas une exploitation suffisamment pertinente des images enregistrées.

Le positionnement des caméras a été immédiatement modifié afin d'améliorer les vues de ces appareils de jeu.

Il est demandé à monsieur le directeur responsable de faire prendre connaissance aux personnes habilitées à accéder au système des dispositions de l'article L 254-1 du code de la sécurité intérieure se rapportant à la confidentialité des images et de fournir un identifiant et un mot de passe individuel à chacune de ces personnes.

Concernant les registres des orphelins (article 41 et 69 de l'arrêté du 14 mai 2007 modifié) :

Il a été constaté, qu'en cas de restitution d'un orphelin, la colonne « 9 » n'était pas renseignée conformément aux dispositions réglementaires. En effet, il n'y est jamais fait mention de l'adresse de l'intéressé, de la justification produite ni de la référence à l'inscription primitive.

Une note de rappel des dispositions réglementaires a été faite en cours d'audit.

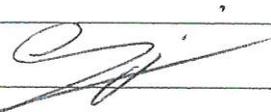
Il n'a pas été procédé lors de cet audit à la reconstitution du produit des machines à sous et des jeux électroniques.

Brigadier
Christian MAETZ

Commandant de Mission
Christophe Gump

Thocault



DATE AR Prefecture 006-210600110-20230613-130623_08 Reçu le 16/06/2023	SUITE RÉSERVÉE AUX OBSERVATIONS, INSTRUCTIONS ET INDICATIONS FORMULÉES par les agents chargés du contrôle	SIGNATURE DU DIRECTEUR RESPONSABLE ou du membre du Comité de direction qui le remplace momentanément
08/07/2022	Vg	
8/09/2022	Vg	
23/01/2023	Concernant la vidéo protection, des améliorations audio et vidéo ont été apporté au cours du contrôle selon vos recommandations. Aucune autre modification n'est à prévoir.	
	Comme préconisé, les personnes habilitées à accéder au système de vidéo protection ont été notifiées afin de prendre connaissance des dispositions de l'article L 254-1 du code de la sécurité intérieure. Ces personnes ont également un identifiant et mot de passe personnel selon vos recommandation.	
	Concernant le registre des orphelins, une note de rappel a été faite en cours d'audit afin que la colonne « 9 » soit enregistré conformément aux dispositions réglementaires. Le cas s'étant présenté en cours d'audit, le 18 janvier 2023 le registre a été renseigné selon ces dispositions.	

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

3-3-6 MESURES PRISES DANS LA LUTTE TRACFIN

3-3-6-1 COMITE TRACFIN

LE COMITE TRACFIN DU CASINO DE BEAULIEU SUR MER EST COMPOSE DES PERSONNES SUIVANTES :

	FONCTION
A. ZAMPINI	DIRECTEUR GENERAL
G. GIORDANENGO	DIRECTEUR DES MACHINES
R.GEA GREGORI	MCD
E. COSENTINO	MCD
A. VITALE	MCD
B. VANMALAERTS	MCD
C. ARCIDIACO	MCD
J. MICHON	MCD

3-3-6-2 MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT SUR LA SAISON 2021/2022

Sur l'exercice 2021/2022 nous avons constaté qu'il pouvait y avoir des difficultés à définir si les achats TITO effectués en caisse par un client étaient pour les Jeux traditionnels électroniques ou pour les machines à sous. Pour pallier à cette difficulté, nous avons sensibilisé à nouveau le personnel de caisse lors d'une vente TITO, à demander au client s'il souhaite jouer aux Jeux Traditionnels Electroniques ou aux machines à sous, afin de pouvoir assurer un meilleur suivi.

SYNTHESE DE LA PERTINENCE DES MESURES MISES EN PLACE

Par le biais d'outils informatiques, d'applications mobiles mais également de sensibilisation au personnel sur les bons réflexes à adopter, nous pouvons prévenir les risques en temps réel afin qu'il n'y ait pas de changes non identifiés découvert à la fin de la journée d'exploitation.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 14/06/2023

NOMBRE DE CHANGES SUPERIEURS A 2000 € ET DECLARATION DE SOUPÇONS

Saison N (2021/2022)						
Mois	Machines à sous		Jeux traditionnels		Jeux Electroniques	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Novembre	165	57	88	48	0	66
Décembre	150	49	41	28	22	112
Janvier	173	68	112	75	100	168
Février	163	58	72	66	39	135
Mars	153	95	91	89	49	169
Avril	187	111	93	63	28	102
Mai	284	142	97	84	20	72
Juin	205	113	108	60	19	104
Juillet	130	61	102	87	41	136
Août	128	69	142	123	22	91
Septembre	129	59	106	83	32	163
Octobre	100	34	82	70	14	28
TOTAL	1967	916	1134	876	386	1346

Nombre de déclarations de soupçons :

Saison N-1 (2019/2020)	Saison N (2020/2021)	Saison N (2021/2022)
1	0	4

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-L'EXPLOITATION

4-1 COMPTE RENDU TECHNIQUE

4-1-1 INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTIVITE CASINO

L'activité du Casino se découpe autour de 3 pôles majeurs : l'activité jeux, l'activité restauration et l'animation.

Le casino est ouvert tous les jours à partir de 10h00 et ferme ses portes à 3h00 du matin en semaine et 4h00 le week end ainsi que pendant la « grande » période estivale.

4.1.2 RESTAURATION

4-1-2-1 LE BACCARA :



Ouvert du mercredi au dimanche midi et soir, au cœur de la salle des machines des sous, 40 couverts assis

Les Cartes proposées sont changées selon les saisons. Les plats de qualité sont faits maison avec des produits Frais.

Les lundis, mardis et hors horaires de restauration, nous proposons à nos clients un snacking chaud et froid de 10h00 à 3h00.

C.A. H.T. saison 2021-2022

	NBRE COUVERTS	C.A. HT	MP offerte
nov-21	540	16 729 €	5 881 €
déc-21	578	21 196 €	5 512 €
janv-22	571	17 594 €	5 184 €
févr-22	663	18 567 €	5 294 €
mars-22	837	23 411 €	6 472 €
avr-22	663	22 036 €	6 867 €
mai-22	596	21 397 €	6 686 €
juin-22	750	26 290 €	7 269 €
juil-22	637	24 654 €	8 294 €
août-22	969	28 606 €	7 873 €
sept-22	387	15 530 €	6 503 €
oct-22	318	12 734 €	6 564 €
total saison	7509	248 742 €	78 400 €

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-1-2-2 LA SALLE BELLE EPOQUE :



Décorée avec raffinement et élégance, Réunions, Séminaires, Conférences, Déjeuners, Petits Déjeuners, Dîners, Cocktails, Réceptions 300 m² pour organiser ce que vous souhaitez.

D'une capacité de 150 places assises en formule repas, nous organisons évènements, spectacles. La salle de gala possède : une scène de 80 m², une piste de danse

Lors de la saison hivernale nous avons pris la décision de transformer cette salle en un concept de soirées dansantes chics et modernes nommé « The Game »

C.A. H.T. saison 2021/2022 Location de salle

	NBRE COUVERTS	C.A. HT	MP offerte
nov-21	0	1 000 €	0 €
déc-21	0	0 €	0 €
janv-22	48	491 €	0 €
févr-22	0	0 €	0 €
mars-22	0	0 €	0 €
avr-22	40	3 702 €	0 €
mai-22	0	0 €	0 €
juin-22	80	12 068 €	0 €
juil-22	0	5 279 €	0 €
août-22	0	0 €	0 €
sept-22	0	47 920 €	0 €
oct-22	0	0 €	0 €
total saison	168	70 459 €	0 €

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
 Reçu le 16/06/2023

4-1-2-3 LE GARDEN SKY BEACH / « THE GAME » SAISON HIVERNALE



Ouvert uniquement en été, espace totalement extérieur avec cuisine et bar ouvert. Cabine animation pour DJ et live show. 200 personnes assises.

Cet espace, privatisable, prend le nom de SKY BEACH pendant ses périodes d'ouverture, ouverts de 19H30 à 02H30 3 jours par semaine.

Cette année l'ouverture du Sky Beach a eu lieu le 30 Juin et a fermé le 25 Septembre.

	NBRE COUVERTS	C.A. HT	MP offerte
nov-21	462	91 175 €	3 785 €
déc-21	203	52 787 €	1 321 €
janv-22	0	0 €	0 €
févr-22	274	77 724 €	1 839 €
mars-22	942	127 007 €	4 439 €
avr-22	71	76 950 €	4 243 €
mai-22	46	42 316 €	1 507 €
juin-22	2980	379 820 €	7 794 €
juil-22	7573	344 441 €	10 310 €
août-22	2822	261 785 €	6 044 €
sept-22	381	79 618 €	2 418 €
oct-22	399	96 874 €	3 935 €
total saison	16153	1 630 498 €	47 635 €

TOTAL C.A. RESTAURATION PAR SAISON

	NBRE COUVERTS	C.A. HT	MP offerte
SAISON 2021/2022	23 830	1 949 699 €	126 035 €
SAISON 2020/2021	7 896	1 274 554 €	55 943 €
SAISON 2019/2020	10 674	1 211 424 €	89 848 €

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-1-2-4 LES OFFERTS SECTEUR RESTAURATION:

Tout au long de l'année nous offrons à nos clients des buffets, dîners et/ou Cocktails afin de les remercier de leur fidélité et de leur faire profiter des animations mises en place.

Notre carte de fidélité (AMBASSADEUR) permet également de profiter de repas offerts.

De nombreuses boissons et différentes animations calendaires sont également offerts afin de satisfaire nos joueurs.

Pour cet exercice nous avons offert pour un montant total de **615 875,88 €** en prix de vente TTC

AR Prefecture

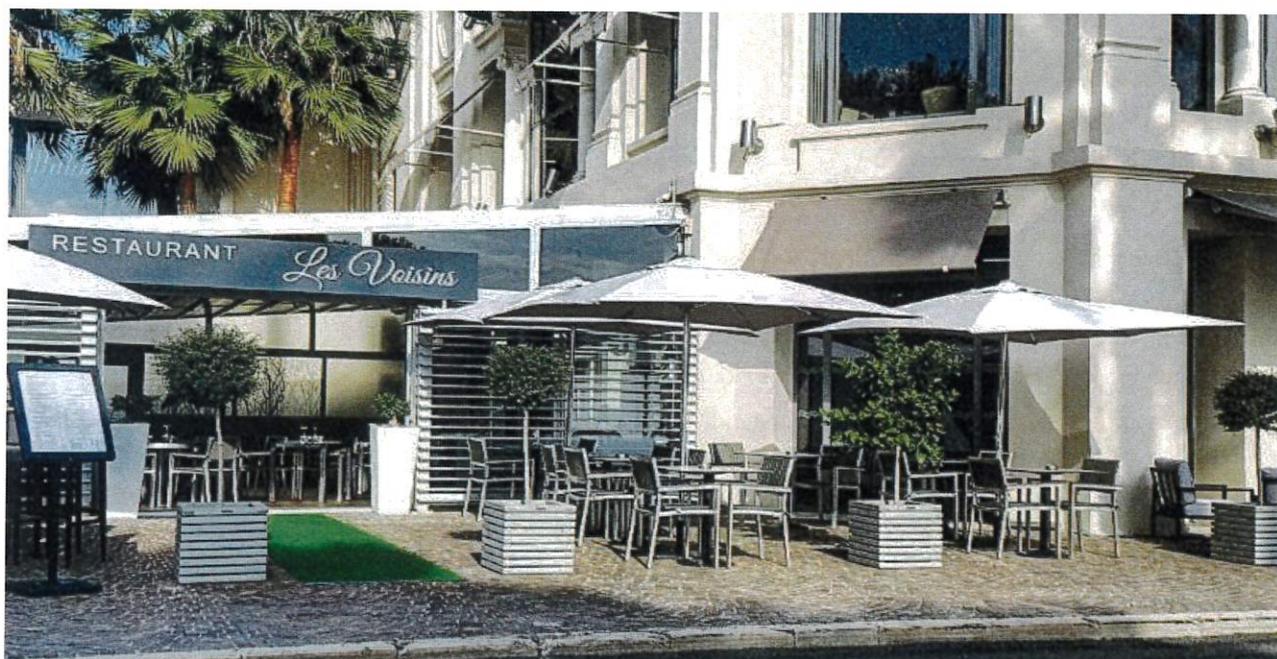
006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-1-2-5 LE RESTAURANT "LES VOISINS"

Ouvert depuis le 25 Juin 2019, le restaurant les voisins offre une cuisine bien différente du restaurant Baccara et contribue au développement du casino, comme véritable complexe de divertissement.

Le restaurant est ouvert du Mardi au Dimanche midi de 10h00 à minuit et propose selon les envies Petit déjeuner, Déjeuner, Salon de thé/Glacier et Dîner.

RAPPORT DE SUBDELEGATION



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

**COMPTE RENDU
ANNUEL 2022
RESTAURANT LES
VOISINS**

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/08/2023

COMTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

VOIR BILAN

EMPLOYÉS ET QUALIFICATIONS

Stival Amandine	Serveuse
Garcea Giulio	Plongeur
Petrucelli Nicolas Charles	Chef de Cuisine
Vaillant Marco	Apprenti cuisine Sortie 29/11/2022
Gaudin Jeremy	Second de Cuisine
Boukria Isyeme	Commis de Cuisine
Descamps Noémie	Serveuse Sortie le 31/07/22
Manon Caisson	Serveuse Sortie le 31/08/22
Steven De Laval	Serveur Sortie le 25/10/2022

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

FRÉQUENTATION

Fermeture pour congés annuels 2 semaines au mois de novembre

<u>MOIS</u>	<u>NOMBRE DE COUVERTS</u>	<u>CA HT</u>	<u>CA TT</u>
Janvier	871	40660,72	45426,06
Février	1141	47104,76	52755,74
Mars	634	25199,69	28206,29
Avril	1034	43112,66	48240,81
Mai	1306	54793,78	61297,25
Juin	1279	55727,55	62468,63
Juillet	1268	59443,55	66543,59
Août	1431	59874,95	67019,26
Septembre	1233	52714,73	59076,37
Octobre	866	37654,94	42121,00
Novembre	479	18789,67	20988,94
Décembre	1047	46349,17	51907,06

AR Prefecture

006-210600110-20220613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'ÉTAT DU **MATÉRIELS EXPLOITÉS**

Cuisine et matériels usagés

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE **MODERNISATION**

- **Achat de petits matériel de cuisine**
- **Achat de nouveaux verres, assiettes et petits matériels pour la salle**
- **Rachat de Plantes**
- **Entretien matériels de cuisine, Frigo et Climatisation Cuisine et Salle**
- **Réparation matériels de Cuisine**

SARL DREAMTEAM

4 AVENUE FERNAND DE BRANCTURE

06310 BEAULIEU SUR MER
006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Compte de résultat*

AMEX
11 BOULEVARD VICTOR HUGO

06000 NICE
0493870303

BILAN ACTIF Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

ACTIF		Exercice I 31/12/2022 12			Exercice I -1 31/12/2021 12		Ecart I / I -1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	I et	I et	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	38 241	18 882	19 360	25 402	6 043	23.79	
	Autres immobilisations corporelles	9 680	6 943	2 737	5 077	2 340	46.09	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	20 000				
Total II	67 921	25 825	42 097	50 479	8 383	16.61		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	13 721		13 721	12 697	1 024	8.07	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	2 475		2 475	19 318	16 842	87.19	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	15		15	15				
Disponibilités	90 862		90 862	154 799	63 937	41.30		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	107 073		107 073	186 828	79 755	42.69		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	174 994	25 825	149 170	237 308	88 138	37.14		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF Prefecture

006-210600110-20230613-I30623_08-DE

Recu le 16/06/2023

PASSIF

		Exercice I 31/12/2022	Exercice I -1 31/12/2021	Ecart I / I -1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 415		1 415	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	12 519	14 375	26 893	187.09
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	43 800	28 308	72 108	254.72
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	27 866	15 934	43 800	274.88
AUTRES FOI DS PROPRES					
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
Total II					
PROVISIONS					
Provisions pour risques Provisions pour charges					
Total III					
DETTES (1)					
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	109 351	125 996	16 645	13.21	
Concours bancaires courants					
Emprunts et dettes financières diverses	484	8 613	8 129	94.38	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 085	29 028	3 943	13.58	
Dettes fiscales et sociales	33 038	47 388	14 350	30.28	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	9 078	10 348	1 270	12.27	
Comptes de Régularisation					
Produits constatés d'avance (1)					
Total IV	177 036	221 374	44 338	20.03	
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉI ÉRAL (I+II+III+IV+V)	149 170	237 308	88 138	37.14	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

177 036

221 374

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I		Exercice I-1		Ecart I / I-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	541 562	100.00	346 963	100.00	194 599	56.09
+ Ventes de marchandises	541 562	100.00	346 963	100.00	194 599	56.09
- Coût d'achat des marchandises vendues	170 805	31.54	112 522	32.43	58 283	51.80
Marge commerciale	370 757	68.46	234 441	67.57	136 317	58.15
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés	4 376		2 468		1 909	77.35
- Sous traitance directe	1 839		680		1 159	170.48
Marge brute de production	6 216		3 148		3 068	97.47
Marge brute globale	364 542	67.31	231 293	66.66	133 249	57.61
- Autres achats + charges externes	79 552	14.69	53 858	15.52	25 694	47.71
Valeur ajoutée	284 990	52.62	177 435	51.14	107 555	60.62
+ Subventions d'exploitation			50 000	14.41	50 000	100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 239	0.60	8 342	2.40	5 103	61.17
- Salaires du personnel	190 747	35.22	115 405	33.26	75 341	65.28
- Charges sociales du personnel	40 989	7.57	21 107	6.08	19 882	94.20
- Charges de l'exploitant	81 719	15.09	83 633	24.10	1 915	2.29
Excédent brut d'exploitation	31 704	5.85	1 052	0.30	30 652	NS
+ Autres produits de gestion courante	102	0.02	19	0.01	83	445.02
- Autres charges de gestion courante	28 187	5.20	17 680	5.10	10 507	59.43
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	26 029	4.81	56 705	16.34	30 676	54.10
- Dotations aux amortissements	9 105	1.68	8 485	2.45	620	7.31
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	42 865	7.92	29 507	8.50	72 372	245.27
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	28	0.01	16		12	78.12
- Charges financières	867	0.16	747	0.22	120	16.04
Résultat courant	43 704	8.07	28 775	8.29	72 480	251.88
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	96	0.02	467	0.13	372	79.55
Résultat exceptionnel	96	0.02	467	0.13	372	79.55
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat I ET	43 800	8.09	28 308	8.16	72 108	254.72

COMPTE DE RÉSULTAT

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I 31/12/2022 12			Exercice I-1 31/12/2021 12	
	France	Exportation	Total	Euros	%
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises	541 562		541 562	346 963	194 599 56.09
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires I ET	541 562		541 562	346 963	194 599 56.09
Production stockée				50 000	50 000 100.00
Production immobilisée				56 705	30 676 54.10
Subventions d'exploitation				19	83 445.02
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 029		
Autres produits			102		
Total des Produits d'exploitation (I)			567 693	453 686	114 006 25.13
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises			171 829	116 749	55 080 47.18
Variation de stock (marchandises)			1 024	4 226	3 202 75.77
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 376	2 468	1 909 77.35
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			81 391	54 538	26 854 49.24
Impôts, taxes et versements assimilés			3 239	8 342	5 103 61.17
Salaires et traitements			242 747	175 405	67 341 38.39
Charges sociales			70 707	44 740	25 967 58.04
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 105	8 485	620 7.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			28 187	17 680	10 507 59.43
Total des Charges d'exploitation (II)			610 558	424 180	186 378 43.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			42 865	29 507	72 372 245.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RÉSULTAT

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Recu le 16/06/2023

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	28	16	12	78.12
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	28	16	12	78.12
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	867	747	120	16.04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	867	747	120	16.04
2. Résultat financier (V-VI)	839	731	107	14.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	43 704	28 775	72 480	251.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	96	467	372	79.55
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	96	467	372	79.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	96	467	372	79.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	567 721	453 702	114 019	25.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	611 520	425 394	186 127	43.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	43 800	28 308	72 108	254.72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

ACTIF

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	19 360	25 402	6 043	23.79
21500000 INST.TECH.MAT.OUTIL.INDUS	38 241	37 755	486	1.29
28150000 AMORT.INS.TEC.MAT.OUT.IND	18 882	12 353	6 529	52.85
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 737	5 077	2 340	46.09
21810000 AAI DIVERS	3 492	3 492		
21840000 MOBILIER	6 188	6 188		
28181000 AMORT.AAI DIVERS	2 514	1 813	701	38.67
28184000 AMORT.MOBILIER	4 429	2 790	1 639	58.75
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000	20 000		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	20 000	20 000		
Total II	42 097	50 479	8 383	16.61
MARCHANDISES	13 721	12 697	1 024	8.07
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	13 721	12 697	1 024	8.07
AUTRES CREANCES	2 475	19 318	16 842	87.19
40961111 CONSIGNES	345	106	239	224.84
43870000 ORGANISMES PRODUITS A RECEVOIR		5 250	5 250	100.00
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE		201	201	100.00
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	166	514	347	67.63
44566100 TVA DEDUCTIBLE A 5.5%	534	247	287	116.25
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	1 430		1 430	
46870000 PRODUIT A RECEVOIR		13 000	13 000	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15	15		
50800000 PARTS SOCIALES PCA	15	15		
DISPONIBILITES	90 862	154 799	63 937	41.30
51200000 BANQUE EXCEDENTAIRE	56 028	124 000	67 972	54.82
51210000 CREDIT AGRICOLE	31 139	24 643	6 496	26.36
53100000 CAISSE	3 695	6 156	2 461	39.97
Total III	107 073	186 828	79 755	42.69
TOTAL GENERAL	149 170	237 308	88 138	37.14

DETAIL BILAN PASSIF

006-210600110-20230613-130623_08-DE

reçu le 16/06/2023

PASSIF

	Exercice I	Exercice I-1	Ecart I / I-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
CAPITAL				
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	2 000	2 000		
	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE				
10610000 RESERVE LEGALE	1 415		1 415	
	1 415		1 415	
REPORT A NOUVEAU				
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	12 519	14 375	26 893	187.09
	12 519		12 519	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		14 375	14 375	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	43 800	28 308	72 108	254.72
Total I	27 866	15 934	43 800	274.88
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
16401100 EMPRUNT PGE 2	109 351	125 996	16 645	13.21
16401110 EMPRUNT 50 000 EUROS	50 000	50 000		
16409000 EMPRUNT 00602124607	41 743	50 000	8 257	16.51
	17 608	25 996	8 388	32.27
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45510000 COMPTE COURANT CACHIA JM	484	8 613	8 129	94.38
45520000 COMPTE COURANT CAISSON MARC	229	4 317	4 088	94.69
	255	4 297	4 042	94.07
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 FOURNISSEURS	25 085	29 028	3 943	13.58
40100100 FOURNISSEURS	2 178	3 510	1 333	37.97
	22 908	25 518	2 610	10.23
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
42100003 Rémun. STIVAL AMANDINE	33 038	47 388	14 350	30.28
42100008 Rémun. GARCEA GIULIO	2 179	2 711	532	19.63
42100013 Rémun. PETRUCELLI NICOLAS CHAR	1 547	1 598	50	3.15
42100021 Rémun. VAILLANT MARCO	2 931	2 800	131	4.67
42100024 Rémun. DIMA ZALOG ELVIS		1 039	1 039	100.00
42100026 Rémun. GAUDIN JEREMY		100	100	100.00
42100027 Rémun. BOUKRIA ISYENE	1 942	2 071	129	6.22
42820000 PROVISION CONGES PAYES	1 720	1 700	21	1.23
43100000 URSSAF	6 067	4 252	1 815	42.69
43710000 KLESIA RETRAITE ET PREVOYANCE	4 534	12 621	8 087	64.08
43730000 MUTUELLE SALARIES SWISSLIFE	4 548	4 298	250	5.81
43860000 CHARGES A PAYER	282	140	142	101.26
44210000 PRELVT A LA SOURCE IR	3 584	11 757	8 173	69.52
44551000 TVA A DECAISSER	138	31	107	347.33
	3 566	2 272	1 294	56.95
AUTRES DETTES				
46860000 CHARGES A PAYER	9 078	10 348	1 270	12.27
	9 078	10 348	1 270	12.27
Total IV	177 036	221 374	44 338	20.03
TOTAL GENERAL	149 170	237 308	88 138	37.14

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I	%	Exercice I-1	%	Ecart I / I-1	
	31/12/2022 12	CA	31/12/2021 12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTIONS	541 562	100.00	346 963	100.00	194 599	56.09
VENTES DE MARCHANDISES	541 562	100.00	346 963	100.00	194 599	56.09
70710000 RECETTES 20%	104 822	19.36	70 940	20.45	33 882	47.76
70715000 RECETTES 10%	436 740	80.64	276 023	79.55	160 717	58.23
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	170 805	31.54	112 522	32.43	58 283	51.80
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	1 024	0.19	4 226	1.22	3 202	75.77
60700000 ACHATS 5.5%	137 829	25.45	92 878	26.77	44 951	48.40
60710000 ACHATS 20.00%	30 292	5.59	21 100	6.08	9 192	43.57
60720000 ACHATS DIVERS-NS	2 507	0.46	1 912	0.55	595	31.12
60790000 ACHATS MARCHANDISES INTRACOMM	1 202	0.22	860	0.25	342	39.74
MARGE COMMERCIALE	370 757	68.46	234 441	67.57	136 317	58.15
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	4 376		2 468		1 909	77.35
60220000 ACHATS FOURN.CONSUMMABLES	418		399		19	4.75
60222000 PRODUITS ENTRETIEN	3 884		1 736		2 148	123.75
60224000 DECORATION	74		333		258	77.65
SOUS TRAITANCE DIRECTE	1 839		680		1 159	170.48
60400000 PRESTATIONS DE SERVICE	1 839		680		1 159	170.48
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	6 216		3 148		3 068	97.47
MARGE BRUTE GLOBALE	364 542	67.31	231 293	66.66	133 249	57.61
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	79 552	14.69	53 858	15.52	25 694	47.71
60620000 VAISSELLE/NAPPES/SERV...	1 390	0.26	1 736	0.50	346	19.95
60630000 FRES PETITS EQUIPEMENTS	798	0.15	2 080	0.60	1 282	61.63
60640000 FRES ADMINISTRATIVES	487	0.09	343	0.10	144	41.87
61320000 LOYERS	24 000	4.43	14 000	4.04	10 000	71.43
61400000 CHARGES SUR CONSO ET OM	21 000	3.88	9 750	2.81	11 250	115.38
61500000 ENTRETIEN MATERIEL	1 395	0.26	513	0.15	882	172.01
61510000 MANTENANCE CAISSE SEI	540	0.10	405	0.12	135	33.33
61550000 ENTRETIEN DES LOCAUX	698	0.13	170	0.05	528	311.15
61555000 BLANCHISSERIE	717	0.13	126	0.04	591	469.48
61610000 PRIMES D'ASSURANCE	4 741	0.88	4 548	1.31	193	4.25
61620000 ASSURANCE S/PRET	1 203	0.22	1 005	0.29	199	19.77
62260000 HONORAIRES	13 386	2.47	10 829	3.12	2 557	23.61
62270000 FRAIS DE GREFFE	3	0.00	13	0.00	11	79.96
62310000 PUBLICITE	2 400	0.44	2 232	0.64	168	7.51
62340000 CADEAUX CLIENTS			1 755	0.51	1 755	100.00
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	12	0.00	4	0.00	8	203.16
62570000 RECEPTIONS	548	0.10			548	
62600000 FRAIS POSTAUX	42	0.01	26	0.01	16	61.11
62610000 FRAIS TELEPHONE	602	0.11	602	0.17	0	0.01
62701000 COMMISSION PRET GARANTI ETAT	550	0.10	292	0.08	259	88.72
62710000 COMMISSIONS C.B.	4 960	0.92	3 429	0.99	1 531	44.66
62810000 COTISATIONS DIVERSES	80	0.01			80	

AS Préfecture
DETAIL SOLDES ET INTERMEDIAIRES DE GESTION

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Recu le 16/06/2023

	Exercice I		Exercice I -1		Ecart I / I -1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
VALEUR AJOUTEE	284 990	52.62	177 435	51.14	107 555	60.62
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			50 000	14.41	50 000	100.00
74000000 SUBVENTION AIDE COVID			50 000	14.41	50 000	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 239	0.60	8 342	2.40	5 103	61.17
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 060	0.20	477	0.14	583	122.16
63330000 FORMATION CONTINUE	910	0.17	581	0.17	329	56.62
63511000 CFE ET CVAE	1 557	0.29	1 572	0.45	15	0.95
63710000 CSG DEDUCTIBLE CACHIA JM	150	0.03	2 856	0.82	3 006	105.25
63725000 CSG DEDUCTIBLE CAISSON M	137	0.03	2 856	0.82	2 993	104.80
SALAIRES DU PERSONNEL	190 747	35.22	115 405	33.26	75 341	65.28
64110000 SALAIRES	180 419	33.31	114 498	33.00	65 920	57.57
64120000 PROVISION CONGES PAYES	1 815	0.34	3 977	1.15	5 793	145.64
64140000 AVANTAGES DIVERS	8 513	1.57	4 184	1.21	4 328	103.44
64141000 PRIME PPA + INFLATION			700	0.20	700	100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	40 989	7.57	21 107	6.08	19 882	94.20
64510000 COTISATIONS URSSAF	31 642	5.84	15 469	4.46	16 173	104.55
64520000 KLESIA RETRAITE ET PREVOYANCE	7 828	1.45	6 382	1.84	1 447	22.67
64530000 MUTUELLE SALARIE SWISSLIFE	431	0.08	70	0.02	361	515.43
64580000 CHARGES SUR PROVISION CONGES	746	0.14	1 213	0.35	1 959	161.52
64700000 MEDECINE DU TRAVAIL	342	0.06	399	0.11	57	14.32
CHARGES DE L'EXPLOITANT	81 719	15.09	83 633	24.10	1 915	2.29
64410000 REMUNERATION GERANT CAISSON	26 000	4.80	30 000	8.65	4 000	13.33
64420000 REMUNERATION GERANT CACHIA	26 000	4.80	30 000	8.65	4 000	13.33
64610000 R.S.I CACHIA	10 840	2.00	9 571	2.76	1 269	13.26
64611000 SWISSLIFE MUTUELLE CAISSON	3 093	0.57	265	0.08	2 829	NS
64611100 PREVOYANCE SWISSLIFE CACHIA	1 843	0.34			1 843	
64611200 SWISSLIFE MUTUELLE CACHIA	1 205	0.22	107	0.03	1 098	NS
64611420 PREVOYANCE SWILIFE CAISSON	1 671	0.31			1 671	
64615000 R.S.I CAISSON	11 066	2.04	9 703	2.80	1 363	14.05
64620000 MAPA PREV CACHIA JM			1 180	0.34	1 180	100.00
64625000 MAPA PREV CAISSON M			954	0.27	954	100.00
64630000 GENERALI CACHIA			632	0.18	632	100.00
64640000 GENERALI CAISSON			1 221	0.35	1 221	100.00
EXCEDEJ T BRUT D'EXPLOITATIOI	31 704	5.85	1 052	0.30	30 652	NS
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	102	0.02	19	0.01	83	445.02
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	102	0.02	19	0.01	83	445.02
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 187	5.20	17 680	5.10	10 507	59.43
65160000 REDEVANCE CASINO	27 078	5.00	17 348	5.00	9 730	56.09
65161000 SACEM SPRE	1 107	0.20	329	0.09	778	236.68
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1	0.00	3	0.00	2	57.79
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	26 029	4.81	56 705	16.34	30 676	54.10
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	26 029	4.81	56 705	16.34	30 676	54.10

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I	%	Exercice I -1	%	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	CA	31/12/2021 12	CA	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 105	1.68	8 485	2.45	620	7.31
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	9 105	1.68	8 485	2.45	620	7.31
RESULTAT D'EXPLOITATIOI	42 865	7.92	29 507	8.50	72 372	245.27
PRODUITS FINANCIERS	28	0.01	16		12	78.12
76400000 INTERETS	28	0.01	16	0.00	12	78.12
CHARGES FINANCIERES	867	0.16	747	0.22	120	16.04
66110000 INTERETS SUR PRET	410	0.08	564	0.16	154	27.25
66111000 INTERETS PRET GARANTIT ETAT	457	0.08	183	0.05	273	149.13
RESULTAT COURAJ T	43 704	8.07	28 775	8.29	72 480	251.88
CHARGES EXCEPTIONNELLES	96	0.02	467	0.13	372	79.55
67520000 CESSION IMMOBILISATIONS	96	0.02	467	0.13	372	79.55
RESULTAT EXCEPTIOI I EL	96	0.02	467	0.13	372	79.55
RESULTAT I ET	43 800	8.09	28 308	8.16	72 108	254.72

DETAIL COMPTABLE DE RESULTAT

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	541 562	346 963	194 599	56.09
70710000 RECETTES 20%	104 822	70 940	33 882	47.76
70715000 RECETTES 10%	436 740	276 023	160 717	58.23
Chiffre d'affaires I ET	541 562	346 963	194 599	56.09
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		50 000	50 000	100.00
74000000 SUBVENTION AIDE COVID		50 000	50 000	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	26 029	56 705	30 676	54.10
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	26 029	56 705	30 676	54.10
AUTRES PRODUITS	102	19	83	445.02
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	102	19	83	445.02
Total des Produits d'exploitation	567 693	453 686	114 006	25.13
ACHATS DE MARCHANDISES	171 829	116 749	55 080	47.18
60700000 ACHATS 5.5%	137 829	92 878	44 951	48.40
60710000 ACHATS 20.00%	30 292	21 100	9 192	43.57
60720000 ACHATS DIVERS-NS	2 507	1 912	595	31.12
60790000 ACHATS MARCHANDISES INTRACOMM	1 202	860	342	39.74
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	1 024	4 226	3 202	75.77
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	1 024	4 226	3 202	75.77
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 376	2 468	1 909	77.35
60220000 ACHATS FOURN.CONSUMMABLES	418	399	19	4.75
60222000 PRODUITS ENTRETIEN	3 884	1 736	2 148	123.75
60224000 DECORATION	74	333	258	77.65
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	81 391	54 538	26 854	49.24
60400000 PRESTATIONS DE SERVICE	1 839	680	1 159	170.48
60620000 VAISSELLE/NAPPES/SERV/...	1 390	1 736	346	19.95
60630000 FRES PETITS EQUIPEMENTS	798	2 080	1 282	61.63
60640000 FRES ADMINISTRATIVES	487	343	144	41.87
61320000 LOYERS	24 000	14 000	10 000	71.43
61400000 CHARGES SUR CONSO ET OM	21 000	9 750	11 250	115.38
61500000 ENTRETIEN MATERIEL	1 395	513	882	172.01
61510000 MANTENANCE CAISSE SEI	540	405	135	33.33
61550000 ENTRETIEN DES LOCAUX	698	170	528	311.15
61555000 BLANCHISSERIE	717	126	591	469.48
61610000 PRIMES D'ASSURANCE	4 741	4 548	193	4.25
61620000 ASSURANCE S/PRET	1 203	1 005	199	19.77
62260000 HONORAIRES	13 386	10 829	2 557	23.61
62270000 FRAIS DE GREFFE	3	13	11	79.96
62310000 PUBLICITE	2 400	2 232	168	7.51
62340000 CADEAUX CLIENTS		1 755	1 755	100.00
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	12	4	8	203.16
62570000 RECEPTIONS	548		548	
62600000 FRAIS POSTAUX	42	26	16	61.11
62610000 FRAIS TELEPHONE	602	602	0	0.01
62701000 COMMISSION PRET GARANTI ETAT	550	292	259	88.72
62710000 COMMISSIONS C.B.	4 960	3 429	1 531	44.66
62810000 COTISATIONS DIVERSES	80		80	

DETAIL COMPTABLE DE RESULTAT

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice	Exercice -1	Ecart / -1	
	31/12/2022 2	31/12/2021 2	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 239	8 342	5 103	61.17
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 060	477	583	122.16
63330000 FORMATION CONTINUE	910	581	329	56.62
63511000 CFE ET CVAE	1 557	1 572	15	0.95
63710000 CSG DEDUCTIBLE CACHIA JM	150	2 856	3 006	105.25
63725000 CSG DEDUCTIBLE CAISSON M	137	2 856	2 993	104.80
SALAIRES ET TRAITEMENTS	242 747	175 405	67 341	38.39
64110000 SALAIRES	180 419	114 498	65 920	57.57
64120000 PROVISION CONGES PAYES	1 815	3 977	5 793	145.64
64140000 AVANTAGES DIVERS	8 513	4 184	4 328	103.44
64141000 PRIME PPA + INFLATION		700	700	100.00
64410000 REMUNERATION GERANT CAISSON	26 000	30 000	4 000	13.33
64420000 REMUNERATION GERANT CACHIA	26 000	30 000	4 000	13.33
CHARGES SOCIALES	70 707	44 740	25 967	58.04
64510000 COTISATIONS URSSAF	31 642	15 469	16 173	104.55
64520000 KLESIA RETRAITE ET PREVOYANCE	7 828	6 382	1 447	22.67
64530000 MUTUELLE SALARIE SWISSLIFE	431	70	361	515.43
64580000 CHARGES SUR PROVISION CONGES	746	1 213	1 959	161.52
64610000 R.S.I CACHIA	10 840	9 571	1 269	13.26
64611000 SWISSLIFE MUTUELLE CAISSON	3 093	265	2 829	NS
64611100 PREVOYANCE SWISSLIFE CACHIA	1 843		1 843	
64611200 SWISSLIFE MUTUELLE CACHIA	1 205	107	1 098	NS
64611420 PREVOYANCE SWILIFE CAISSON	1 671		1 671	
64615000 R.S.I CAISSON	11 066	9 703	1 363	14.05
64620000 MAPA PREV CACHIA JM		1 180	1 180	100.00
64625000 MAPA PREV CAISSON M		954	954	100.00
64630000 GENERALI CACHIA		632	632	100.00
64640000 GENERALI CAISSON		1 221	1 221	100.00
64700000 MEDECINE DU TRAVAIL	342	399	57	14.32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	9 105	8 485	620	7.31
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	9 105	8 485	620	7.31
AUTRES CHARGES	28 187	17 680	10 507	59.43
65160000 REDEVANCE CASINO	27 078	17 348	9 730	56.09
65161000 SACEM SPRE	1 107	329	778	236.68
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1	3	2	57.79
Total des Charges d'exploitation	610 558	424 180	186 378	43.94
Résultat d'exploitation	42 865	29 507	72 372	245.27
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	28	16	12	78.12
76400000 INTERETS	28	16	12	78.12
Total des Produits financiers	28	16	12	78.12
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	867	747	120	16.04
66110000 INTERETS SUR PRET	410	564	154	27.25
66111000 INTERETS PRET GARANTI ETAT	457	183	273	149.13

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Total des Charges financières	867	747	120	16.04
Résultat financier	839	731	107	14.70
Résultat courant avant impôts	43 704	28 775	72 480	251.88
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	96	467	372	79.55
67520000 CESSION IMMOBILISATIONS	96	467	372	79.55
Total des Charges exceptionnelles	96	467	372	79.55
Résultat exceptionnel	96	467	372	79.55
Total des produits	567 721	453 702	114 019	25.13
Total des charges	611 520	425 394	186 127	43.75
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	43 800	28 308	72 108	254.72

AR Prefecture IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Exercice ouvert le 31/12/2022 et clos le 31/12/2022

Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SARL DREAMTEAM

Adresse du siège social:

4 AVENUE FERNAND DUNAN

SIRET 8 5 0 3 6 9 2 8 1 0 0 0 1 7

06310 BEAULIEU SUR MER

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées RESTAURANT

SIRET

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15% Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés Déficit 43 800

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies Autres dispositifs Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée 2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée 3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: AMEX 11 BOULEVARD VICTOR HUGO 06000 NICE Tél: 0493870303 Nom et adresse du conseil: Identité du déclarant: Date: Lieu: BEAULIEU SUR MER Qualité et nom du signataire: GERANT Signature: CACHIA JEAN MARIE

006-210600110-20230613-130623_08-DE
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065
Reçu le 16/06/2023**I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)			
Total (a à h)			

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
M CAISSON MARC 5 RUE G. VIGNAL LES MOUETTES 06310 BEAULIEU SUR MER	100	2022	26 000				
M CACHIA JEAN MARIE 9 BIS BD DE MONTREAL 06200 NICE	100	2022	26 000				

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	188 931		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise **SARL DREAMTEAM** Néant *
 Adresse de l'entreprise **AR, Préfecture**
4 AVENUE FERNAND DIUNAN **06310 BEAULIEU SUR MER**
 Numéro SIRET **006210401815033051313962900 DE**
 Reçu le **18/03/2023**
 Durée de l'exercice en nombre de mois **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

 EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
 ACTIF CIRCULANT
 ACTIF CIRCULANT
 STOCKS
 ACTIF CIRCULANT
 CAPITAUX PROPRES
 DETTES (4)

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut		Amortissements - Provisions		I et	
		1		2		3	
						I et	
						4	
ACTIF							
Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
Immobilités corporelles *		028	47 921	030	25 825	22 097	30 479
Immobilités financières * (1)		040	20 000	042		20 000	20 000
Total I (5)		044	67 921	048	25 825	42 097	50 479
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	Marchandises *	060	13 721	062		13 721	12 697
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
	Autres * (3)	072	2 475	074		2 475	19 318
Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15	15
Disponibilités		084	90 862	086		90 862	154 799
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	107 073	098		107 073	186 828
Total général (I+II)		110	174 994	112	25 825	149 170	237 308
PASSIF							
					Exercice I	Exercice I -1	
					I ET 1	I ET 2	
Capital social ou individuel *		120			2 000	2 000	
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126			1 415		
Réserves réglementées*		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132					
Report à nouveau		134			12 519	(14 375)	
Résultat de l'exercice		136			(43 800)	28 308	
Subventions d'investissement		137					
Provisions réglementées		140					
Total I		142			(27 866)	15 934	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
Emprunts et dettes assimilées		156			109 351	125 996	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés *		166			25 085	29 028	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 484		172			42 600	66 350	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			177 036	221 374	
Total général (I + II + III)		180			149 170	237 308	
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	818
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

I ° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Section A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL DREAMTEAM**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3	1	2	2
		2	2	2	2
		Néant		Néant	
RÉSULTAT COMPTABLE					
AP Prefecture					
Ventes de marchandises *		209		210	
006-210600110-20230613-130623-08-DE				541 562	
dont export et livraisons				346 963	
Production vendue		215		214	
16/06/2023 intracommunautaires					
services *		217		218	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				50 000	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
				567 693	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
				171 829	
Variation de stock (marchandises) *				236	
				(1 024)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
				4 376	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	
				81 391	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 1 557		244	
				3 239	
Rémunérations du personnel *				250	
				242 747	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
				70 707	
Dotations aux amortissements *				254	
				9 105	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	
				610 558	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	
				(42 865)	
Produits financiers (III)				280	
				28	
Produits exceptionnels (IV)				290	
				16	
Charges financières (V)				294	
				867	
Charges exceptionnelles (VI)		347		300	
dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					
dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	
				(43 800)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	
				314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés		247		330	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions				342	
Entreprise nouvelle (44, septies)		986		138	
Zone franche urbaine (44 septies A)		987			
Zones de revitalisation rurales (44 septies)				138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981			
Jeune entreprise innovante (44, septies A)		989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)				991	
Divers dont ZFA NG (44 quinquies)		345			
Investissements outre-mer		344			
Crédence due au report en arrière du déficit		346			
Bassin urbain à dynamiser-BUD (art. 44 septies)				992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) ABCDEFG				993	
Zone de développement prioritaire (44 septies)				993	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	
				354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : *51...232 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	
				372	
				43 800	

AI I EXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : **SARL DREAMTEAM**

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses 0623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

Total des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Total des déductions diverses

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AR Prefecture

Designation de l'entreprise : SARL DREAMTEAM

Néant *

006 210600110 20230613-130623_08-DE

Recevoir **IMMOBILISATIONS**

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

Diminutions

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Réévaluation légale *

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406	
Autres			410		412		414		416	
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426	
		Constructions	430		432		434		436	
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	37 755	442	818	444	332	446	38 241
		Installations générales agencements divers	450	3 492	452		454		456	3 492
		Matériel de transport	460		462		464		466	
		Autres immobilisations corporelles	470	6 188	472		474		476	6 188
Immobilisations financières			480	20 000	482		484		486	20 000
TOTAL			490	67 435	492	818	494	332	496	67 921

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516	
		Constructions	520		522		524		526	
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	12 353	532	6 765	534	237	536	18 882
		Installations générales, aménagements divers	540	1 813	542	701	544		546	2 514
		Matériel de transport	550		552		554		556	
		Autres immobilisations corporelles	560	2 790	562	1 639	564		566	4 429
TOTAL		570	16 956	572	9 105	574	237	576	25 825	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
CHOMETTE DIVERS VA											

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1	332	237	96	(96)								
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	332	580	237	582	96	584	586	(96)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579			Régularisations	590		583	594	595
TOTAL								596	(96)	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④
RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS
AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Désignation de l'entreprise : SARL DREAMTEAM

Néant *

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	51 232	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		984 51 232
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		860 43 800
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860) 870 95 032

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	7 813
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	21 906
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	64 638
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	34 379
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

Designation de l'entreprise : SARL DREAMTEAM		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	6
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	541 562
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	541 562
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	102
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	1 024
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	26 029
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	27 154
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	180 719
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	52 878
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	28 187
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	261 783
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 306 933
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	306 933
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	541 562
Effectifs au sens de la CVAE *		023	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2022
Date de cessation		186	31/12/2022

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III de la C.G.U.)

N° de dépôt AR Prefecture (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) 006-210600110-20230613-130623_08-DE Reçu le 16/06/2023

1/1

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2 N° SIRET 8 5 0 3 6 9 2 8 1 0 0 0 1 7
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL DREAMTEAM
ADRESSE (voie) 4 AVENUE FERNAND DUNAN
CODE POSTAL 06310 VILLE BEAULIEU SUR MER

Table with 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (904). Values: 2, 200.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral shareholders with fields for Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, % de détention, Nb de parts ou actions.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical shareholders with fields for Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

N° de dépôt AR Prefecture (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

I ° SIRET 85036928100017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL DREAMTEAM

ADRESSE (voie) 4 AVENUE FERNAND DUNAN

CODE POSTAL 06310 VILLE BEAULIEU SUR MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AR Prefecture
ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Certificats d'inventaires		Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF				
COMPTES DE PASSIF				
42820000 PROVISION CONGES PAYES				6 067.21
31/12/2022 OD	Provisions pour congés payés		6 067.21	
43860000 CHARGES A PAYER				3 583.81
01/01/2022 AN	S.A.N.		11 756.96	
31/01/2022 OD	EXT PROV SUR CHARGES	948.15		
31/01/2022 OD	EXT FC + TA 21	580.81		
25/04/2022 BQ	URSSAF PROVENCE-ALPES-COTE D	96.87		
18/05/2022 BQ	URSSAF PROVENCE-ALPES-COTE D	116.75		
24/05/2022 BQ	URSSAF PROVENCE-ALPES-COTE D	96.87		
20/06/2022 BQ	URSSAF PROVENCE-ALPES-COTE D	116.75		
24/06/2022 BQ	URSSAF PROVENCE-ALPES-COTE D	96.87		
18/07/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	116.75		
25/07/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	96.87		
18/08/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	116.75		
24/08/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	96.87		
19/09/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	116.75		
26/09/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	96.87		
18/10/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	116.75		
24/10/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	96.87		
18/11/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	116.75		
24/11/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	96.87		
19/12/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	116.75		
27/12/2022 BQ	URSSAF PACA - CE TI	89.04		
31/12/2022 OD	Provisions pour congés payés		1 694.19	
31/12/2022 OD	SOLDE DE TA 22		161.62	
31/12/2022 OD	EXT REGUL ANNUL COVID	3 351.00		
31/12/2022 OD	EXT REGUL ANNUL COVID	3 351.00		
46860000 CHARGES A PAYER				9 078.14
31/12/2022 OD	REDEVANCE CASINO SOLDE 22		9 078.14	

AR. Prefecture
ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Écritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67520000 CESSIION IMMOBILISATIONS			95.51
31/12/2022 OD Cession / Rebut au 31/12/2022	95.51		

DETAIL LIASSE 2033-A

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

ACTIF

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 097	30 479	8 383	27.50
21500000 INST.TECH.MAT.OUTIL.INDUS	38 241	37 755	486	1.29
21810000 AAI DIVERS	3 492	3 492		
21840000 MOBILIER	6 188	6 188		
28150000 AMORT.INS.TEC.MAT.OUT.IND	18 882	12 353	6 529	52.85
28181000 AMORT.AAI DIVERS	2 514	1 813	701	38.67
28184000 AMORT.MOBILIER	4 429	2 790	1 639	58.75
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000	20 000		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	20 000	20 000		
TOTAL I	42 097	50 479	8 383	16.61
MARCHANDISES	13 721	12 697	1 024	8.07
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	13 721	12 697	1 024	8.07
AUTRES CREANCES	2 475	19 318	16 842	87.19
40961111 CONSIGNES	345	106	239	224.84
43870000 ORGANISMES PRODUITS A RECEVOIR		5 250	5 250	100.00
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE		201	201	100.00
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	166	514	347	67.63
44566100 TVA DEDUCTIBLE A 5.5%	534	247	287	116.25
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	1 430		1 430	
46870000 PRODUIT A RECEVOIR		13 000	13 000	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15	15		
50800000 PARTS SOCIALES PCA	15	15		
DISPONIBILITES	90 862	154 799	63 937	41.30
51200000 BANQUE EXCEDENTAIRE	56 028	124 000	67 972	54.82
51210000 CREDIT AGRICOLE	31 139	24 643	6 496	26.36
53100000 CAISSE	3 695	6 156	2 461	39.97
TOTAL II	107 073	186 828	79 755	42.69
TOTAL GENERAL	149 170	237 308	88 138	37.14

DETAIL LIASSE 2033-A

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Recu le 16/06/2023

PASSIF

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 000	2 000		
10130000 CAP.SOUSCR. APPEL VERSE	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE	1 415		1 415	
10610000 RESERVE LEGALE	1 415		1 415	
REPORT A NOUVEAU	12 519	14 375	26 893	187.09
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	12 519		12 519	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		14 375	14 375	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	43 800	28 308	72 108	254.72
TOTAL I	27 866	15 934	43 800	274.88
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	109 351	125 996	16 645	13.21
16401100 EMPRUNT PGE 2	50 000	50 000		
16401110 EMPRUNT 50 000 EUROS	41 743	50 000	8 257	16.51
16409000 EMPRUNT 00602124607	17 608	25 996	8 388	32.27
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	25 085	29 028	3 943	13.58
40100000 FOURNISSEURS	2 178	3 510	1 333	37.97
40100100 FOURNISSEURS	22 908	25 518	2 610	10.23
AUTRES DETTES	42 600	66 350	23 750	35.79
42100003 Rémun. STIVAL AMANDINE	2 179	2 711	532	19.63
42100008 Rémun. GARCEA GIULIO	1 547	1 598	50	3.15
42100013 Rémun. PETRUCCELLI NICOLAS CHAR	2 931	2 800	131	4.67
42100021 Rémun. VAILLANT MARCO		1 039	1 039	100.00
42100024 Rémun. DIMA ZALOG ELVIS		100	100	100.00
42100026 Rémun. GAUDIN JEREMY	1 942	2 071	129	6.22
42100027 Rémun. BOUKRIA ISYENE	1 720	1 700	21	1.23
42820000 PROVISION CONGES PAYES	6 067	4 252	1 815	42.69
43100000 URSSAF	4 534	12 621	8 087	64.08
43710000 KLESIA RETRAITE ET PREVOYANCE	4 548	4 298	250	5.81
43730000 MUTUELLE SALARIES SWISSLIFE	282	140	142	101.26
43860000 CHARGES A PAYER	3 584	11 757	8 173	69.52
44210000 PRELVT A LA SOURCE IR	138	31	107	347.33
44551000 TVA A DECAISSER	3 566	2 272	1 294	56.95
45510000 COMPTE COURANT CACHIA JM	229	4 317	4 088	94.69
45520000 COMPTE COURANT CAISSON MARC	255	4 297	4 042	94.07
46860000 CHARGES A PAYER	9 078	10 348	1 270	12.27
TOTAL III	177 036	221 374	44 338	20.03
TOTAL GENERAL	149 170	237 308	88 138	37.14

DETAIL CLASSE 2033-B

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Recu le 16/06/2023

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	541 562	346 963	194 599	56.09
70710000 RECETTES 20%	104 822	70 940	33 882	47.76
70715000 RECETTES 10%	436 740	276 023	160 717	58.23
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		50 000	50 000	100.00
74000000 SUBVENTION AIDE COVID		50 000	50 000	100.00
AUTRES PRODUITS	26 130	56 723	30 593	53.93
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	102	19	83	445.02
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	26 029	56 705	30 676	54.10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	567 693	453 686	114 006	25.13
ACHATS DE MARCHANDISES	171 829	116 749	55 080	47.18
60700000 ACHATS 5.5%	137 829	92 878	44 951	48.40
60710000 ACHATS 20.00%	30 292	21 100	9 192	43.57
60720000 ACHATS DIVERS-NS	2 507	1 912	595	31.12
60790000 ACHATS MARCHANDISES INTRACOMM	1 202	860	342	39.74
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	1 024	4 226	3 202	75.77
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	1 024	4 226	3 202	75.77
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 376	2 468	1 909	77.35
60220000 ACHATS FOURN.CONSUMMABLES	418	399	19	4.75
60222000 PRODUITS ENTRETIEN	3 884	1 736	2 148	123.75
60224000 DECORATION	74	333	258	77.65
AUTRES CHARGES EXTERNES	81 391	54 538	26 854	49.24
60400000 PRESTATIONS DE SERVICE	1 839	680	1 159	170.48
60620000 VAISSELLE/NAPPES/SERV/...	1 390	1 736	346	19.95
60630000 FRES PETITS EQUIPEMENTS	798	2 080	1 282	61.63
60640000 FRES ADMINISTRATIVES	487	343	144	41.87
61320000 LOYERS	24 000	14 000	10 000	71.43
61400000 CHARGES SUR CONSO ET OM	21 000	9 750	11 250	115.38
61500000 ENTRETIEN MATERIEL	1 395	513	882	172.01
61510000 MANTENANCE CAISSE SEI	540	405	135	33.33
61550000 ENTRETIEN DES LOCAUX	698	170	528	311.15
61555000 BLANCHISSERIE	717	126	591	469.48
61610000 PRIMES D'ASSURANCE	4 741	4 548	193	4.25
61620000 ASSURANCE S/PRET	1 203	1 005	199	19.77
62260000 HONORAIRES	13 386	10 829	2 557	23.61
62270000 FRAIS DE GREFFE	3	13	11	79.96
62310000 PUBLICITE	2 400	2 232	168	7.51
62340000 CADEAUX CLIENTS		1 755	1 755	100.00
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	12	4	8	203.16
62570000 RECEPTIONS	548		548	
62600000 FRAIS POSTAUX	42	26	16	61.11
62610000 FRAIS TELEPHONE	602	602	0	0.01
62701000 COMMISSION PRET GARANTI ETAT	550	292	259	88.72
62710000 COMMISSIONS C.B.	4 960	3 429	1 531	44.66
62810000 COTISATIONS DIVERSES	80		80	

DETAIL LIASSE 2033-B

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

	Exercice I	Exercice I -1	Ecart I / I -1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 239	8 342	5 103	61.17
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 060	477	583	122.16
63330000 FORMATION CONTINUE	910	581	329	56.62
63511000 CFE ET CVAE	1 557	1 572	15	0.95
63710000 CSG DEDUCTIBLE CACHIA JM	150	2 856	3 006	105.25
63725000 CSG DEDUCTIBLE CAISSON M	137	2 856	2 993	104.80
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	242 747	175 405	67 341	38.39
64110000 SALAIRES	180 419	114 498	65 920	57.57
64120000 PROVISION CONGES PAYES	1 815	3 977	5 793	145.64
64140000 AVANTAGES DIVERS	8 513	4 184	4 328	103.44
64141000 PRIME PPA + INFLATION		700	700	100.00
64410000 REMUNERATION GERANT CAISSON	26 000	30 000	4 000	13.33
64420000 REMUNERATION GERANT CACHIA	26 000	30 000	4 000	13.33
CHARGES SOCIALES	70 707	44 740	25 967	58.04
64510000 COTISATIONS URSSAF	31 642	15 469	16 173	104.55
64520000 KLESIA RETRAITE ET PREVOYANCE	7 828	6 382	1 447	22.67
64530000 MUTUELLE SALARIE SWISSLIFE	431	70	361	515.43
64580000 CHARGES SUR PROVISION CONGES	746	1 213	1 959	161.52
64610000 R.S.I CACHIA	10 840	9 571	1 269	13.26
64611000 SWISSLIFE MUTUELLE CAISSON	3 093	265	2 829	NS
64611100 PREVOYANCE SWISSLIFE CACHIA	1 843		1 843	
64611200 SWISSLIFE MUTUELLE CACHIA	1 205	107	1 098	NS
64611420 PREVOYANCE SWILIFE CAISSON	1 671		1 671	
64615000 R.S.I CAISSON	11 066	9 703	1 363	14.05
64620000 MAPA PREV CACHIA JM		1 180	1 180	100.00
64625000 MAPA PREV CAISSON M		954	954	100.00
64630000 GENERALI CACHIA		632	632	100.00
64640000 GENERALI CAISSON		1 221	1 221	100.00
64700000 MEDECINE DU TRAVAIL	342	399	57	14.32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 105	8 485	620	7.31
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	9 105	8 485	620	7.31
AUTRES CHARGES	28 187	17 680	10 507	59.43
65160000 REDEVANCE CASINO	27 078	17 348	9 730	56.09
65161000 SACEM SPRE	1 107	329	778	236.68
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1	3	2	57.79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIOI	610 558	424 180	186 378	43.94
1 - RESULTAT D'EXPLOITATIOI	42 865	29 507	72 372	245.27
PRODUITS FINANCIERS	28	16	12	78.12
76400000 INTERETS	28	16	12	78.12
CHARGES FINANCIERES	867	747	120	16.04
66110000 INTERETS SUR PRET	410	564	154	27.25
66111000 INTERETS PRET GARANTI ETAT	457	183	273	149.13
CHARGES EXCEPTIONNELLES	96	467	372	79.55
67520000 CESSION IMMOBILISATIONS	96	467	372	79.55

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

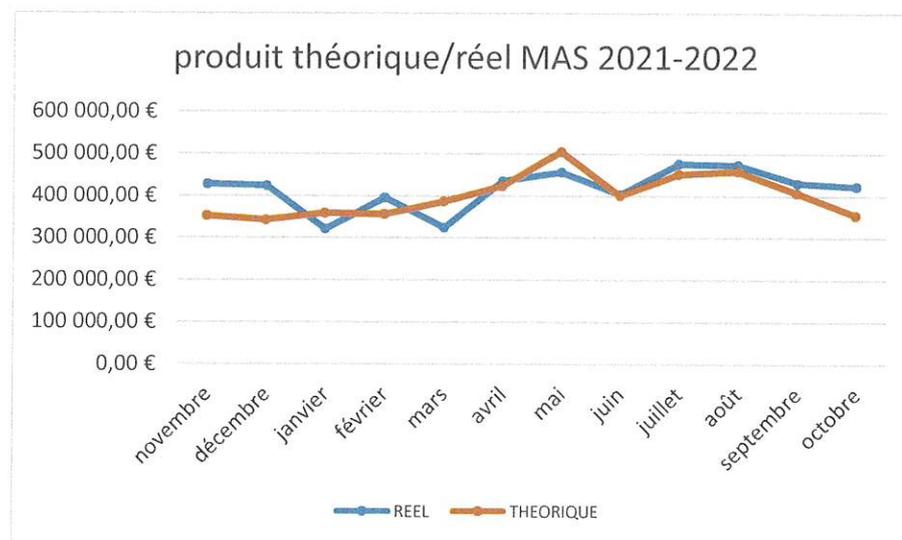
Reçu le 16/06/2023

4-2 LE POLE JEUX

4-2-1 LES MACHINES A SOUS

Les machines à sous avec des mises de 0,01 à 5 €. Les machines à sous sont ouvertes à partir de 10h00.

<i>Dénomination</i>	<i>Nombre</i>	<i>Rouleaux</i>	<i>Rouleaux Vidéo</i>	<i>Poker</i>	<i>Rouleaux Hybrides</i>
MULTI DENO	40	2	27	11	
<u>0.01 ct</u>	20		18		2
<u>0.02 cts</u>	11		7		4
<u>1 €</u>	3			3	
<u>2 €</u>	1			1	
Total	75	2	52	15	6



AR Prefecture

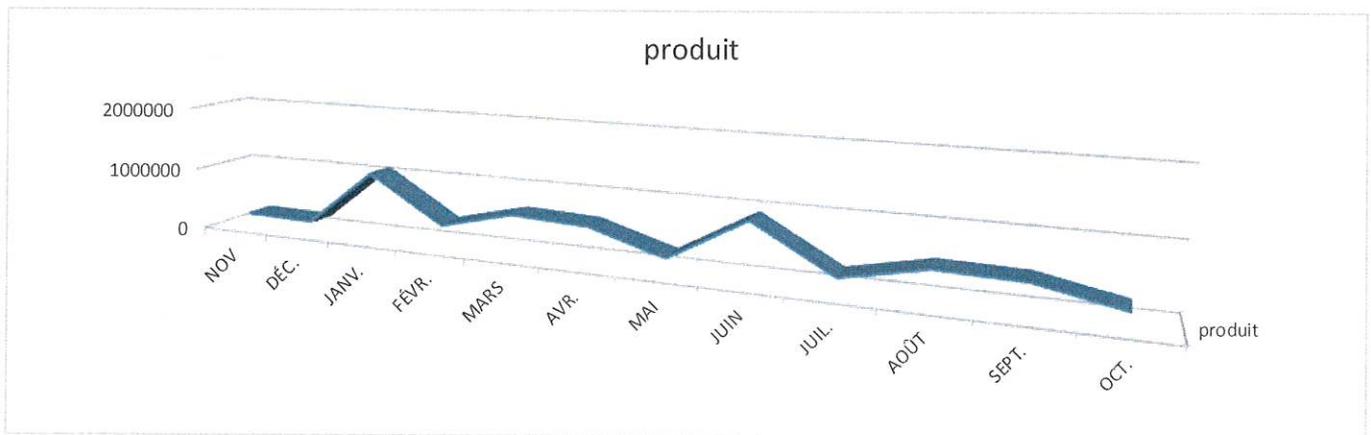
006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2022 LES JEUX TRADITIONNELS



Ouverture 21h - 3h00 ou 4h00 le week-end ou période haute

Les principaux jeux traditionnels attendent nos clients tous les soirs dès 21h00. Notre personnel est là pour expliquer toutes les règles et subtilités de chaque jeu.



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-3 ANIMATION

- MECEPAT -

LES SPECTACLES – LES EXPOSITIONS – JEUX
COMMUNICATION

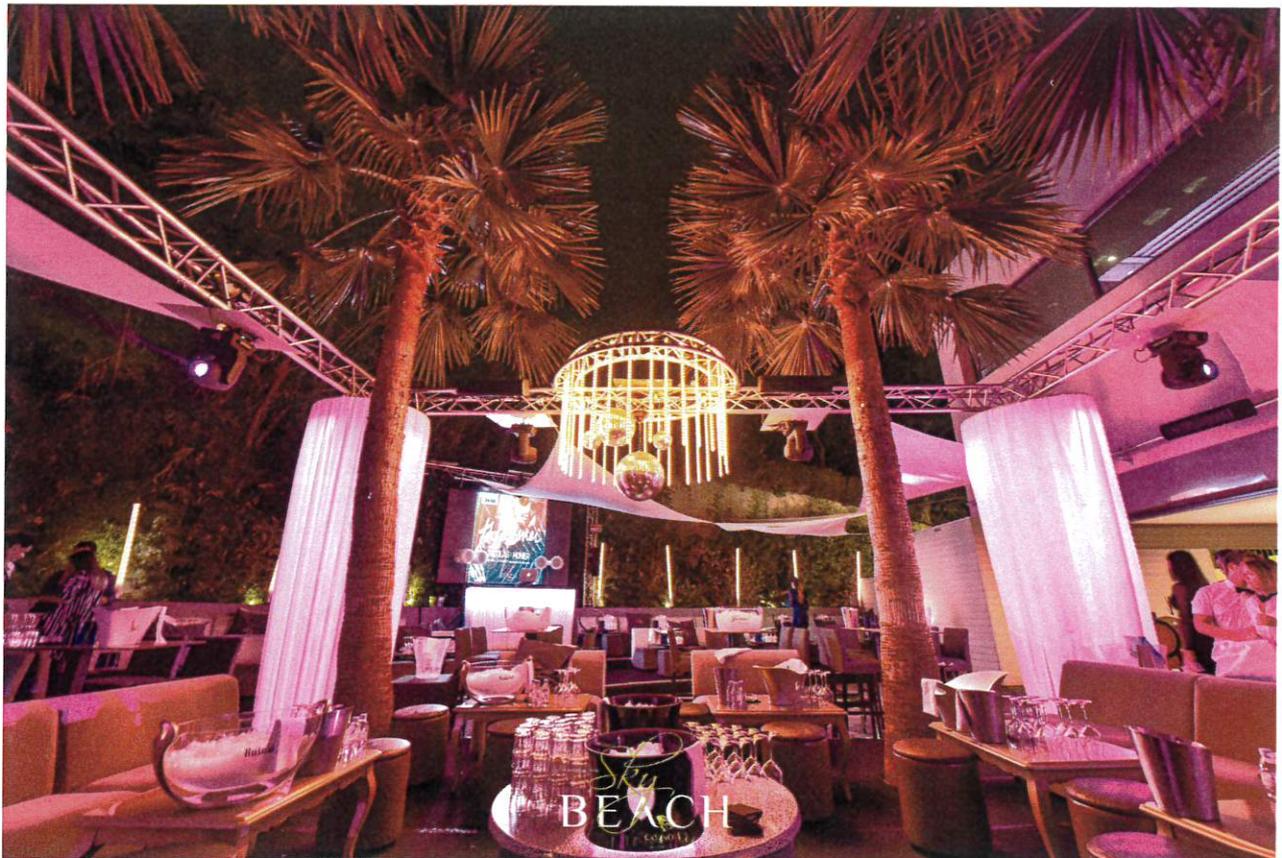
Le Casino organise régulièrement de nombreuses animations : Concerts, spectacles, expositions, jeux gratuits, tombola, soirées à thème etc...

Ci-dessous vous trouverez une liste non exhaustive des animations du Casino sur cet exercice.

4-3-1 (A) LE SKY BEACH SAISON 2022

A ciel ouvert, face à la mer, au cœur d'un espace luxuriant, unique et idyllique ...

Soirées thématiques, Live Vocal et Dj's, One man show, nouvelle carte Restauration de qualité et bien d'autres animations...



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/03/2023 (B) DINNER CLUB « THE GAME » SAISON HIVERNALE

Après le succès de notre concept « The Game » de l'année précédente, nous avons souhaité continuer dans cette direction. Dans la continuité du Sky Beach, The Game, nous permet de dynamiser l'activité dans la salle Belle Epoque durant la saison hivernale par le biais de soirée dansante chic et moderne.

Nous proposons une nouvelle offre de restauration variée allant de spécialités Asiatiques à Libanaises.



The Game

DINNER & CLUB



AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023 (C) NOS SPECTACLES

Sur l'exercice 2021/2022 nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs artistes de renoms sur la scène du Casino de Beaulieu. Nous avons souhaité offrir une programmation variée et complémentaire en commençant par de l'humour avec le magnifique plateau d'artiste de l'Inglorious Comedy Club puis de la chanson avec Cœur de Pirate et pour terminer, de la chanson humoristique avec Les Coquettes.

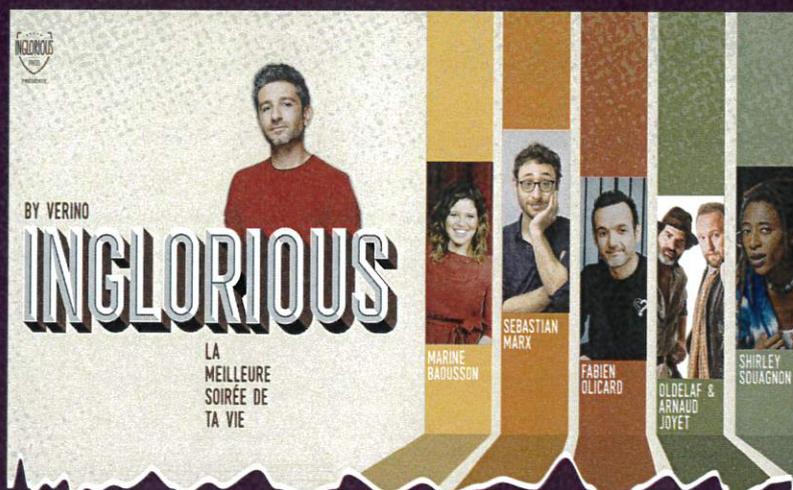
Artistes	Dates	Entrées
Inglorious Comedy Club - Verino - Marine Baousson - Sebastian Marx - Fabien Olicard - Oldelaf - Shirley Souagnon	7 Juin 2022	223 entrées
Cœur de Pirate	17 Juillet 2022	178 entrées
Les Coquettes	24 Septembre 2022	147 entrées

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu

• 7 JUIN 2022 •
20H00



INGLORIOUS COMEDY CLUB

Verino invite les plus grands humoristes du moment pour vous faire vivre la meilleure soirée de votre vie ! La recette : une soirée unique, 5 artistes déchaînés devant un public chauffé à bloc, avec **Vérino**, roi de l'impro, en maître de cérémonie !

Avec **Marine Baousson, Sebastian Marx, Fabien Olicard, Oldelaf & Arnaud Joyet** et **Shirley Souagnon**. A la présentation, **Vérino** !

Inglorious (adj, anglais) : peu glorieux, déshonorant.

Vous avez déjà tiré pendant 10 trop longues secondes sur une porte ou c'était écrit « poussez ». Nous aussi.

Vous avez déjà fait rouler les piles derrière la télécommande, comme si ça allait les recharger. Nous aussi.

Vous ouvrez systématiquement une boîte de médicaments du côté où il y a la notice. Nous aussi. On n'a pas vraiment une vie glorieuse... Mais on s'en fout, c'est drôle.

Venez à l'Inglorious Comedy Club. Venez rire de nos histoires, vous en sortirez Glorious.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu

• 17 JUILLET 2022 •
20H00



COEUR DE PIRATE

Plus d'une décennie s'est écoulée depuis que **Béatrice Martin** s'est incrustée dans le paysage sous le pseudonyme désormais coutumier de Coeur de pirate.

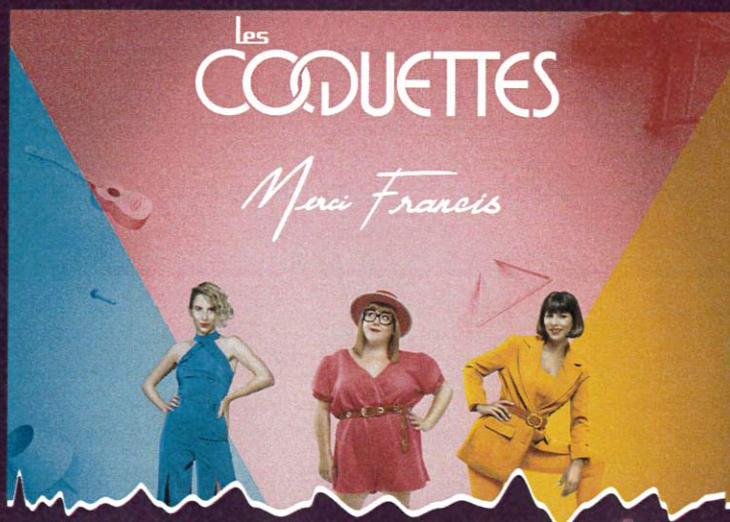
Armée d'un talent digne de l'orfèvrerie, d'une poésie tantôt raffinée, tantôt subversive, et d'une, aura insaisissable, elle séduit comme elle surprend, jaillissant là où on ne l'attend pas, avec polyvalence, mais cohérence, et devant un public systématiquement au rendez-vous. Véritable icône pop à travers toute la francophonie, elle compte cinq albums couronnés de succès :

Coeur de pirate (2008), Blonde (2011), Roses (2015) et En cas de tempête, ce jardin sera fermé (2018) et son album instrumental Perséides (2021).

AR Prefecture

006-
Reçu

• **24 SEPTEMBRE 2022** •
20H00



LES COQUETTES

Qui peut arrêter **Les Coquettes** ? Après avoir conquis près de 500 000 spectateurs avec leur premier spectacle, elles reviennent avec « Merci Francis » !

Pour leur grand retour, Les Coquettes nous prouvent qu'elles sont comme le bon vin et se bonifient avec l'âge. Mélange d'élégance et d'impertinence, elles soufflent sans arrêt le chaud et le froid et vous retournent sans prévenir.

Des chansons joyeuses et des sketches qui nous font l'effet d'un bonbon sucré qui pique et vous explose en bouche !

Alors si vous voulez connaître le lien entre les « moniques », la raclette, le vivre ensemble, Châteauneuf et le 69 ... venez prendre un rail de coquettes au Casino de Beaulieu !

Ah... Vous vous demandez qui est Francis ? Vous le découvrirez le 24 Septembre à 20h00 ...

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 30/06/2023 ORGANISATION POUR MANIFESTATION CULTURELLE ET ASSOCIATIVE
(PRET DE SALLE ET LOGISTIQUE) SANS PERCEPTION DE RECETTE

Date	Manifestation	Organisateur	Equivalent Privatisation de salle / Valorisation
06/01/2022	Tournoi de Bridge	Club de Bridge de Beaulieu	3 500 €
28/02/2022	Réunion association des commerçants de Beaulieu	Association des commerçants de Beaulieu	3 500 €
28/04/2022	Représentation Antigone par les élèves du Collège de Beaulieu	Collège de Beaulieu	3 500 €
7/05/2022	Prise en charge de la restauration Pour le tournoi de pétanque ORPHEOPOLIS	ORPHEOPOLIS	Valorisation : 400 €
10/06/2022	Soirée caritative Lions Club de Beaulieu	Lions Club de Beaulieu	3 500 €
12/06/2022	Concert des élèves du conservatoire de musique et des arts	Conservatoire	3 500 €
25/06/2022	Concert du conservatoire de Beaulieu	Conservatoire	3 500 €
2/09/2022	Mise à disposition de la salle pour la fête patronale	Mairie	3 500 €
11/09/2022 15/09/2022 17/09/2022	Beaulieu Classic Festival	Mairie	10 500 €
8/10/2022	Concert piano et chant « La langue de Molière en musique »	Mairie	3 500 €

Estimation équivalent privatisation de salle : 38 900 €

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/03/2023 Co/ORGANISATION D'EXPOSITIONS

Le Casino accueille régulièrement des expositions différentes. La durée des expositions est généralement d'un mois. Les artistes exposés sont en grande majorité des artistes de la région.

Date	Manifestation	Organisateur
Avril 2022	Exposition + vernissage	Karen Osona KOSS
Du 2 Juillet au 20 Septembre 2022	Exposition	Juravliova Liubov



4-3-3-2 TOURNOI INTERNATIONAL DE BACKGAMMON

Du 15 au 19 Juin 2022, nous avons accueilli pour la deuxième fois un tournoi international de Backgammon. L'événement est organisé en grande majorité par La MCBA (Monte-Carlo Backgammon Association) en collaboration avec le Casino.

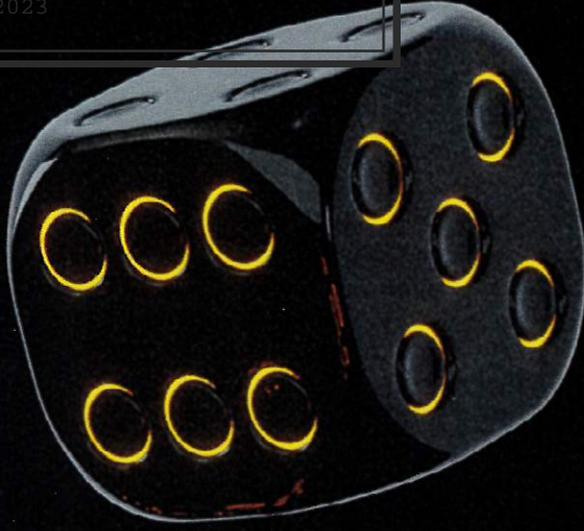
Regroupant plus de 100 joueurs du monde entier, cette deuxième édition fut un réel succès.


CASINO
BEAULIEU

OFFICIAL EVENT SPONSOR

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023



Added money prize

€10.000



M C B A

**1ST BEAULIEU
CHALLENGE
INTERNATIONAL
BACKGAMMON
CHAMPIONSHIP**

Art & Backgammon

15-19 JUNE 2022

CASINO DE BEAULIEU SUR MER
BEAULIEU SUR MER • FRANCE

Event Producer Patricia Rey, President M.C.B.A.

Tournament Director Arda Findikoglu

Ruling Committee to be announced at the start of tournament

Venue Casino de Beaulieu-sur-Mer

Special thanks to



for all their support

Special design trophies for main winners made by Artists

Nicolas Tempé & Carole Pavis



Special Guests

Michihito Kageyama & Dirk Schiemann

Backgammon Giant n°2 in the world, grandmaster in BMBAB



Backgammon Giant n°3 in 2003 - World Team Champion in 2018, n°1 player in Germany



CONTACT MONTE-CARLO BACKGAMMON ASSOCIATION

Port. +33 (0) 633 58 04 97

E-mail: afindikoglu@vbf.fr • contactmcbab@gmail.com

EVENT PROGRAMME*

WEDNESDAY, JUNE 15

- 11.00** Registration in the Casino de Beaulieu-sur-Mer
Start of Mini Jackpots, Seniors, Speedgammon,
Super Speedgammon and DMP Challenge
- 15.30** Last registrations
- 16.00** Public draw & start of Main flights (Masters & Intermediates)
- 19.00** Welcome Cocktail & dinner break
- 21.00** Gameplay resumes

THURSDAY, JUNE 16

- 13.00** Start of Second Chance bracket matches, all activities resume
- 19.00** Dinner break
- 21.00** Gameplay resumes

FRIDAY, JUNE 17

- 11.00** Boot Camp session by Michihito Kageyama
- 13.00** All activities resume
- 19.00** Dinner break
- 21.00** Gameplay resumes
Public draw & start of Doubles Consultation

M.C.B.A. 1ST BEAULIEU CHALLENGE

SATURDAY, JUNE 18

- 11.00** «The Theory of Backgammon» workshop by Dirk Schemmann
- 13.00** All activities resume
- 17.00** Public draw & start of Super Jackpot
- 19.00** Dinner break
- 21.00** Gameplay resumes

SUNDAY, JUNE 19

- 12.00** Start of Last Chance bracket matches, all activities resume
- 13.00** Start of Main finals
- 14.30** Closing of Mini Jackpots
- 19.00** M.C.B.A. Farewell Gala & Awarding Ceremony

*The organisation reserves the right to change the program in any of its parts. Changes will be announced in advance and posted on the Notice Board.

CATEGORY FEES

CATEGORY	ENTRY FEES (€)	REGISTRATION FEES (€)
Masters	400	100
Intermediates	200	50
Super Jackpot	460	40
Doubles Consultation (per team)	400	100
Speedgammon & Super Speedgammon	40	10
Seniors	40	10
DMP Challenge	8,5	1,5

- 100% of entry fees will be added into the prize pool.
- Registration fees include:
 - Wednesday Welcome Cocktail
 - Sunday Awarding Ceremony
 - Special design trophies for prize winners.

MATCH LENGTHS

CATEGORY		MATCH LENGTH
Masters	Main:	13 pts (Semi& Final 15)
	2nd Chance:	9 pts (Semi& Final 11)
	Grand Final:	17 points
	Last Chance:	5 points (Final 7)
Intermediates	Main:	11 pts (Semi& Final 13)
	2nd Chance:	7 pts (Semi& Final 9)
	Grand Final:	15 points
Super Jackpot	Last Chance:	5 points (Final 7)
		11 points (including Final)
		7 points (Final 9)
Doubles Consultation (per team)		5 points (including Final)
	Speedgammon & Super Speedgammon	5 points (Final 7)
Seniors		1 point (including Final)
DMP Challenge		

PRIZE DISTRIBUTIONS

100% of entry fees will be returned as money prize, M.C.B.A. will donate an added value of **10.000 Euros** into the prize pool & the sum will be distributed as follows:

MASTERS CATEGORY TITLES (TOTAL ADDED VALUE DISTRIBUTION: € 6.000)	PRIZE POOL DISTRIBUTION (%)
Main Winner	40
Main Finalist	18
Main 3rd	9
Main 4th & 5th	4,5 each
Main 6th, 7 th , 8th & 9 th	2 each
Undefeated Bracket Winner Bonus	4
Undefeated Bracket Finalist Bonus	2
Undefeated Bracket Semi Finalists Bonus	1 each
Last Chance Winner	5,5
Last Chance Finalist	2,5

INTERMEDIATES CATEGORY TITLES (TOTAL ADDED VALUE DISTRIBUTION: € 2.000)	PRIZE POOL DISTRIBUTION (%)
Main Winner	44
Main Finalist	20
Main 3rd	10
Main 4th & 5th	5 each
Undefeated Bracket Winner Bonus	5
Undefeated Bracket Finalist Bonus	2,5
Last Chance Winner	6
Last Chance Finalist	2,5

DOUBLES CONSULTATION TITLES (TOTAL ADDED VALUE DISTRIBUTION: € 2.000)	PRIZE POOL DISTRIBUTION (%)
Doubles Winner Team	50
Doubles Finalist Team	25
Doubles Semi Finalist Teams	12,5 each

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

IMPORTANT NOTES

Tournament director keeps the right to oblige the usage of clocks in any round of any category

- The draw is manual (not computerized), public and random
- Tournament matches take precedence over all other forms of play
- Only cash payments are accepted

The Tournament Committee reserves the right of refuse application to play and/or forbid admittance without giving any reason since the event is by M.C.B.A. invitation only

Should a player wish to leave the playing area during the tournament, he/she must inform the Tournament Director. Failure to do so may result in penalty points being assigned

The daily break for dinner is between 19:00 and 21:00

No smoking in the main playing room. Tournament seating will be determined by non-smoker preference

The tournament will be played on professional Tournament Boards. Our boards are regularly cleaned and disinfected at the end of each day. Dice service is provided by M.C.B.A.

No admittance without proper dress

COVID-19 REGULATIONS

Actual Covid-19 related entry requirements to France:
www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ajustements

1st Beaulieu Challenge Health & Safety Protocols:
www.wbfturkev.com/doc/etkinlik/beaulieu2022/covid19protocols.htm

BEAULIEU SUR MER SPIRIT OF COTE D'AZUR



BEAULIEU
LE SPIRIT COTE D'AZUR
SUR MER

<https://www.beaulieusurmer.fr>

CASINO
BEAULIEU

<https://www.casinodebeaulieu.com>

AR Prefecture

006-210600110-2022
Recu le 16/06/2022

623_08-DE

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-3-4 ORGANISATION 100% CASINO D'ANIMATIONS/JEUX, ETC...

Saison 2021-2022		
Jeux gratuits	Date/période	Animation
	Du 02/02/2022 au 06/02/2022	Nouvel an Chinois Tombola en salle des machines à sous
	Tous les jours, Septembre Octobre 2022	Petit déjeuner - Gouter - Apéro offert en salle + Tombola
Animations restaurant	Date/période	Animation
	Tous les Mercredis (hors Septembre 2022)	Mercredis 100 % remboursés
	Tous les Jeudis (hors Septembre 2022)	Buffets à volonté à thème ou estival selon la période
	Tous les Samedis midi Novembre Décembre 2021	Plat unique à volonté
	28/11/2021	Soirée couscous à volonté
	12/12/2021	Soirée couscous à volonté
	Vendredi 24 Décembre au soir et Samedi 25 midi	Menu de Noël au Baccara
	31/12/2021 au soir	Buffet gastronomique du nouvel an
	06/01/2022	RDV gourmands Epiphanie Galette des rois offertes
	23/01/2022	Soirée couscous à volonté
	02/02/2022	RDV gourmands Chandeleur crêpes offertes
	Du 02/02/2022 au 06/02/2022	Nouvel an Chinois
	Mercredi 02/02/2022	Mecredi Asiatique 100 % remboursé
	Jeudi 03/02/2022	Buffet à volonté Asiatique
	Dimanche 06/02/2022	Plat unique à volonté autour de l'Asie
	01/03/2022	RDV gourmands Mardi gras Bugnes offertes
	Tous les samedis midi de Mars à Août 2022	Votre addition 50 % remboursée au Baccara
Animations Casino	Date/période	Animation
	Tous les lundis	RDV des Ambassadeurs, points doublés
	Tous les Mercredis et Vendredis matin	Casino Bonus jusqu'à 11h00
	Tous les jeudis et dimanches	Convertissez vos points Ambassadeur

AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**4-3-5 LE MECENAT ET LE SPONSORING**

Association	Valorisation
VSJB	500 €
Orphéopolis (Don + prise en charge restauration)	1 500 €

4-3-6 LA COMMUNICATION

Comme depuis quelques années, les moyens de communications utilisés restent inchangés. Nous communiquons majoritairement par le biais des réseaux sociaux ainsi que par les sms et newsletter à nos clients Ambassadeurs. Pendant la période estivale nous avons également un partenariat avec la radio France Bleu Azur, qui communique sur nos spectacles en échanges de places à gagner pour ses auditeurs.

- ❖ Instagram / Facebook
- ❖ SMS et Newsletter

Avec l'évolution des médias, nous communiquons beaucoup plus par le biais du digital et des réseaux sociaux dont les coûts sont beaucoup moins élevés et avec plus d'impact.

INSERTION	2021/2022
SMS + FACEBOOK + INSTAGRAM	3 506 €

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

4-4 LA CARTE AMBASSADEUR

La CARTE AMBASSADEUR est la carte de fidélité du Casino de Beaulieu.
Elle est valable pour une durée de 5 ans.

4-4-1 POURQUOI LA CARTE AMBASSADEUR

- . Accès rapide à l'accueil sur présentation de la carte Ambassadeur
- . Réception de notre Programme en Avant-Première
- . Des remises sur certaines de nos offres
- . Des cadeaux tout au long de l'Année
- . Fidéliser la clientèle
- . Proposer et diffuser les offres commerciales du Casino

Comment faire ?

La création de la carte ambassadeur se fait à l'accueil du Casino, la procédure dure environ 10 minutes. Un agent d'accueil prend les informations nécessaires et une photo d'identité du futur Ambassadeur.

Pour qui ?

Toute personne de plus de 18 ans et non interdite de jeux.

Comment Obtenir des points Ambassadeur ?

Automatiquement à chaque entrée dans le Casino, cela permet de récompenser la fidélité de visites,

En insérant la Carte dans la machine sur laquelle on joue et en fonction des jeux joués des points se cumulent sur la Carte

4-4-2 LES AVANTAGES DE LA CARTE AMBASSADEUR

Les avantages

- Réception d'offres particulières par SMS et NEWSLETTER
- Un cadeau surprise pour votre anniversaire
- Réception en avant-première de nos programmes
- Echanger ses points contre des consommations au Restaurant, bar, et place de spectacle au Casino

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/04/2023 à 10h00. Échange de ses points, lors d'opérations particulières, contre des tickets jeu promotionnels

4-4-3 STATISTIQUES SUR LA CARTE AMBASSADEUR

Fréquentation								
Mois	Entrées			Entrées n-1			Première visite	
	total	dont fidélisés	% fidélisés	total	dont fidélisés	% fidélisés	Nb clients	dont fidélisés
novembre	3 816	2 167	56.79%				458	15
décembre	3 965	2 251	56.77%				492	19
janvier	4 224	2 366	56.01%				451	14
février	4 440	2 297	51.73%				603	29
mars	4 720	2 480	52.54%				630	25
avril	5 218	2 363	45.29%				909	55
Mai	5 445	2 473	45.42%	1 626	964	59.29%	829	31
juin	6 160	2 581	41.90%	4 824	2 594	53.77%	1 073	27
juillet	6 796	2 864	42.14%	5 595	2 402	42.93%	1 152	56
août	7 965	3 087	38.76%	6 109	2 332	38.17%	1 432	51
septembre	5 535	2 463	44.50%	4 866	2 385	49.01%	931	13
octobre	5 037	2 359	46.83%	4 352	2 366	54.37%	805	18
TOTAL	63 321	29 751	46.98%	27 372	13 043	47.65%	9 765	353

Les ambassadeurs représentent 31 096 entrées sur 63 321 entrées totales : 49,11 %

AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**4-5 LE PERSONNEL**

L'ensemble de nos salariés sont en contrat à durée Indéterminé pour une durée de 35h, sauf la restauration qui contractuellement comprend 5 heures supplémentaires/semaine.

Au 31 Octobre 2022, notre effectif était de 52 salariés au sein de l'établissement (19 femmes et 33 hommes). 27 % des salariés travaillent au sein des Machines à sous, 23 % aux Jeux Traditionnels, 27 % à la restauration, 15 % à l'accueil/sécurité, 8 % à l'administration/direction.

4-5-1 AFFECTATION PAR SECTEUR

Secteur	Nombre
Administration	3
Direction	1
Jeux	12
Mas	14
Restauration	14
Sécurité	8
Nb total	52

LISTE DU PERSONNEL/SECTEUR - Arrêté au 31 10 2022

4-5-2 AFFECTATION PAR CATEGORIE**Les effectifs**

Effectif	
TOTAL	52
Dont Cadres	9
<i>Dont Hommes</i>	6
<i>Dont Femmes</i>	3
Dont Non-Cadres	43
<i>Dont Hommes</i>	27
<i>Dont Femmes</i>	16

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
 Reçu le 16/06/2023

4-6 LISTE DES CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE

Loueur/Prestataire	Type de contrat	Designation du Bien
BNP LEASE GROUP	Leasing	Imprimante RICOH
VERITAS	Contrat Maintenance	Contrôle SSI
KONE	Contrat Maintenance	Porte Mas + Portail
KONE	Contrat Maintenance	Ascenseur
KONE	Contrat Maintenance	Escalator
THOT 3D	Contrat Maintenance	Copies RICOH
LM CONTROL	Contrat Maintenance	Accepteur de billets
CENNOX	Abonnement	Liasse traceuse
CENNOX	Contrat Maintenance	Liasse traceuse
DOUMERGUE	Contrat Maintenance	Incendie

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

5 ATTESTATIONS OU POLICES D'ASSURANCE

Changement d'assurance sur cet exercice, au profit d'un contrat groupe avec l'assurance CHUBB.

Quote-part pour Beaulieu sur l'exercice : 12.735 euros (Multi-risques) et 1.975 euros (RC)

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Multi-risques d'entreprises

Contrat n° FRPKNA57692
Avenant n°1

Assurance Dommages aux Biens et
Pertes d'exploitation

CHUBB

Casino de Beaulieu sur Mer
Casino de Noirétable
SAS Centaura
Casino de Cavalaire

AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**Avenant n°1**

Effets de l'avenant :	01/02/2021 et 01/05/2021	Indice R.I :	6 195
Échéance annuelle :	01/11	Fractionnement :	Annuel
Durée :	1 an avec tacite reconduction	Préavis :	2 mois

Assureur :

Apériteur	Chubb European Group SE La Tour Carpe Diem 31, Place des Corolles, Esplanade Nord, 92419 Courbevoie Cedex France
Participation Chubb	100%

Souscripteur :

	CASINO DE CAVALAIRE 16 Avenue du Port 83240 CAVALAIRE
--	--

Agissant tant pour son compte que pour celui des Casinos de Noiretable et de Beaulieu sur Mer, de la SCI Casino de Cavalaire, et de la SAS CENTAURA.

I/ A compter du 01/02/2021

D'un commun accord entre les parties, il est convenu qu'à compter du 1^{er} Février 2021, l'établissement SAS CENTAURA – 96/98 Boulevard Masséna - 75013 Paris, bénéficie des garanties du présent contrat.

Les paragraphes repris ci-dessous sont donc modifiés comme suit :

Situation des Etablissements assurés et Capitaux Déclarés :**A l'adresse :**

Sont garantis dans le cadre de la présente police les sites dénommés suivants :

Adresse	Ville	Code Postal	Bâtiment / RI	Agencements Matériel	Stocks	Marge Brute
Rue des Tilleuls	Noiretable	42440	1 428 616	2 826 395	27 013	2 478 604
Avenue Fernand Dunan	Beaulieu sur Mer	06310	7 500 000	9 207 938	78 566	5 091 065
96/98 Bd Masséna	Paris	75013	2 300 000	2 951 918	9 916	5 007 321
Total			11 228 616	14 986 251	115 495	12 576 990

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des Assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.

Chubb European Group SE et ACE Europe Life SE sont des filiales d'une société mère américaine et de Chubb Limited (une société cotée à la Bourse de New York). Chubb Underwriting Agencies Limited (agent de gestion des Syndicats 1882 et 2488) est une filiale de Chubb Limited. Les trois sociétés font partie du groupe Chubb. En conséquence, Chubb European Group SE, ACE Europe Life SE et Chubb Underwriting Agencies Limited sont soumises à certaines lois et réglementations américaines en plus des sanctions de restrictions de l'Union Européenne, des Nations Unies et des sanctions nationales qui peuvent leur interdire de fournir une garantie ou de payer un sinistre à certaines personnes ou entités ou d'assurer certains types d'activités en lien avec certains pays ou territoires, tels que, mais sans s'y limiter, l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, le Nord-Soudan, Cuba et la Crimée.

AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**Tableau des capitaux garantis**

(Avec Abrogation de la règle proportionnelle de capitaux - Article L121-5 du code des assurances)

Dommages aux Biens	Capitaux assurés Indice RI 6 193
Bâtiment/ Risques locatifs	11 228 616 €
Ensemble et généralité des Bâtiments en valeur à neuf	
Risques locatifs supplémentaires	Exclus
Mobilier, Matériels, outillages, aménagements :	14 986 251 €
Ensemble et généralité des mobiliers, matériels, en valeur à neuf	
Marchandises/stocks :	115 495 €
Sur l'ensemble et la généralité des marchandises à tous états	
Marchandises révisables	Exclu
Frais et Pertes (voir ci-dessous les sous limites spécifiques) :	750 000 €
Responsabilités (voir ci-dessous les sous limites spécifiques) :	750 000 €
Investissements /Garantie automatique :	200 000 €
Erreurs et omissions	200 000 €

Pertes d'exploitation	Capitaux assurés
Marge brute annuelle déclarée	12 576 990 €
Marge brute assurée : y compris ajustabilité 20%	15 092 388 €
Période d'indemnisation :	
<ul style="list-style-type: none"> • 12 mois après incendie, explosion, garanties annexes • 6 mois après Bris de Machines, Dommages électriques, • 3 mois après Tous Risques Sauf / Effondrement / Autres Evénements Naturels 	

Prime annuelle à compter du 01/02/2021**Sur la base des capitaux déclarés ci-dessus :**

Prime nette	32 479,14 €
Surprime Catastrophes naturelles (12%)	3 897,50 €
Surprime GAREAT (6,52 %)	2 118,21 €
Taxes et frais	2 976,38 €
Prime totale TTC	41 471,23 €

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des Assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.

Chubb European Group SE et ACE Europe Life SE sont des filiales d'une société mère américaine et de Chubb Limited (une société cotée à la Bourse de New York). Chubb Underwriting Agencies Limited (agent de gestion des Syndicats 1882 et 2488) est une filiale de Chubb Limited. Les trois sociétés font partie du groupe Chubb. En conséquence, Chubb European Group SE, ACE Europe Life SE et Chubb Underwriting Agencies Limited sont soumises à certaines lois et réglementations américaines en plus des sanctions de restrictions de l'Union Européenne, des Nations Unies et des sanctions nationales qui peuvent leur interdire de fournir une garantie ou de payer un sinistre à certaines personnes ou entités ou d'assurer certains types d'activités en lien avec certains pays ou territoires, tels que, mais sans s'y limiter, l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, le Nord-Soudan, Cuba et la Crimée.

AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**II/ A compter du 01/05/2021**

D'un commun accord entre les parties, il est convenu qu'à compter du 1^{er} Mai 2021, l'établissement CASINO DE CAVALAIRE – 16 Avenue du Port – 83240 Cavalaire sur Mer, bénéficie des garanties du présent contrat.

Les paragraphes repris ci-dessous sont donc modifiés comme suit :

Situation des Etablissements assurés et Capitaux Déclarés :**A l'adresse :**

Sont garantis dans le cadre de la présente police les sites dénommés suivants :

Adresse	Ville	Code Postal	Bâtiment / RL	Agencements Matériel	Stocks	Marge Brute
Rue des Tilleuls	Noirétable	42440	1 428 616	2 826 395	27 013	2 478 604
Avenue Fernand Dunan	Beaulieu sur Mer	06310	7 500 000	9 207 938	78 566	5 091 065
96/98 Bd Masséna	Paris	75013	2 300 000	2 951 918	9 916	5 007 321
16 Avenue du Port	Cavalaire sur Mer	83240	3 726 621	4 917 961	19 880	4 514 753
Total			14 955 237	19 904 212	135 375	17 091 743

Tableau des capitaux garantis

(Avec Abrogation de la règle proportionnelle de capitaux - Article L121-5 du code des assurances)

Domages aux Biens	Capitaux assurés Indice RI 6 195
Bâtiment/ Risques locatifs	14 955 237 €
Ensemble et généralité des Bâtiments en valeur à neuf	
Risques locatifs supplémentaires	Exclus
Mobilier, Matériels, outillages, aménagements :	19 904 212 €
Ensemble et généralité des mobiliers, matériels, en valeur à neuf	
Marchandises/stocks :	135 375 €
Sur l'ensemble et la généralité des marchandises à tous états	
Marchandises révisables	Exclu
Frais et Pertes (voir ci-dessous les sous limites spécifiques) :	750 000 €
Responsabilités (voir ci-dessous les sous limites spécifiques) :	750 000 €
Investissements /Garantie automatique :	200 000 €
Erreurs et omissions	200 000 €

Pertes d'exploitation	Capitaux assurés
Marge brute annuelle déclarée	17 091 743 €
Marge brute assurée : y compris ajustabilité 20%	20 510 091 €
Période d'indemnisation :	
• 12 mois après incendie, explosion, garanties annexes	
• 6 mois après Bris de Machines, Dommages électriques,	
• 3 mois après Tous Risques Sauf / Effondrement / Autres Evénements Naturels	

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des Assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.

Chubb European Group SE et ACE Europe Life SE sont des filiales d'une société mère américaine et de Chubb Limited (une société cotée à la Bourse de New York). Chubb Underwriting Agencies Limited (agent de gestion des Syndicats 1882 et 2488) est une filiale de Chubb Limited. Les trois sociétés font partie du groupe Chubb. En conséquence, Chubb European Group SE, ACE Europe Life SE et Chubb Underwriting Agencies Limited sont soumises à certaines lois et réglementations américaines en plus des sanctions de restrictions de l'Union Européenne, des Nations Unies et des sanctions nationales qui peuvent leur interdire de fournir une garantie ou de payer un sinistre à certaines personnes ou entités ou d'assurer certains types d'activités en lien avec certains pays ou territoires, tels que, mais sans s'y limiter, l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, le Nord-Soudan, Cuba et la Crimée.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Prime annuelle à compter du 01/05/2023

Sur la base des capitaux déclarés ci-dessus :

Prime nette	43 433,40 €
Surprime Catastrophes naturelles (12%)	5 212,01 €
Surprime GAREAT (6,52 %)	2 832,61 €
Taxes et frais	3 958,18 €
Prime totale TTC	55 436,20 €

Signature des parties

Preneur d'Assurance

Date, cachet et signature

CAST Aheïn
le 26.02.21
en et e Hanne

Assureur

Date, cachet et signature

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social
de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des
Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée
au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de
l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR)
située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

En signant les présentes, j'accepte la clause relative au traitement des données à caractère personnel tel que mentionné ci-après.

1. Nous devons évaluer votre profil de risque afin de décider en toute connaissance de cause quelle police d'assurance vous proposer, et dans quelles conditions. Nous pouvons également collecter certaines informations postérieurement à la souscription, lors de l'étude de vos demandes d'indemnisation.

Pour ce faire, Chubb European Group SE peut devoir étudier et analyser certaines données personnelles vous concernant, ou relatives à vos condamnations pénales dans le cadre de l'étude de certaines demandes, ou celles d'autres personnes qui peuvent être assurées par la police, informations que vous nous fournissez.

Vous devez vous assurer que toutes les autres personnes dont vous nous fournissez les informations comprennent et ne s'opposent pas à cette utilisation de leurs données, et (lorsque la loi applicable l'impose) consentent à l'utilisation par nous de leurs informations aux fins décrites aux présentes.

2. Nous évaluons attentivement votre demande, et prenons des mesures, conformément aux pratiques habituelles du secteur de l'assurance, pour détecter des demandes frauduleuses. Dans certains cas, nous pouvons être amenés à utiliser les informations relatives à des condamnations pénales qui concernent votre demande et le cas échéant, celles d'autres personnes qui peuvent être assurées par la police, informations que vous nous fournissez.

3. Nous respecterons à tout moment les termes (y compris les normes de sécurité) mentionnés dans notre Politique de Protection des données et nous n'utiliserons pas ces informations pour d'autres finalités. Vous n'êtes pas tenu de nous donner votre consentement et vous pouvez le retirer à tout moment, mais si vous ne nous le donnez pas, ou décidez ultérieurement de le retirer, cette décision peut affecter notre capacité à vous offrir une police d'assurance (ou entraîner l'annulation d'une police existante) ou notre capacité à traiter votre demande d'indemnisation ou à traiter des sinistres ultérieurs.

Veuillez cocher la case ci-avant pour indiquer votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles, y compris le cas échéant des condamnations pénales, pour les finalités décrites aux présentes.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.

Chubb European Group SE et ACE Europe Life SE sont des filiales d'une société mère américaine et de Chubb Limited (une société cotée à la Bourse de New York). Chubb Underwriting Agencies Limited (agent de gestion des Syndicats 1882 et 2488) est une filiale de Chubb Limited. Les trois sociétés font partie du groupe Chubb. En conséquence, Chubb European Group SE, ACE Europe Life SE et Chubb Underwriting Agencies Limited sont soumises à certaines lois et réglementations américaines en plus des sanctions de restrictions de l'Union Européenne, des Nations Unies et des sanctions nationales qui peuvent leur interdire de fournir une garantie ou de payer un sinistre à certaines personnes ou entités ou d'assurer certains types d'activités en lien avec certains pays ou territoires, tels que, mais sans s'y limiter, l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, le Nord-Soudan, Cuba et la Crimée.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Contactez-nous

Chubb European Group SE
La Tour Carpe Diem
31, Place des Corolles, Esplanade Nord,
92400 Courbevoie
France
www.chubb.com/fr

A propos de Chubb

Chubb est la société d'assurance IARD cotée en bourse la plus importante au monde. Présente dans 54 pays, Chubb protège les risques des entreprises de toutes tailles, des groupes multinationaux aux moyennes et petites entreprises. Elle couvre également les biens importants de particuliers fortunés. Elle propose des produits de prévoyance et de protection de budget pour les particuliers et offre aux employeurs et groupements des solutions d'assurance individuelle accident et des couvertures pour les risques de mobilité. Enfin, elle met en place des solutions de réassurance.

En tant que compagnie de souscription, Chubb évalue, couvre et gère les risques avec connaissance et discipline. Elle indemnise les sinistres de manière juste et rapide. Chubb se caractérise par l'étendue de son offre de produits et de ses prestations de services, l'ampleur de son réseau de distribution, son exceptionnelle solidité financière, son expertise en matière de souscription, l'excellente qualité de sa gestion de sinistres et de ses activités dans les divers pays du monde.

La société mère Chubb Limited est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et est intégrée à l'indice S&P 500. Chubb dispose de bureaux de direction à Zurich, New York, Londres, Paris et d'autres villes et emploie environ 31 000 personnes de par le monde.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur : chubb.com/fr

Chubb. Insured.SM

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
 Reçu le 16/06/2023

Chubb European Group SE 33 (0) 55 91 45 45 tél
 La Tour Carpe Diem 33 (0) 47 88 45 10 fax
 31 Place des Corolles www.chubb.com/fr
 Esplanade Nord, 92400 Courbevoie
 France

AVIS D'ECHEANCE VALANT QUITTANCE
 APRES PAIEMENT A Chubb European Group SE N° 0509105

Emis le 08 novembre 2021

AVIS D'ENCAISSEMENT AU COMPTANT

N° DE POLICE	AVT	INTERM.	SITUATION DU RISQUE			M/S
FRPKNA57692	121000	B83990	VOIR CONDITIONS PARTICULIERES			0
CHASSOUS DETAIL DE LA PRIME D'ASSURANCE PRESIDENTE CHUBB FRANCE 		CATEGORIE	NOM ET ADRESSE DU SOUSCRIPTEUR			
		Multirisques	CASINO DE CAVALAIRE			
		CAPITAUX	16 AVENUE DU PORT			
		INDICE	83240 CAVALAIRE France			
EFFET OU ECHEANCE	EXPIRATION OJ FR	PRIME NETTE	FRAIS FIXES	TAXES	PRIME TOTALE Payable en EUR	BNGT DIR.
01.11.21	31.10.22	52547.39	50.00	3990.47	56587.86	

Chubb European Group SE (Chubb) est une filiale de Chubb Limited, une société américaine cotée sur le New York Stock Exchange (Bourse de New York). En conséquence, Chubb est soumise à des règles et lois portant sur des sanctions économiques et commerciales, émanant de l'Union Européenne, des Nations Unies, des Etats-Unis d'Amérique et de la France. Ces sanctions peuvent interdire à Chubb et d'autres assureurs de fournir une garantie ou de payer des sinistres dans les territoires qui font l'objet de sanctions économiques et commerciales.

Il est important de porter à la connaissance de Chubb toute exposition directe ou indirecte de l'assuré dont vous pourriez avoir connaissance dans les territoires visés par ces sanctions, ainsi que tout changement de situation de l'assuré à cet égard qui pourrait interdire Chubb de garantir certains risques et ou de régler certains sinistres dans les pays susvisés.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 696 176 662 euros, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 827 874.

En application du code de Commerce (C3) les opérations d'assurance sont exonérées du régime de la TVA N° TVA Intracommunautaire : FR84450327874

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

CHUBB

Chubb European Group SE 33 (0)1 55 91 45 45 tél
La Tour Carpe Diem 33 (0)1 47 88 45 10 fax
31 Place des Corolles www.chubb.com/fr
Esplanade Nord, 92400 Courbevoie
France

AVIS D'ECHEANCE VALANT QUITTANCE
APRES PAIEMENT A Chubb European Group SE N° 0506396

Emis le 02 octobre 2021

AVIS D'ENCAISSEMENT A TERME

N° DE POLICE	AVT	INTERM.	SITUATION DU RISQUE			M/S
FRCASA59221	121000	BS3990	VOIR CONDITIONS PARTICULIERES			0
CI-DESSOUS DETAIL DE LA PRIME D'ASSURANCE PRESIDENTE CHUBB FRANCE 		CATEGORIE	NOM ET ADRESSE DU SOUSCRIPTEUR			
		Respon. Civile	Casino De Cavalaire 16 Avenue Du Port 83240 Cavalaire France			
		CAPITAUX				
		INDICE				
EFFET OU ECHEANCE	EXPIRATION OU FR	PRIME NETTE	FRAIS FIXES	TAXES	PRIME TOTALE Payable en EUR	ENCT DIR.
01.11.21	31.10.22	8000.00	50.00	724.50	8774.50	

Chubb European Group SE (a Chubb) est une filiale de Chubb Limited, une société américaine cotée sur le New York Stock Exchange (Bourse de New York). En conséquence, Chubb est soumise à des règles et lois portant sur des sanctions économiques et commerciales, émanant de l'Union Européenne, des Nations Unies, des Etats-Unis d'Amérique et de la France. Ces sanctions peuvent interdire à Chubb et d'autres assureurs de fournir une garantie ou de payer des sinistres dans les territoires qui font l'objet de sanctions économiques et commerciales.

Il est important de porter à la connaissance de Chubb toute exposition directe ou indirecte de l'assuré dont vous pourriez avoir connaissance dans les territoires visés par ces sanctions, afin que tout changement de situation de l'assuré à cet égard qui pourrait interdire Chubb de garantir certains risques et/ou de régler certains sinistres dans les pays visés.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 462 euros, site La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 827 374.

En application du code 791-627 du CCF les opérations d'assurance sont exonérées du régime de la TVA N° TVA Intracommunautaire)FR84420337374

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Assurance Responsabilité
Civile

Conditions particulières
Police n°FRCASA58221

Groupe Casino de Cavalaire

CHUBB®

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Souscripteur

CASINO DE CAVALAIRE
16 avenue du port
83240 CAVALAIRE

Assuré(s)

A effet du 01/01/2021 :

- SAS CENTAURA

A effet du 07/01/2021 :

- CASINO DE CAVALAIRE
- CASINO DE NOIRETABLE
- CASINO DE BEAULIEU SUR MER

Les Assurés sont considérés comme tiers entre eux sauf pour les dommages immatériels non consécutifs.

Activités assurées

- Casino de jeux, brasserie, restaurant, salle de spectacle, piano bar, sans piscine mise à disposition du public et sans discothèque.

Y compris les activités annexes et connexes actuelles ou futures. Cependant, l'Assuré s'engage à déclarer toute modification pouvant constituer une aggravation de risque ou un nouveau risque.

Chiffre d'affaires

Le Souscripteur déclare le chiffre d'affaires suivant: 18 267 235 € dont

- SAS CENTAURA : 5 072 000 €
- CASINO DE CAVALAIRE : 4 876 702 €
- CASINO DE NOIRETABLE : 2 763 298 €
- CASINO DE BEAULIEU SUR MER : 5 555 235 €

Pas d'exports aux USA/Canada

Déclarations

- L'Assuré s'engage à ne pas renoncer à recours contre ses fournisseurs et sous-traitants ainsi que leurs Assureurs.
- Antécédents sinistres : selon statistiques sinistres communiquées
- Les assurés déclarent avoir obtenu un avis favorable de la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements recevant du public

Effet et durée

Le présent contrat prendra effet le 01/01/2021 pour une période de 12 mois renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Date d'échéance principale : 01/11
Préavis de résiliation à l'échéance annuelle : 2 mois

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Garanties et franchises

Responsabilité Civile Exploitation	Garanti / Exclu	Montant des garanties par sinistre, sauf mention contraire	Franchise par sinistre
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	Garanti	10 000 000 €	Dommages corporels : Néant Autres dommages : Cf ci-après
Dont			
Faute Inexcusable	Garanti	3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	Néant
Atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles (Dommages Corporels, Matériels et Immatériels Consécutifs)	Garanti	750 000 € par sinistre et par année d'assurance	1 500 €
Autres dommages matériels et immatériels dont	Garanti	3 000 000 €	1 000 €
Dommages immatériels non-consécutifs	Garanti	350 000 €	1 500 €
Dommages aux biens confiés / RC vestiaires	Garanti	50 000 €	500 €

Responsabilité Civile Après Livraison / Après Réception / Professionnelle	Garanti / Exclu	Montant des garanties par sinistre et par année d'assurance	Franchise par sinistre
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	Garanti	2 000 000 €	Dommages corporels : Néant Autres dommages : 1 000 €
Dont			
Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de retrait et Frais de dépose/repose engagés par les tiers	Garanti	350 000 €	3 000 €
Frais de retrait engagés par l'Assuré	Exclu		
Frais de dépose/repose engagés par l'Assuré	Exclu		
RC Professionnelle, Tous dommages confondus	Exclu		
Tous Dommages corporels, matériels, immatériels confondus survenus aux USA/ Canada	Exclu		

Garanties annexes	Garanti / exclu	Montant des garanties	Franchise ou seuil d'intervention
Frais de réhabilitation d'image	Garanti	25 000 € par sinistre et par année d'assurance	néant
Frais de Prévention	Garanti	50 000 € par sinistre et par année d'assurance	2 500 € par sinistre
Défense Pénale et Recours	Garanti	50 000 € par sinistre	Seuil d'intervention : 1.500€



AR Prefecture006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023**Prime****Prime forfaitaire:**

Prime forfaitaire annuelle : 8 000 € HT

Tant que le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 21 000 000 €.

Au-delà, il sera appliqué un taux de : 0,044 % HT sur le chiffre d'affaires supplémentaire.

A titre indicatif et non-contractuel, sur la base du chiffre d'affaires de chaque société, la prime peut être répartie comme suit :

Société	Chiffre d'affaires	Prime indicative HT
CENTAURA	5 072 000 €	2 221,24 €
CASINO DE CAVALAIRE	4 876 702 €	2 135,72 €
CASINO DE NOIRETABLE	2 763 298 €	1 210,17 €
CASINO DE BEAULIEU SUR MER	5 555 235 €	2 432,87 €

Le retrait d'une société n'entraînera pas le retrait de la prime correspondante indiquée dans le tableau. Une nouvelle évaluation du risque sera effectuée pour déterminer les nouvelles conditions.

Fractionnement : annuel*Fractionnement Semestriel possible sans frais de fractionnement.**Les coûts de police sont perçus à chaque émission de quittance.***Frais accessoires et taxes**

Ces conditions de prime doivent être majorées des frais accessoires (actuellement € 50,00) et de la taxe en vigueur (actuellement 9 %) sur le total de la prime nette et frais accessoires.

Prime défense pénale et recours

En application de l'article L 127-2 du Code des Assurances, il est précisé que la part de prime correspondant à la garantie défense pénale et recours est fixée à 1 % de la prime du contrat pays autres que USA/Canada.

Risques situés à l'étranger/exonération de la taxe sur les conventions d'assurance

En vertu des dispositions de l'article 1000 du Code Général des Impôts, il n'est pas perçu de taxe sur la partie de la prime se rapportant à un risque situé hors de France ou à un établissement industriel, commercial ou agricole sis hors de France.

La fraction exonérée est déterminée, conformément à l'instruction D.G.I. du 4 juin 1976, en fonction du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation par rapport au chiffre d'affaires total.

Il appartient à l'Assuré de fournir chaque année, sous sa propre responsabilité, à l'Assureur, toutes justifications utiles de cette ventilation.

Il est rappelé que, suivant le même article du Code Général des Impôts, il ne peut être fait usage du présent contrat par acte public ou devant toute autorité constituée s'il n'a pas été préalablement soumis à la formalité du visa pour timbre, formalité remplie moyennant paiement de la taxe.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Territorialité

L'assurance s'exerce dans le Monde Entier, à l'exclusion :

- des établissements permanents de l'Assuré situés hors de France métropolitaine et de la Principauté de Monaco (les simples bureaux temporaires d'une durée inférieure à 6 mois, de négoce, de commercialisation ou de représentation n'étant pas considérés comme des établissements permanents).
- des exportations à destination des USA/Canada et/ou de leurs territoires et possessions.
- de la Syrie, l'Iran, le Nord Soudan, la Crimée, Cuba et la Corée du Nord.

Clause embargo / Sanction

L'Assureur n'est réputé fournir de garantie et l'Assuré n'est tenu au paiement de tout Sinistre ou de toute indemnité en découlant si la fourniture d'une telle garantie, le paiement d'un tel Sinistre ou d'une telle indemnité expose l'Assureur ou sa société mère ou la société holding qui le contrôle en dernier ressort à une quelconque sanction, interdiction ou restriction mise en œuvre en application des résolutions des Nations Unies ou des sanctions économiques et commerciales, ou des lois ou règlements de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la France ou des États-Unis d'Amérique.

Clauses spécifiques

- **Responsabilité Civile Vestiaires**
La garantie est étendue aux conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en sa qualité de dépositaire à raison des vols et détériorations, disparitions ou substitutions des vêtements et objets personnels de la clientèle déposés dans les vestiaires mis en œuvre sous la responsabilité de l'Assuré.

La garantie est acquise à l'Assuré à la triple condition :

- que le vestiaire soit constamment surveillé par un préposé (ou par un prestataire),
- que le dépôt du vêtement ou de l'objet donne lieu à remise par le préposé (ou par le prestataire) d'une contremarque numérotée au client,
- et que la restitution du vêtement ou de l'objet se fasse en échange de la contremarque.

Outre les exclusions figurant par ailleurs au contrat, sont exclus les vols d'espèces ou de billets de banque, de fonds et valeurs, de bijoux, de téléphones mobiles et plus généralement le contenu se trouvant dans les poches des effets vestimentaires.

L'Assuré s'engage à faire aux autorités de police, dès qu'il en a eu connaissance, la déclaration de tout vol commis dans son établissement au préjudice d'un de ses clients.

L'Assureur est en droit de réclamer à l'Assuré une indemnité proportionnée au préjudice que lui a causé le simple retard apporté par l'Assuré à effectuer cette déclaration.

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

Éléments constitutifs du contrat

Font partie intégrante du contrat les documents suivants :

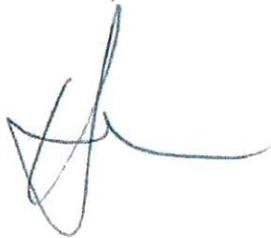
- Les Conditions Particulières Responsabilité Civile,
- Les Conditions Générales Responsabilité Civile ref 12_2018, lesquelles comprennent la Fiche d'information relative au fonctionnement des garanties "Responsabilité Civile" dans le temps

Protection des données personnelles

- L'Assureur utilise les données personnelles que l'Assuré lui transmet ou, le cas échéant, que l'Assuré transmet au courtier aux fins de souscription et de gestion de cette police d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre relatif à celle-ci.
- Ces données comprennent les informations de base de l'Assuré telles que son nom et prénom, son adresse et le numéro de police, mais peuvent aussi comprendre des données comme par exemple son âge, sa situation patrimoniale ou l'historique de ses sinistres, dans la mesure où celles-ci sont pertinentes au regard du risque assuré, des prestations fournies ou des sinistres que l'Assuré déclare à l'Assureur.
- L'Assureur appartenant à un groupe mondial, les données personnelles de l'Assuré pourront être partagées avec d'autres sociétés du groupe de l'Assureur, situées dans des pays étrangers, à la condition que ce transfert de données soit indispensable à la gestion ou à l'exécution de la police d'assurance de l'Assuré, ou à la conservation de ses données. L'Assureur utilise également des prestataires et gestionnaires qui peuvent avoir accès aux données personnelles de l'Assuré, conformément aux instructions et sous le contrôle de l'Assureur.
- L'Assuré bénéficie de droits relatifs à ses données personnelles, notamment des droits d'accès et de rectification ainsi que, le cas échéant, d'un droit à l'effacement de ses données.
- Cette clause est une version courte du traitement des données personnelles de l'Assuré effectué par l'Assureur. Pour plus d'informations, l'Assuré a la possibilité de se reporter à la Politique de Confidentialité, accessible via le lien suivant: <https://www2.chubb.com/fr-fr/footer/politique-de-confidentialite-en-ligne.aspx>. L'Assuré peut également demander à l'Assureur un exemplaire papier de la Politique de Confidentialité, à tout moment, en soumettant sa demande par email à l'adresse suivante : dataprotectionoffice.europe@chubb.com.

Fait à Courbevoie, le 11 février 2021

Pour l'Assuré

CAD1 Alain
lu et approuvé


Pour l'Assureur


Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75 136 Paris cedex 09.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE et ACE Europe Life SE sont des filiales d'une société mère américaine et de Chubb Limited (une société cotée à la Bourse de New York). Chubb Underwriting Agencies Limited (agent de gestion des Syndicats 1882 et 2488) est une filiale de Chubb Limited. Les trois sociétés font partie du groupe Chubb. En conséquence, Chubb European Group SE, ACE Europe Life SE et Chubb Underwriting Agencies Limited sont soumises à certaines lois et réglementations américaines en plus des sanctions de restrictions de l'Union Européenne, des Nations Unies et des sanctions nationales qui peuvent leur interdire de fournir une garantie ou de payer un sinistre à certaines personnes ou entités ou d'assurer certains types d'activités en lien avec certains pays ou territoires, tels que, mais sans s'y limiter, l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, le Nord-Soudan, Cuba et la Crimée.
RC_Quote Letter - INDIGENOUS_12.2018

Contactez nous

Chubb European Group SE
La Tour Carpe Diem
31, Place des Corolles, Esplanade Nord,
92419 Courbevoie Cedex
France
T +33 1 55 91 45 45
F +33 1 47 88 45 10
www.chubb.com/fr

A propos de Chubb

Chubb est la société d'assurance IARD cotée en bourse la plus importante au monde. Présente dans 54 pays, Chubb protège les risques des entreprises de toutes tailles, des groupes multinationaux aux moyennes et petites entreprises. Elle couvre également les biens importants de particuliers fortunés. Elle propose des produits de prévoyance et de protection de budget pour les particuliers et offre aux employeurs et groupements des solutions d'assurance individuelle accident et des couvertures pour les risques de mobilité. Enfin, elle met en place des solutions de réassurance.

En tant que compagnie de souscription, Chubb évalue, couvre et gère les risques avec connaissance et discipline. Elle indemnise les sinistres de manière juste et rapide. Chubb se caractérise par l'étendue de son offre de produits et de ses prestations de services, l'ampleur de son réseau de distribution, son exceptionnelle solidité financière, son expertise en matière de souscription, l'excellente qualité de sa gestion de sinistres et de ses activités dans les divers pays du monde.

La société mère Chubb Limited est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et est intégrée à l'indice S&P 500. Chubb dispose de bureaux de direction à Zurich, New York, Londres, Paris et d'autres villes et emploie environ 31 000 personnes de par le monde.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur : chubb.com/fr

Chubb. Insured.™

AR Prefecture

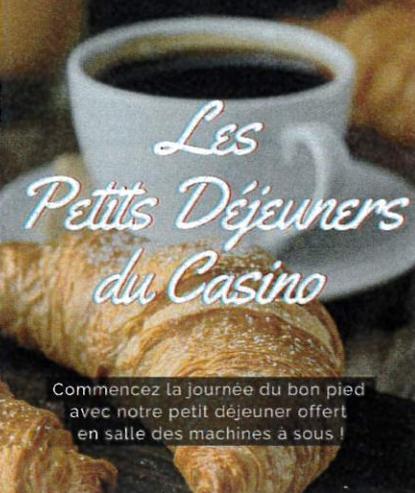
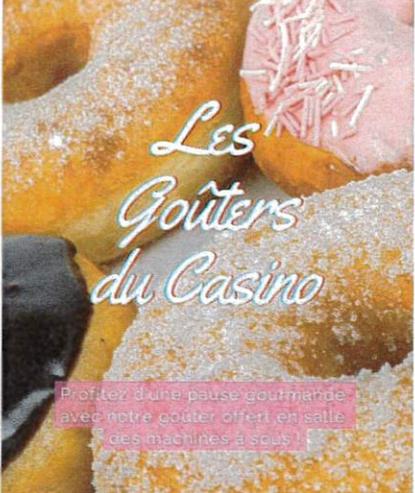
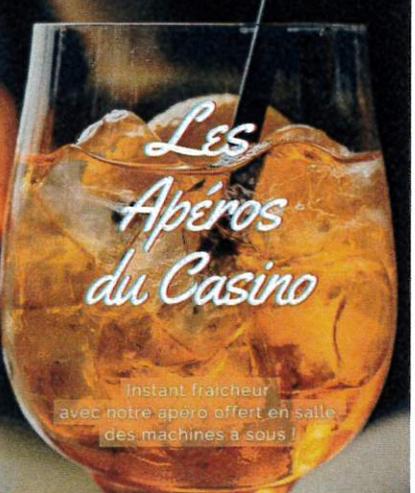
006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

6 PROGRAMMES SAISON 2021-2022

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

EXEMPLES D'ANIMATIONS EXERCICE 2021/2022

<p>TOUS LES JOURS DE 10H00 À 11H00</p>  <p><i>Les Petits Déjeuners du Casino</i></p> <p>Commencez la journée du bon pied avec notre petit déjeuner offert en salle des machines à sous !</p> <p>TENTEZ DE GAGNER 20 € EN TICKET POUR JOUER AUX MACHINES À SOUS AVEC NOTRE TOMBOLA, LORS DE NOTRE PASSAGE.</p>	<p>TOUS LES JOURS À 16H00</p>  <p><i>Les GouÛters du Casino</i></p> <p>Profitez d'une pause gourmande avec notre goûter offert en salle des machines à sous !</p> <p>TENTEZ DE GAGNER 20 € EN TICKET POUR JOUER AUX MACHINES À SOUS AVEC NOTRE TOMBOLA, LORS DE NOTRE PASSAGE.</p>	<p>TOUS LES JOURS À 18H30</p>  <p><i>Les Apéros du Casino</i></p> <p>Instant fraîcheur avec notre apéro offert en salle des machines à sous !</p> <p>TENTEZ DE GAGNER 20 € EN TICKET POUR JOUER AUX MACHINES À SOUS AVEC NOTRE TOMBOLA, LORS DE NOTRE PASSAGE.</p>
<p>LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)</p> <p></p>		



SOIRÉE COUSCOUS À VOLONTÉ

Dimanche 28 Novembre
Services :
1er service : 19h00 à 20h30
2ème service 21h00 à 22h00

COUSCOUS À VOLONTÉ

THÉ À LA MENTHE MAISON OFFERT
20 € DONT 5 € REMBOURSÉS* EN TICKET
DE JEU POUR LES CLIENTS AMBASSADEURS


Réservation fortement conseillée : 04 92 00 60 00



AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE
Reçu le 16/06/2023

ANIMATIONS EN SALLE DES MACHINES À SOUS AVRIL 2022

Nos offres sont réservées aux clients détenteurs de la carte de fidélité du Casino depuis au moins 24h00.

Jouer comporte des risques : Dépendance, isolement...
Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)



AVRIL DANS VOTRE CASINO DE BEAULIEU

Lundi

RENDEZ-VOUS DES AMBASSEURS

Vos points Ambassadeurs sont **doublés** en jouant aux machines à sous
Partagez vous 600 € en ticket de jeu si vous atteignez 400 points dans la journée !

Mercredi - Vendredi

CASINO BONUS

Tous les mercredis et vendredis matin, de 10h00 à 11h00, obtenez **+50% de ticket bonus** sur votre change !
L'offre est valable pour les 20 premières personnes à se présenter en caisse des machines à sous. **Bonus limité à 50 €** par personne.

Vendredi

CASINO BONUS

Participez au Casino Bonus du vendredi matin et remportez votre repas du midi offert, si vous êtes la personne à avoir gagné le plus de points Ambassadeurs avant midi !

Jeudi - Dimanche

CONVERTISSEZ VOS POINTS

Tous les jeudis et dimanches, convertissez vos points Ambassadeurs en ticket pour jouer aux machines à sous !

ANIMATIONS AU RESTAURANT BACCARA RESTAURANT OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE

Nos offres sont réservées aux clients détenteurs de la carte de fidélité du Casino depuis au moins 24h00.

L'accès au restaurant nécessite une pièce d'identité en cours de validité

Jouer comporte des risques : Dépendance, isolement...
Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)



AVRIL DANS VOTRE CASINO DE BEAULIEU

Mercredi

MERCREDI 100 % REMBOURSÉ

Tous les mercredis midi et soir au restaurant Baccara, votre **addition 100 % remboursée** en ticket pour jouer aux machines à sous (Offre réservée aux détenteurs de la **carte Ambassadeur**)
Offre non cumulable avec le paiement en points ambassadeur.

Jeudi **NOUVEAU THÈME !**

BUFFET À VOLONTÉ À THÈME

Tous les jeudis midi & soir au restaurant Baccara, **buffet à volonté à 20 €** (boisson comprise) dont **10 €* remboursés** en ticket pour jouer aux machines à sous.

Oriental, Italien...Un nouveau thème toutes les deux semaines !
*(Offre réservée aux **Ambassadeurs**) non cumulable avec le paiement en points



Samedi midi

SAMEDI 50 % REMBOURSÉ

Tous les samedis midi au restaurant Baccara, votre **addition 50 % remboursée** en ticket pour jouer aux machines à sous
*(Offre réservée aux **Ambassadeurs**) non cumulable avec le paiement en points

AR Prefecture

006-210600110-20230613-130623_08-DE

Reçu le 16/06/2023

La semaine Asiatique

Du 2 au 6
Février

Mercredi 2 Février

Mercredi Asiatique 100 % remboursés (Midi & Soir)
Votre **addition 100 % remboursée** en ticket pour jouer aux machines à sous.
+ Une bière Tsingtao offerte ou un cocktail sans alcool

(*Offre réservée aux détenteurs de la **carte Ambassadeur**)
Offre non cumulable avec le paiement en points ambassadeur.

Jeudi 3 Février

Buffet à volonté Asiatique (Midi & Soir)
Buffet à volonté autour de l'Asie à 20 € (boisson comprise)
dont 10 € remboursés* en ticket pour jouer aux machines à sous !

(*Offre réservée aux détenteurs de la **carte Ambassadeur**)
Offre non cumulable avec le paiement en points ambassadeur.

Vendredi 4 Février

Les enveloppes chinoises (Hong Bao)
Gagnez jusqu'à **100 € en ticket** si votre machine à sous est
tirée au sort et que vous choisissez la bonne enveloppe de
la chance !

Dimanche 6 Février

Plat unique à volonté (Midi & Soir)
Canard Laqué et ses légumes sautés
20 € dont 5 € remboursés* en ticket pour jouer
aux machines à sous.
Réservation fortement conseillée

(*Offre réservée aux détenteurs de la **carte Ambassadeur**)

Les offres ne sont pas cumulables avec le paiement en points Ambassadeur.
L'accès aux salles de jeux est réservé aux personnes majeures non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.
Jouer comporte des risques : dépendance, isolement... Appelez le 09 74 75 13 13 (Appel non surtaxé)



TOUS LES JEUDIS MIDI

BUFFET À VOLONTÉ AU BACCARA !
20 € DONT 10 € REMBOURSÉS*
POUR JOUER AUX
MACHINES À SOUS !

* pour les détenteurs de la carte Ambassadeur



AR Prefecture

006-
Reçu

RDV
SPECTACLES
♥ ♠ ♦ ♣ **2022**


CASINO
BEAULIEU

CET ÉTÉ
SUR LA SCÈNE DU CASINO DE BEAULIEU

• **7 JUIN 2022** •

INGLORIOUS COMEDY CLUB
-HUMOUR-

VERINO

MARINE BAOUSSON
SEBASTIAN MARX
FABIEN OLICARD
OLDELAF & ARNAUD JOYET
SHIRLEY SOUAGNON

• **17 JUILLET 2022** •

COEUR DE PIRATE
-CHANSON-

• **24 SEPTEMBRE 2022** •

LES COQUETTES
-CHANSON & HUMOUR-

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE AU WWW.CASINODEBEAULIEU.COM